

OCDE
ETUDES ECONOMIQUES

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

AUSTRALIE

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

JUIN 1979

STATISTIQUES DE BASE DE L'AUSTRALIE

LE PAYS

| | | | |
|--|---------|---|-------|
| Superficie totale (en milliers de km ²) | 7 686.8 | Population urbaine, recensement du 30-6-1971, % du total (villes de plus de 100 000 hab.) | 64 |
| Superficie agricole, en 1977, % du total | 64.5 | Population des villes principales, au 30-6-1976 (1 000) : | |
| | | Sydney | 3 094 |
| | | Melbourne | 2 672 |
| | | Brisbane | 986 |
| | | Adelaide | 912 |
| | | Perth | 820 |

LA POPULATION

| | | | |
|---|--------|--|-------|
| Population, au 30-6-1978 (1 000) | 14 249 | Population active civile occupée, en 1978 (1 000) | 5 975 |
| Densité au km ² | 1.9 | dont : Agricultrice | 383 |
| Taux d'accroissement naturel, par 1 000 habitants, en 1977 | 8.4 | Industrie | 1 887 |
| Solde net des migrations, en 1977 (1 000) | 55 | Autres activités | 3 705 |

LE PARLEMENT

Composition du parlement à la suite des dernières élections :

| Partis | Sénat | Chambre des représentants |
|-------------------------------|-----------|------------------------------|
| Parti travailliste australien | 26 | 38 |
| Parti libéral australien | 29 | 67 |
| Parti national agraire | 6 | 19 |
| Autres | 3 | — |
| Total | 64 | 124 |

Actuel gouvernement : Parti libéral australien et parti national agraire

Prochaines élections générales pour la Chambre des représentants : au plus tard en décembre 1981

LA PRODUCTION¹

| | | | |
|--|--------|---|---------------|
| Produit intérieur brut, en 1978 (millions de dollars aust.) | 90 681 | Formation brute de capital fixe, en 1978 : | |
| PIB par habitant (dollars des Etats-Unis) | 7 190 | en pourcentage du PIB par habitant (dollars des Etats-Unis) | 23.0 1 654 |

SECTEUR PUBLIC, EN % DU PIB, EN 1978¹

| | | | |
|--|------|-----------------------|------|
| Dépenses en biens et services ² | 25.2 | Recettes courantes | 31.3 |
| Transferts courants | 9.6 | dont : Impôts directs | 17.8 |

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

| Exportations | | Importations | |
|--|------|---|------|
| Principales exportations en 1977, % du total : | | Principales importations en 1977, % du total : | |
| Produits alimentaires et animaux vivants | 30.8 | Machines et matériel de transport | 38.1 |
| Matières premières autres que les combustibles minéraux | 28.1 | Articles manufacturés classés par matières | 17.8 |
| Articles manufacturés classés par matières | 11.8 | Articles manufacturés divers | 13.2 |
| Machines et matériel de transport | 4.4 | Produits chimiques | 9.0 |

LA MONNAIE

| | | | |
|--|--|--|--------|
| Unité monétaire : le dollar australien | | Unité monétaire par dollar des Etats-Unis, moyenne journalière : | |
| | | Année 1978 | 0.8725 |
| | | Avril 1979 | 0.8994 |

1 Année fiscale se terminant le 30 juin.

2 Consommation et investissements. Y compris les entreprises publiques.

NOTE On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

ARCHIVES -
RÉFÉRENCES
- DOC. PRÊTE -
RETOUR BUREAU 61

AUSTRALIE

JUIN 1979

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), qui a été instituée par une Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion possible de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que non membres, en voie de développement économique;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire, conformément aux obligations internationales.

Les Membres de l'OCDE sont : la République Fédérale d'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie.

La République Socialiste Fédérative de Yougoslavie est associée à certains travaux de l'OCDE, et notamment à ceux du Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement.

..

*L'examen annuel de la situation de l'Australie
par le Comité d'Examen
des Situations Économiques et des Problèmes de Développement
de l'OCDE a eu lieu le 29 mai 1979.*

© OCDE 1979

Les demandes de reproduction ou de traduction doivent être adressées à :
M. le Directeur de l'Information, OCDE
2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, France.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| Introduction | 5 |
| I Evolution récente | 6 |
| Demande et production | 6 |
| Composantes de la demande | 9 |
| Le marché du travail | 14 |
| Salaires, productivité et bénéfices | 17 |
| Prix | 19 |
| Balance des paiements | 22 |
| II La balance des paiements : aspects à moyen terme | 25 |
| Evolution de 1967 à 1978 | 26 |
| L'ajustement depuis 1975 | 28 |
| III Politique économique | 32 |
| Politique budgétaire | 33 |
| Politique monétaire | 36 |
| Politique de détermination des salaires | 40 |
| Politique économique et financière extérieure | 41 |
| Politique d'ajustement structurel | 42 |
| IV Perspectives et considérations de politique économique | 45 |
| Perspectives à court terme | 45 |
| Considérations de politique économique | 48 |
| <i>Annexes</i> | |
| I Note sur les comptes nationaux | 53 |
| II Chronologie économique | 55 |
| Annexe statistique | 65 |

TABLEAUX

Texte

| | |
|--|----|
| 1 Demande et production, 1976 à 1978 | 8 |
| 2 Revenu et consommation des ménages | 11 |
| 3 Durée du chômage | 16 |
| 4 Indicateurs des variations de prix | 21 |
| 5 Balance des paiements | 22 |
| 6 Balance des paiements : opérations courantes 1967 à 1978 | 25 |

| | | |
|----|---|----|
| 7 | Balance des paiements : opérations en capital 1967 à 1978 | 26 |
| 8 | Variations réelles et effectives du volume des exportations | 28 |
| 9 | Opérations budgétaires | 35 |
| 10 | Composantes de la masse monétaire | 37 |
| 11 | Taux effectifs d'aide de 1968-1969 à 1976-1977 | 43 |
| 12 | Prévisions à court terme | 46 |

Annexe statistique

| | | |
|---|---|----|
| A | Produit intérieur brut, aux prix courants | 65 |
| B | Produit intérieur brut, aux prix moyens de 1974-1975 | 66 |
| C | Revenu et dépenses des particuliers | 67 |
| D | Marché de l'emploi | 68 |
| E | Prix et salaires | 69 |
| F | Recettes et dépenses des administrations publiques | 70 |
| G | Balance des paiements | 71 |
| H | Commerce extérieur. Ventilation par produits et par régions | 72 |

GRAPHIQUES

| | | |
|----|---|----|
| 1 | Demande et production | 6 |
| 2 | Composantes de la demande | 7 |
| 3 | Indicateurs conjoncturels | 10 |
| 4 | Composantes des investissements fixes | 13 |
| 5 | Emploi et chômage | 15 |
| 6 | Taux de salaires, rémunérations et coûts unitaires de main-d'œuvre | 18 |
| 7 | Prix à la consommation et prix de gros | 20 |
| 8 | Indice de compétitivité | 24 |
| 9 | Valeur des exportations ajustée en fonction des termes de l'échange | 27 |
| 10 | Volume de la masse monétaire | 38 |
| 11 | Taux d'intérêt et rendement des valeurs mobilières | 39 |

INTRODUCTION

Les principaux objectifs de la politique économique australienne au cours des toutes dernières années ont été de réduire l'inflation et de rétablir les parts relatives des revenus de facteurs qui s'étaient fortement modifiées à la suite de l'explosion des salaires de 1974. On considère que le succès des efforts entrepris sur ces deux fronts est essentiel à une croissance durable du volume de la production et de l'emploi. En vue d'atteindre ces objectifs, le Gouvernement a donné depuis plus de trois ans une orientation relativement restrictive à la régulation de la demande et, faute de pouvoir agir directement sur les salaires, a lancé des appels à la modération devant la Commission de Conciliation et d'Arbitrage. Les efforts faits pour réduire l'inflation et corriger le déséquilibre de la répartition factorielle des revenus n'ayant que partiellement atteint leur but, il n'y a pas réellement lieu de s'étonner que l'expansion de l'activité ait été lente et que le chômage ait progressé.

La période couverte par cette étude — du milieu de l'année 1977 à ce jour — a été marquée par de nouveaux progrès, quoique irréguliers, dans la voie de la reprise et de l'ajustement ; les deux premières années du processus de redressement ont été analysées en détail dans la dernière Etude de l'OCDE sur l'Australie. Bien qu'il soit peu probable que l'expansion ait atteint un rythme suffisant pour pouvoir se poursuivre sur sa lancée, la croissance de la production s'est accélérée et le redressement a été particulièrement prononcé dans les secteurs des investissements productifs et de la production agricole, tandis que le chômage a marqué un palier et que l'on observe une modeste progression de l'emploi depuis le milieu de 1978. Le taux de l'inflation a continué de se ralentir jusqu'au milieu de l'année 1978, mais s'est depuis lors stabilisé, en grande partie du fait des pressions des prix extérieurs. Le déficit extérieur courant a fortement augmenté en 1978, quoique pour des raisons en grande partie temporaires. Au début de 1979, une certaine accélération de l'expansion de la masse monétaire a conduit les autorités à prendre des mesures correctrices pour la ramener dans la ligne de l'objectif visé, et avec l'hypothèse d'une politique de régulation de la demande restant pratiquement inchangée, le rythme de l'expansion devrait s'accélérer, mais sans modification notable du taux de chômage. Sous réserve que la progression des revenus salariaux reste parallèle à celle des prix, le taux de l'inflation pourrait être maintenu à peu près à son niveau présent. Les perspectives extérieures sont plus favorables et le déficit extérieur courant tend actuellement à se réduire quelque peu grâce au dynamisme des exportations agricoles et à la sensible amélioration des termes de l'échange.

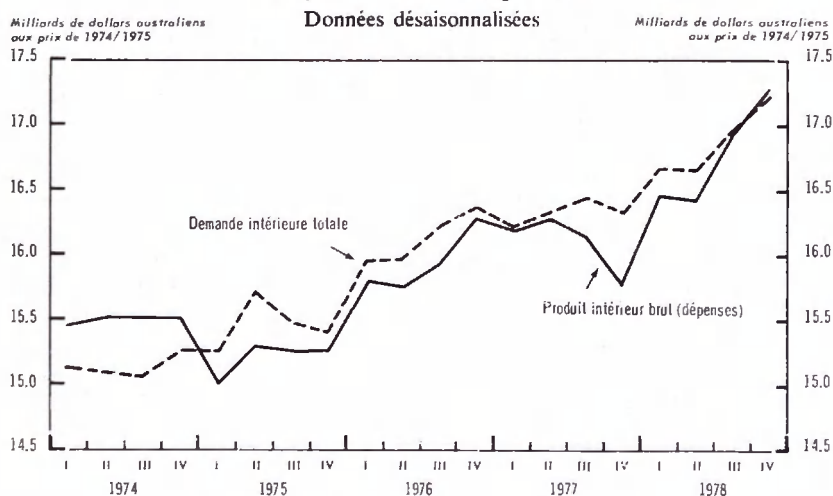
La première partie de la présente étude passe en revue les principaux aspects de l'évolution économique depuis le milieu de l'année 1977, les tendances à moyen terme de la balance des paiements étant examinées dans la deuxième partie. La troisième partie est consacrée à une analyse de la politique économique, tandis que les perspectives à court terme sont étudiées dans la quatrième partie qui présente, en conclusion, quelques considérations de politique économique.

I ÉVOLUTION RÉCENTE

Demande et production

Après la pause marquée à la fin de 1976 et au début de 1977 par le mouvement progressif de reprise qui s'était amorcé au sortir de la récession de 1974-1975, la demande et la production globales ont retrouvé leur tendance ascendante. Depuis le second semestre de 1977, le PIB en termes réels s'est redressé d'abord lentement puis à un rythme plus soutenu, et son taux annuel de croissance s'établissait à 5 $\frac{1}{4}$ % au second semestre de 1978. Sur l'ensemble de l'année 1978, son taux tendanciel d'augmentation a vraisemblablement été de l'ordre de 3 %, soit un chiffre plus de deux fois supérieur à celui de 1977¹. La rapide progression du volume du PIB au cours de la période la plus récente a cependant tenu dans une très grande mesure à l'accroissement des stocks de produits agricoles à la suite de l'abondante récolte de céréales ; si l'on exclut la production agricole, on constate un ralentissement entre les deux semestres de l'année, en grande partie du fait d'un affaiblissement de la consommation privée. L'évolution de cette composante a également affecté la demande intérieure finale qui, bien que s'étant fortement redressée depuis le milieu de 1977, a cependant progressé moins vite au second semestre de 1978 (3 $\frac{1}{2}$ % en taux annuel) que pendant les six premiers mois de l'année (4 $\frac{1}{2}$ %). L'accélération de l'expansion sur l'ensemble de l'année 1978 a été liée, d'une part, aux modifications apportées

Graphique 1 Demande et production



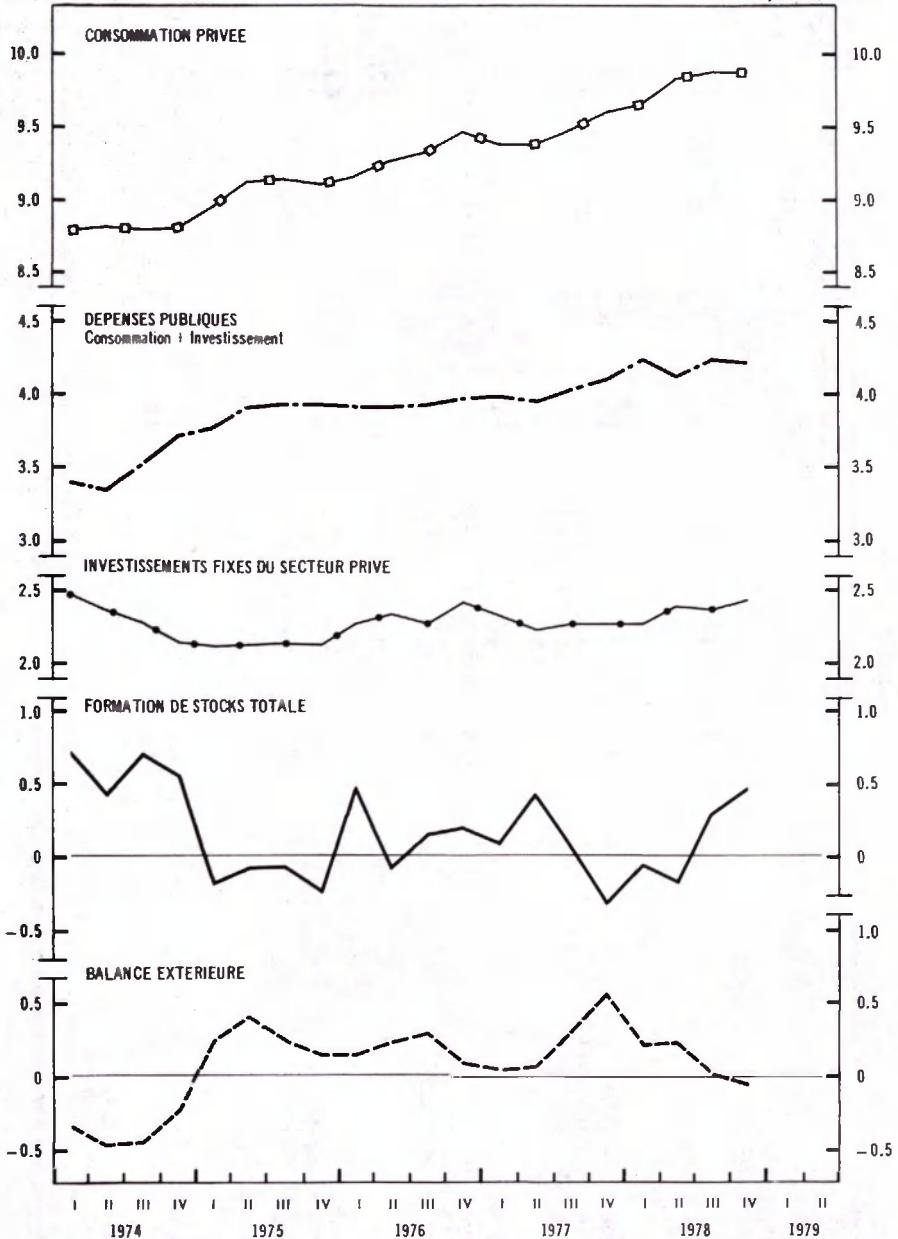
Source: *Quarterly Estimates of National Income and Expenditure*, ABS, Canberra.

1 Comme on le verra à l'annexe I, l'interprétation des comptes nationaux établis sur la base de l'année civile est compliquée par le profil temporel des ajustements saisonniers, les amples fluctuations de la production agricole, les fortes variations de la formation des stocks, l'ampleur de l'écart statistique et d'importantes et fréquentes révisions. Le tableau 1 fait apparaître une progression du PIB en termes réels de 2.7 % pour 1978, chiffre obtenu en additionnant les séries trimestrielles non désaisonnalisées. Sur la base des séries trimestrielles désaisonnalisées, la croissance du PIB en termes réels a été de 3.3 %.

Graphique 2 Composantes de la demande
Données désaisonnalisées

Milliards de dollars australiens
aux prix de 1974/1975

Milliards de dollars australiens
aux prix de 1974/1975



Source: *Quarterly Estimates of National Income and Expenditure*, ABS, Canberra.

à la fiscalité au mois de février, à la réduction progressive des déductions pour investissement et à l'accélération de la consommation publique et, d'autre part, à l'effet exercé sur les revenus disponibles réels par le recul du taux moyen d'inflation.

Tableau 1 Demande et production, 1976 à 1978
Pourcentages de variation en volume¹

| | Par rapport à l'année précédente ² | | | Par rapport au semestre précédent (taux annuels désaisonnalisés) | | | | | |
|---|---|--------|--------|--|--------|--------|--------|--------|--------|
| | 1976 | 1977 | 1978 | 1976 | | 1977 | | 1978 | |
| | | | | I | II | I | II | I | II |
| Consommation | | | | | | | | | |
| Secteur privé | 2.6 | 1.5 | 3.7 | 2.0 | 4.3 | -0.5 | 3.4 | 4.2 | 2.9 |
| Secteur public | 7.2 | 3.2 | 7.2 | 7.6 | 6.3 | 0.5 | 5.8 | 8.0 | 7.2 |
| Formation brute de capital fixe | | | | | | | | | |
| Secteur privé | 10.0 | -2.2 | 4.1 | 17.1 | 3.3 | -5.5 | -0.3 | 4.5 | 6.8 |
| <i>dont</i> : Construction résidentielle | 27.6 | -5.4 | -7.5 | 38.7 | 11.8 | -10.3 | -10.6 | -6.0 | -7.3 |
| Construction non résidentielle | -15.1 | -1.2 | 6.0 | -13.2 | -15.3 | -5.2 | 22.1 | -4.9 | 13.6 |
| Machines et outillages | 10.8 | -0.4 | 10.9 | 18.2 | 4.7 | -2.2 | -0.1 | 14.7 | 12.8 |
| Secteur public | -7.9 | 0.4 | -0.8 | -16.0 | -4.6 | 2.1 | 2.2 | 1.2 | -6.6 |
| Demande intérieure finale | 3.3 | 1.1 | 3.9 | 3.0 | 3.6 | -0.9 | 3.1 | 4.6 | 3.3 |
| Variation de la formation de stocks ³ | (1.3) | (0.0) | (-0.3) | (4.6) | (-0.3) | (1.0) | (-4.8) | (0.3) | (5.8) |
| <i>dont</i> : Secteur privé non agricole ³ | (1.9) | (-0.2) | (-0.6) | (2.3) | (1.5) | (-0.1) | (-2.0) | (-0.6) | (0.9) |
| Secteur agricole et divers ³ | (-0.6) | (0.2) | (0.3) | (2.3) | (-1.9) | (1.1) | (-2.7) | (0.9) | (4.9) |
| Ecart statistique | (-0.3) | (0.3) | (-0.0) | (-0.6) | (1.0) | (1.4) | (-1.7) | (1.2) | (-0.9) |
| Demande intérieure globale | 4.3 | 1.4 | 3.6 | 7.0 | 4.2 | 1.6 | -3.4 | 6.1 | 8.4 |
| Exportations de biens et services | 8.7 | 2.6 | -1.5 | 16.1 | 12.6 | -7.5 | 14.7 | -5.3 | -7.7 |
| Importations de biens et services | 13.0 | 0.8 | 4.0 | 17.6 | 13.4 | 2.9 | -14.0 | 10.7 | 10.7 |
| Variation de la balance extérieure | (-0.5) | (0.3) | (-0.9) | (0.0) | (0.0) | (-1.8) | (4.7) | (-2.5) | (-2.9) |
| Produit intérieur brut | 3.8 | 1.7 | 2.7 | 6.9 | 4.2 | -0.2 | 1.5 | 3.4 | 5.2 |
| <i>dont</i> : Secteur agricole | -8.4 | 9.3 | -3.3 | 4.8 | -2.7 | 3.2 | -13.2 | -2.0 | 57.3 |
| Secteur non agricole | 4.6 | 1.2 | 3.1 | 7.0 | 4.6 | -0.4 | 2.3 | 3.8 | 2.5 |

11 Les données en volume sont mesurées aux prix de 1974/1975.

2 En pourcentage du PIB de la période précédente.

3 Les estimations annuelles de comptes nationaux pour l'Australie sont effectuées pour les exercices à fin juin. Les estimations ci-dessus ont été obtenues par addition des estimations trimestrielles de base.

Source : *Quarterly Estimates of National Income and Expenditure*, ABS, décembre 1978.

Malgré l'amélioration du rythme de l'activité, il ne semble cependant guère probable à ce stade que l'expansion soit devenue assez soutenue pour pouvoir s'entretenir d'elle-même : la croissance de la production a été alimentée suivant les périodes par des composantes différentes de la demande dont aucune n'a progressé rapidement de manière continue. Dans un premier temps, l'expansion a été largement fondée sur la consommation privée et la dépense publique qui ont rapidement augmenté au deuxième semestre de 1977 et au premier semestre de l'année dernière. Ces deux composantes de la demande se sont ensuite essouffées dans le courant de l'année en raison d'une forte diminution des investissements publics résultant en partie d'une réduction des dépenses en capital de l'administration centrale. L'expansion de l'activité a été alors soutenue par une forte reprise de la formation de stocks (presque entièrement due aux stocks agricoles, les stocks non agricoles entrant toutefois dans la phase ascendante de leur cycle) et par la croissance de l'investissement fixe privé, notamment des investissements productifs. La contribution de ces facteurs à la croissance globale a été suffisamment importante pour compenser, et au-delà, le ralentissement des autres composantes et l'effet négatif plus prononcé de la variation du solde extérieur réel.

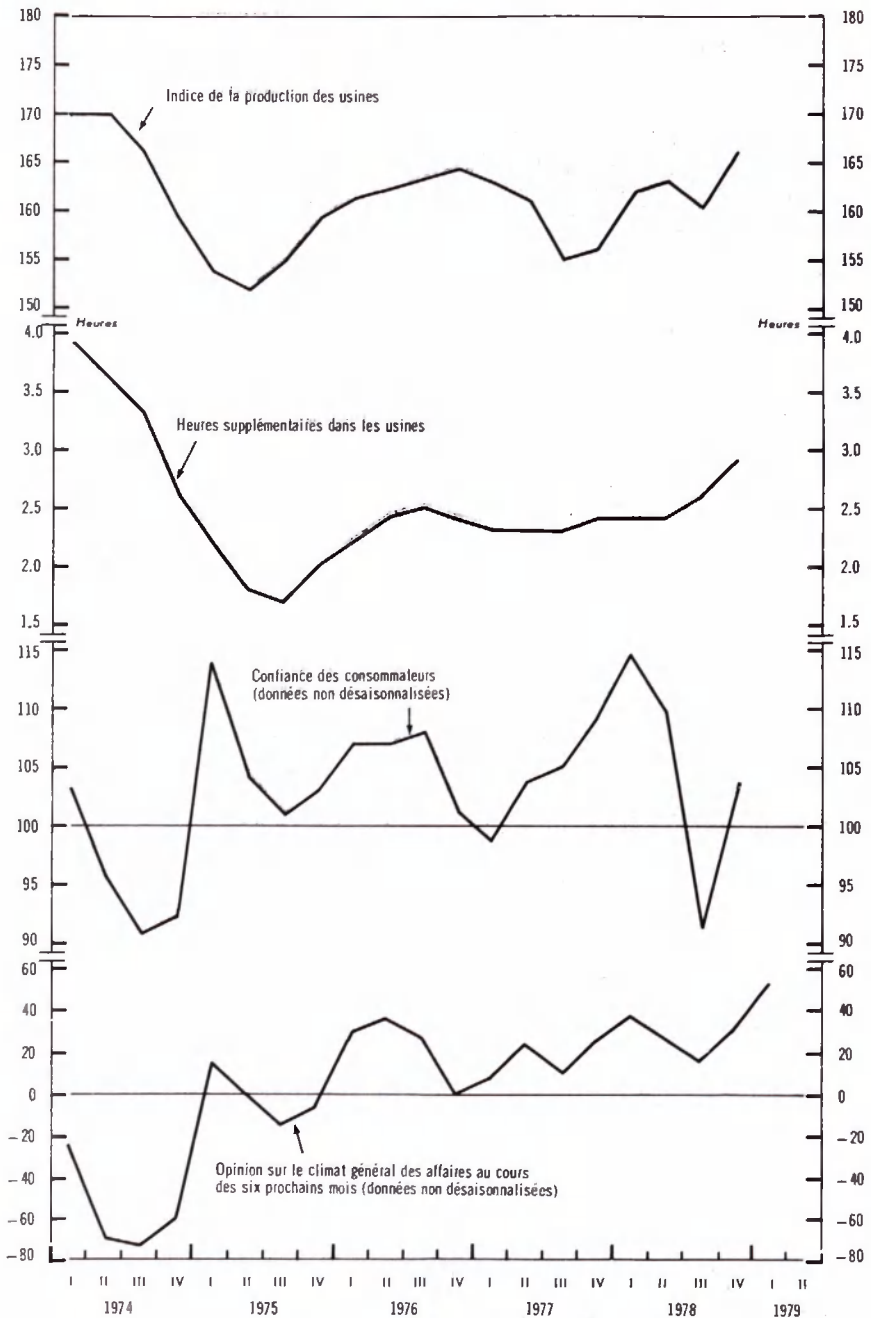
Composantes de la demande

En dépit d'un léger affaiblissement au second semestre, la consommation privée est restée soutenue sur l'ensemble de l'année 1978, progressant à un rythme plus rapide qu'en 1977, en grande partie du fait de l'accroissement des revenus non salariaux et d'une réduction des taux moyens de l'impôt sur le revenu (tableau 2). Comme nous l'avons déjà vu, les revenus agricoles ont très rapidement augmenté, grâce à l'amélioration des prix à l'exportation. Ces mouvements se sont accompagnés d'une forte progression des autres revenus des personnes physiques (principalement les revenus des travailleurs indépendants et les loyers), ainsi que des paiements de transfert. Sous l'effet conjugué du ralentissement de l'inflation, de l'indexation partielle et de l'espacement des sessions sur les salaires au second semestre de l'année (qui, de trimestrielles, sont devenues semestrielles), la hausse des salaires et des traitements a continué de se ralentir et n'a que faiblement contribué à l'accélération générale des revenus des ménages. Après avoir augmenté de 11.6 % en 1977, les revenus disponibles des ménages ont progressé de 12.8 % en 1978 et leur taux annuel de croissance s'établissait aux alentours de 13 % au cours du second semestre ; la part des salaires et des traitements dans le total n'a cependant été que de 63 %, soit environ 4 points de moins que deux ans plus tôt. Les modifications de la structure de la fiscalité amorcées en 1976 et 1977, et la première année pleine d'application du nouveau facteur d'indexation de l'impôt (à partir du 1^{er} juillet 1977), ont contribué à faire progresser les revenus disponibles en réduisant le taux global d'imposition². Le taux d'épargne, qui était tombé à 15½ % au second semestre de 1977, s'est redressé en 1978, en grande partie sous l'effet de la progression des revenus agricoles enregistrée au second semestre de l'année³. De ce fait, le taux d'épargne

2 Sur les dix-huit mois se terminant à la fin de 1978, les modifications de l'impôt ont représenté l'équivalent de 1 point de pourcentage de l'expansion de la consommation privée.

3 L'expérience montre que les agriculteurs commencent généralement par accroître substantiellement leur épargne quand les revenus agricoles augmentent. Cela tient à divers facteurs, notamment au fait que les remboursements de dettes sont comptabilisés comme une « épargne » dans les comptes nationaux. En outre, dans la comptabilité nationale, l'agrégat « revenu agricole » qui entre dans le revenu disponible des ménages est le revenu des exploitations agricoles non constituées en sociétés. Pour une période donnée, cet agrégat n'est pas égal au montant effectivement perçu par les exploitants, car il comprend l'accroissement des avoirs auprès des offices de commercialisation. Le taux d'épargne ayant augmenté au second semestre de l'an dernier, il a été plus élevé en 1978 qu'en 1977.

Graphique 3 Indicateurs conjoncturels



Source: L'indice de la production des usines provient de ANZ Bank. *Business Indicators*. Les données sur les heures supplémentaires dans les usines sont tirées des séries *Seasonally Adjusted Indicators* et *Digest of Current Economic Statistics*, établies l'une et l'autre par ABS. La courbe de confiance des consommateurs est tirée de *Consumer Surveys*, Institute for Applied Economic and Social Research. Les opinions sur le climat général des affaires proviennent de *Survey of Industrial Trends*, que réalisent conjointement les "Associated Chambers of Manufacturers" et la "Bank of N.S.W."

Tableau 2 Revenu et consommation des ménages¹
 Pourcentages de variation par rapport à l'année précédente

| | 1976 | 1977 | 1978 |
|---|--------|--------|--------|
| Salaires, traitements et primes | 15.2 | 10.5 | 8.9 |
| Revenus agricoles | -12.5 | 28.7 | 20.0 |
| Autres revenus privés | 18.8 | 17.2 | 14.1 |
| Transferts publics | 26.8 | 16.0 | 11.0 |
| Revenu total des ménages | 16.0 | 12.9 | 10.5 |
| Taux d'imposition ² | (16.1) | (17.2) | (15.6) |
| Revenu disponible | 14.0 | 11.3 | 12.4 |
| Indice implicite des prix de la consommation | 14.0 | 10.3 | 8.4 |
| Revenu disponible réel | — | 0.9 | 3.7 |
| Taux d'épargne ³ | (16.1) | (15.7) | (15.7) |
| Consommation réelle du secteur privé | 2.6 | 1.5 | 3.7 |

1 Les estimations annuelles de comptes nationaux pour l'Australie sont effectuées pour les exercices à fin juin. Les estimations ci-dessus ont été obtenues par addition des estimations trimestrielles de base.

2 En pourcentage du revenu total des ménages.

3 En pourcentage du revenu disponible réel.

Source : *Quarterly National Accounts*, ABS, décembre 1977 et décembre 1978.

global a légèrement augmenté entre 1977 et 1978, bien que sa tendance à plus long terme soit nettement décroissante depuis 1975 ; l'évolution assez irrégulière du taux d'épargne dans la période récente s'explique probablement par une réaction décalée aux variations soudaines du revenu disponible. Ce taux a peut-être aussi été influencé par la redistribution des revenus qui s'est opérée au détriment de la part des traitements et salaires.

Un trait caractéristique de la présente phase d'expansion a été le fort redressement (10.9 %) des investissements productifs en 1978 après le léger fléchissement observé en 1977, qui avait cependant fait suite lui-même à une progression du même ordre en 1976. L'autre composante des investissements des entreprises — la construction non résidentielle — a elle aussi fortement progressé, mais sa reprise ne s'est amorcée qu'au second semestre de 1977. Le redressement des investissements des entreprises s'explique probablement en partie par des opérations cycliques de remplacement de matériel et en partie par une modeste expansion des capacités industrielles, expansion dont le profil temporel et la composition ont été influencées par un certain nombre de facteurs. En ce qui concerne son évolution dans le temps, l'activité d'investissement a sans nul doute été encouragée par la reprise de la production et sa récente accélération, ainsi que par une amélioration des profits après impôts. La rentabilité brute ne s'est pas sensiblement redressée depuis 1974-1975, mais les profits nets ont été accrus par un certain nombre d'avantages fiscaux⁴ dont l'effet combiné a été d'accroître d'environ 13 % les profits après impôts sur les deux dernières années. Le profil de l'évolution a également été influencé par l'incidence de la nouvelle déduction pour investissement qui a grandement incité les entreprises à procéder aux éventuelles extensions de la capacité envisagées. La déduction s'appliquait à un taux de 40 % aux installations et matériel commandés entre le 1^{er} janvier 1976 inclusivement et exclusivement le 1^{er} juillet 1978, et sous réserve que les équipements concernés entrent en exploitation avant le 1^{er} juillet 1979⁵. Les dépenses

4 Les principaux étant le doublement de la provision pour amortissement, la déduction pour investissement et la réévaluation des stocks commerciaux, qui ont été dans une certaine mesure neutralisés par une majoration des taux d'imposition des sociétés dans le budget de 1977.

5 Pour les équipements ne répondant pas à ces critères, le taux de la déduction est de 20 %.

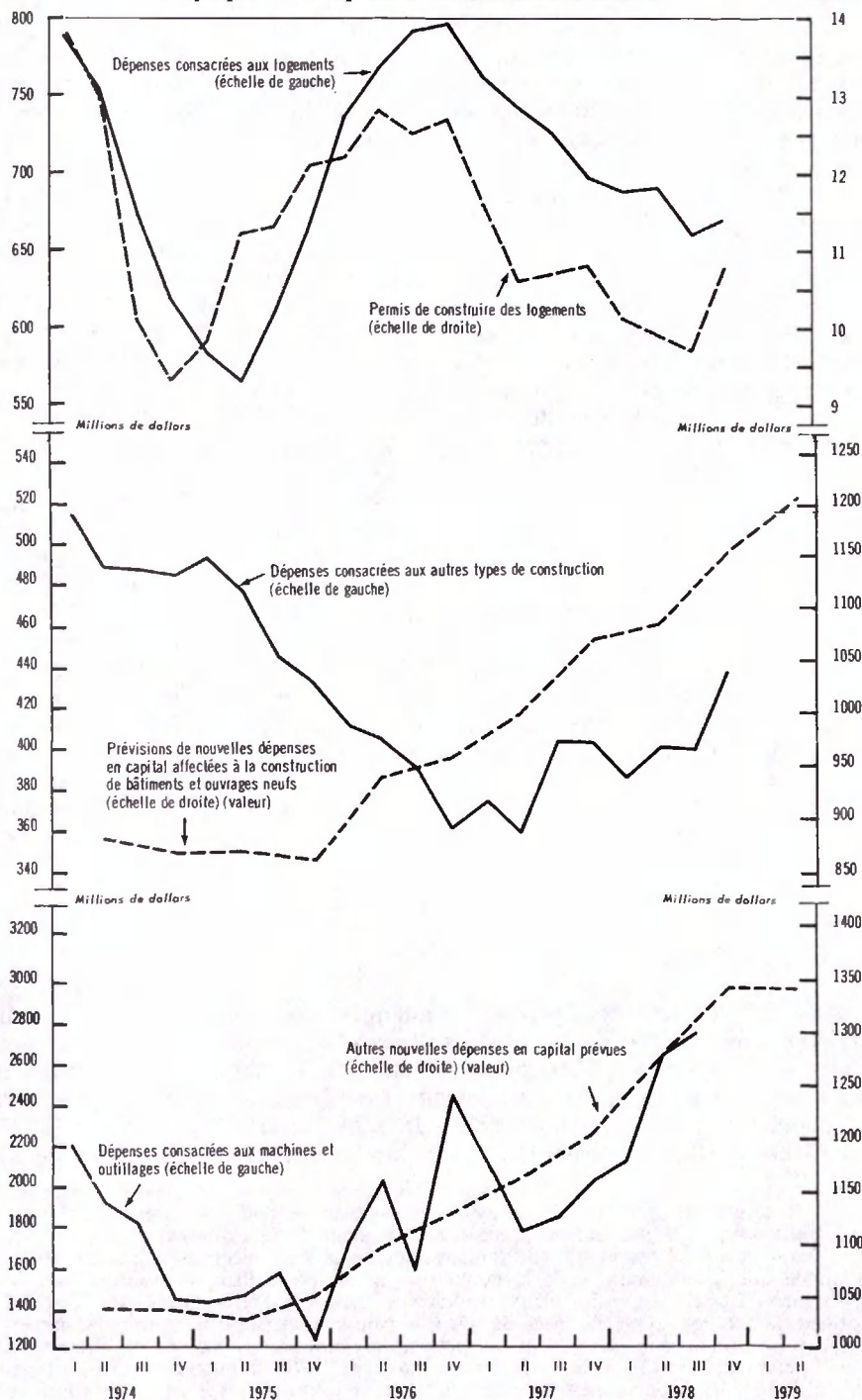
de construction ne bénéficiant pas de la déduction, celle-ci peut aussi expliquer dans une certaine mesure l'importance relative des investissements productifs qui a été l'un des traits dominants du cycle actuel des investissements. Le redressement initial de l'activité de construction a pour l'essentiel concerné le secteur des industries extractives, tandis que le cycle des investissements dans les industries manufacturières et les autres branches industrielles a été principalement centré sur un programme de rééquipement. Une telle concentration doit de toute façon avoir été conforme aux désirs des dirigeants d'entreprises manufacturières dans la mesure où, aux niveaux actuels des salaires et des taux d'intérêt réels, ils recherchent une augmentation de l'intensité de capital et une rentabilité rapide grâce à un accroissement de la productivité du travail. Il est difficile d'apprécier à ce stade dans quelle mesure l'évolution des investissements représente une adjonction nette à la capacité, mais sur la majeure partie de la période sous revue, l'économie australienne et, en particulier, les industries manufacturières ont tourné à des niveaux inférieurs à la pleine utilisation des capacités, et malgré l'augmentation du volume de la production et l'amélioration de la confiance des entreprises, il n'est pas certain que l'on ait atteint le stade où les pressions exercées sur les capacités existantes soient suffisamment fortes pour susciter une nette réaction des investissements.

L'évolution de la construction résidentielle diffère nettement de celle des investissements des entreprises. Le volume des dépenses consacrées aux logements neufs suit une tendance décroissante depuis maintenant deux ans et, en 1978, il a fléchi de 7.5 %. L'ajustement des stocks opéré par l'industrie de la construction depuis le précédent sommet du quatrième trimestre de 1976⁶, ainsi que le resserrement des conditions monétaires, ont largement contribué à cette évolution. D'autres facteurs, tant à long qu'à court terme, sont cependant aussi intervenus. Sur le plan démographique, l'affaiblissement des taux de migration et de fécondité, le ralentissement de l'expansion démographique et la diminution du nombre des mariages sont autant d'éléments qui ont contribué à un fléchissement structurel de la demande de logements. Qui plus est, une modification des prix relatifs des logements existants et des logements neufs s'est traduite par un renforcement apparent de la préférence des consommateurs pour les habitations anciennes, en même temps qu'elle les incitait à engager des dépenses directes pour financer des modifications et des agrandissements plutôt que pour acquérir des terrains et des logements neufs. Il se peut aussi que nombre de ménages aient été très réticents à l'idée d'engager à la fois leurs réserves financières et leurs revenus futurs pour l'achat de logements neufs à une époque où ils risquaient de se trouver dans l'obligation de prélever sur leur épargne pour faire face à leur consommation courante. Vers la fin de 1978, toutefois, on pouvait observer des signes incontestables d'une reprise de l'activité de construction de logements. Le nombre des logements mis en chantier par le secteur privé a augmenté de près de 4.8 % au dernier trimestre de l'année, puis de 11.2 % au premier trimestre de 1979. Toutefois, pour les raisons mentionnées plus haut, il est peu probable que la construction de logements retrouve les niveaux d'activité qu'elle avait atteints dans les phases de haute conjoncture enregistrées en 1973 et en 1976.

Après presque deux ans de croissance relativement lente, les dépenses totales du secteur public en biens et services se sont brutalement accélérées à partir du milieu de l'année 1977, mais ce mouvement s'est poursuivi pendant trois tri-

6 La construction privée de logements avait rapidement augmenté pendant six trimestres consécutifs jusqu'à la fin de 1976, sa progression dépassant 40 % entre le point le plus bas et le point le plus haut. La fin de cette période et le début de 1977 ont été marqués par la constitution d'un important stock de logements neufs invendus. Il en est résulté un tassement de l'activité de construction de logements depuis lors, cependant que les stocks étaient ramenés à un niveau plus normal.

Millions de dollars **Graphique 4 Composantes des investissements fixes** Millions



Source : Permis de construire des logements: *Monthly Review of Business Statistics*, ABS. Dépenses consacrées aux logements, aux autres types de construction et aux machines et outillages: *Quarterly Estimates of National Income and Expenditure*, ABS. Prévisions tirées de *New Capital Expenditure by Private Enterprises*, ABS.

mestres et a ensuite fait place à une évolution plus irrégulière (graphique 2). De même qu'en 1976 et 1977, l'expansion des dépenses publiques en 1978 a lagement tenu à la consommation, qui s'est accrue d'environ 7.2 %. Les investissements publics ont en revanche reculé de 0.8 %. Bien que la progression moyenne des dépenses publiques ait été de 4½ % en 1978, on a observé un fort ralentissement entre les deux semestres de l'année, en grande partie du fait de l'orientation relativement restrictive du budget de l'exercice 1978. Cette décélération a concerné la consommation comme l'investissement, mais cette dernière composante a été la plus affectée et a fléchi de 6.7 %, en taux annuel, au second semestre de l'année. Ces variations globales résultent de la conjonction de plusieurs facteurs à l'œuvre aux divers niveaux d'administration — l'administration centrale, les administrations fédérales hors-budget et les Etats. Sur l'ensemble de l'année 1978, les dépenses fédérales ont augmenté de 4.2 % et celles des Etats et des administrations locales de 4.7 % ; au second semestre de l'année, les premières se sont accrues au taux annuel de 1.3 % et les secondes au taux annuel de 3.0 %. Le ralentissement de la progression des dépenses fédérales reflète la contraction du volume des dépenses fédérales en biens et services inscrite dans les prévisions budgétaires pour l'exercice 1978-1979.

La formation de stocks a continué d'accuser d'amples fluctuations pendant la période récente, qui a été marquée par des variations considérables des stocks non agricoles comme des stocks agricoles. Après avoir exercé une influence négative sur la croissance du PIB réel au cours des deux semestres de 1977 et au premier semestre de 1978, les stocks non agricoles sont entrés dans la phase ascendante de leur cycle au second semestre de 1978 et ont alors apporté une contribution appréciable à la croissance. Le rapport des stocks aux ventes de produits non agricoles a néanmoins continué de fléchir lentement, de sorte qu'il s'est trouvé ramené de 74 % au deuxième trimestre de 1977 à 71 % au dernier trimestre de 1978. Les stocks agricoles, qui avaient baissé durant la période de douze mois se terminant au milieu de 1978, en grande partie par suite de la sécheresse, se sont fortement redressés au second semestre de l'an dernier, du fait des excellents résultats de la campagne 1978-1979⁷. Au total, la contribution de la formation de stocks à la croissance du PIB au second semestre de l'an dernier a été d'environ 5¾ % (taux annuel).

Le marché du travail

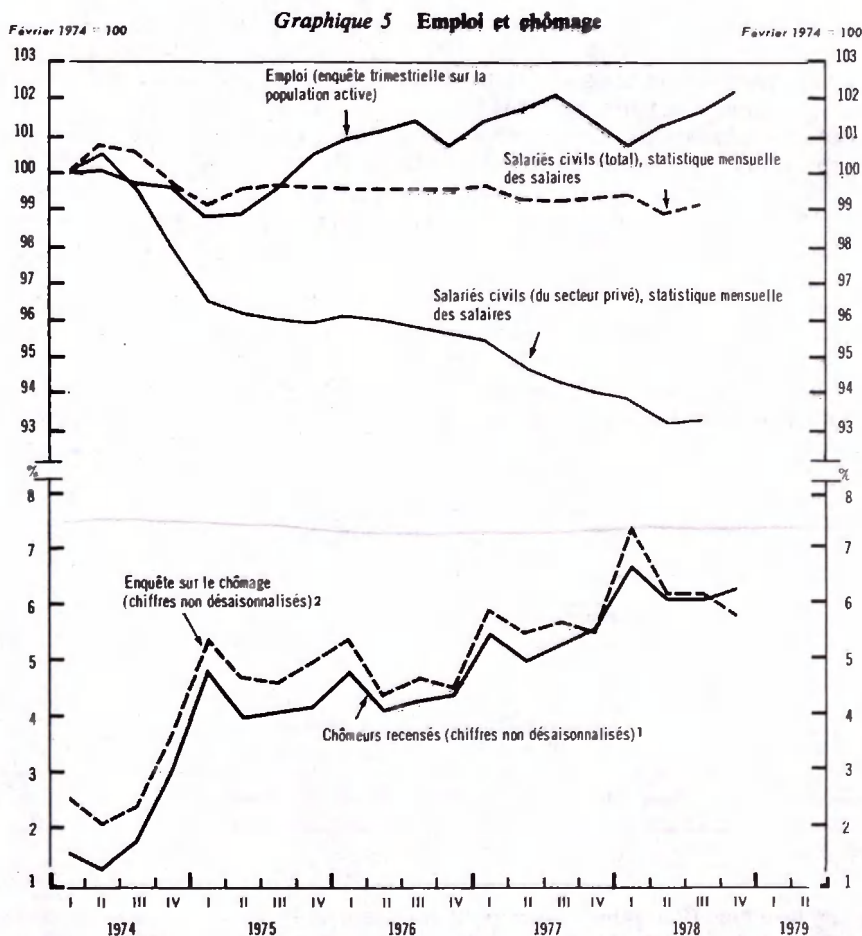
Malgré l'expansion de la production amorcée vers le milieu de 1977, il semble que le marché du travail⁸ soit, dans l'ensemble, resté déprimé. D'après les résultats de l'enquête sur la population active, le nombre moyen de personnes à la recherche d'un emploi à temps complet ou à temps partiel, en pourcentage de la population active totale, est passé de 4.8 % en 1976 à 5.7 % en 1977 et à 6.3 % en 1978 ; le chômage, mesuré par le nombre de demandes d'emploi

7 Les stocks agricoles ont fortement augmenté au second semestre de 1978 comme suite à l'expansion de la production agricole, en attendant d'être exportés.

8 Il est particulièrement difficile d'interpréter l'évolution récente du marché du travail étant donné que les estimations de la population active et de l'emploi doivent faire l'objet d'importantes révisions, que les deux principales mesures d'information sur l'emploi ne concordent pas et que l'on ne procède plus à l'ajustement saisonnier des statistiques du chômage. Les problèmes posés par la correction des variations saisonnières ont amené les services statistiques australiens à suspendre à partir de 1977 la publication des estimations désaisonnalisées du chômage établies sur la base de l'enquête sur la population active. L'enquête elle-même a été profondément modifiée, avec notamment l'adoption de nouvelles bases d'estimation, dérivées du recensement de 1976, d'un nouvel échantillonnage, d'un nouveau questionnaire et d'une nouvelle périodicité (depuis février 1978, l'enquête est effectuée tous les mois).

non satisfaites, a suivi une évolution à peu près semblable. L'augmentation du chômage s'est incontestablement ralentie à partir du milieu de 1978 et a probablement cessé maintenant. C'est pourquoi le nombre total de chômeurs n'a été que légèrement plus élevé en avril 1979 (415 000 personnes, soit 6.4 % de la population active) qu'en avril 1978 (401 000 personnes, soit 6.3 % de la population active).

Les deux séries disponibles sur l'emploi donnent à penser que, pour la première fois depuis la récession de 1974-1975, celui-ci réagit avec une certaine vigueur à l'expansion de la production⁹. Bien que les séries donnent des images



1 Nombre de personnes recensées comme étant à la recherche d'un emploi, en pourcentage de la population active.

2 Nombre de chômeurs en pourcentage de la population active.

Source: *The Labour Force, ABS, Employment and Unemployment, ABS.*

9 Les deux séries ne couvrent pas le même champ. La série sur l'emploi total est tirée des résultats de l'enquête sur la population active, tandis que les chiffres sur les salariés civils non agricoles proviennent principalement des déclarations adressées par les employeurs en vue du paiement de l'impôt sur les salaires versés. La première série est celle qui correspond à la mesure la plus large de l'emploi. Il convient de noter qu'elle est assez irrégulière, du fait de l'instabilité de l'échantillon.

divergentes de la tendance de l'emploi à long terme et du profil de son évolution d'un trimestre sur l'autre, il semble que l'emploi ait commencé d'augmenter au second semestre de 1978 et que ce mouvement se soit poursuivi pendant les premiers mois de cette année, inversant ainsi la tendance hésitante observée en 1977 et au premier semestre de 1978. Après deux ans de stabilité, la série mensuelle désaisonnalisée de l'emploi civil, fondée sur les déclarations d'impôts sur les salaires versés, a fléchi de près de $\frac{1}{2}$ % au deuxième trimestre de 1977, après quoi elle est de nouveau restée stable pendant environ douze mois. Quant au nombre de salariés civils, il a augmenté chaque mois au second semestre de 1978 et au premier trimestre de 1979, pour atteindre finalement un niveau supérieur de 1.2 % à celui du milieu de 1978. Cette amélioration a été en grande partie due à une expansion de l'emploi dans le secteur privé, contrastant avec la tendance décroissante qui se manifestait depuis 1974 (en 1977 et au premier semestre de 1978, le nombre de salariés civils du secteur privé avait diminué au taux annuel de $1\frac{3}{4}$ %). L'autre mesure de l'emploi, à savoir l'emploi total, évalué au moyen de l'enquête trimestrielle sur la population active (englobant, outre les salariés, les employeurs, les travailleurs indépendants et les travailleurs familiaux non rémunérés collaborant au fonctionnement d'une entreprise ou d'une exploitation agricole familiale), a d'une manière générale augmenté plus vite que le nombre des salariés civils, du fait d'une assez forte croissance de l'effectif des employeurs et des travailleurs indépendants (graphique 5).

La chute des taux d'activité, qui paraît toutefois s'être atténuée ces derniers temps, a été l'un des facteurs ayant contribué à modérer l'expansion du chômage. De mai 1977 à novembre 1978, la population civile de plus de 15 ans s'est accrue de 2.8 %, mais le chiffre de la population active ne s'est guère modifié. Les taux d'activité ont donc légèrement fléchi, et leur recul a été plus prononcé

Tableau 3 Durée du chômage
En août de chaque année

| | Durée moyenne en semaines | | |
|------|-----------------------------|-----------------------------|--|
| | Hommes de plus de 20 ans | Femmes de plus de 20 ans | Hommes et femmes entre 15 et 19 ans |
| 1975 | 12.7 | 12.2 | 13.2 |
| 1976 | 17.5 | 16.1 | 18.5 |
| 1977 | 22.1 | 18.9 | 21.1 |
| 1978 | 27.8 | 27.2 | 23.5 |

Source : *The Labour Force*, ABS, août 1978 et données révisées non publiées.

pour les hommes (2.1 points) que pour les femmes (1.2 point). Le taux d'activité des jeunes de 15 à 19 ans s'est réduit de 2.3 points, ce qui explique en partie le fléchissement de l'importance relative du chômage chez les jeunes. Compte tenu de la reprise de l'activité et de ce que, dans le passé, les fléchissements des taux d'activité économique tendaient généralement à refléter les mouvements de l'activité économique, les modifications intervenues ces dernières années sont difficilement explicables. Une raison peut en être que la durée croissante du chômage a conduit à une augmentation du nombre des travailleurs découragés. Le tableau 3 permet effectivement de constater qu'après s'être régulièrement allongée sur les trois années prenant fin en novembre 1977, la durée du chômage a fortement augmenté au cours des douze mois suivants.

Salaires, productivité et bénéfices

La décélération des taux de salaire et des rémunérations s'est poursuivie en 1978 pour la quatrième année consécutive, mais certains signes donnent à penser que la tendance pourrait être en train de s'inverser. L'augmentation des taux de salaires masculins¹⁰, qui était de 10½ % d'une année sur l'autre au second semestre de 1977¹¹, est tombée à 9½ % au premier trimestre de 1978 et à 6¼ % au deuxième trimestre. Au mois d'août, elle n'était plus que de 4½ %, cette nouvelle décélération traduisant dans une large mesure les succès obtenus par les autorités sur le front de l'inflation, mais aussi en partie la réduction du facteur d'indexation des taux de salaire sur les hausses de prix fixé par la Commission d'Arbitrage¹², le calendrier des décisions en matière de salaires et le fait que les sessions de la Commission sont devenues semestrielles seulement. Conformément aux nouveaux principes de détermination des salaires annoncés en septembre (voir plus loin), le nombre de sessions consacrées aux salaires a été ramené de quatre à deux par an. En conséquence, aucune augmentation n'a été accordée entre juin et décembre 1978. Au mois de décembre, néanmoins, la Commission d'Arbitrage a autorisé l'indexation intégrale des salaires sur l'augmentation (4 %) de l'indice des prix à la consommation pendant les six mois prenant fin en septembre. On peut s'attendre à ce que le relèvement des taux de salaires se reflète dans les rémunérations hebdomadaires moyennes au début de 1979. Il est également possible que les rémunérations soient affectées au premier semestre de cette année par le nombre croissant d'augmentations applicables à un grand nombre de salariés que la Commission accorde au titre de la « qualité du travail » au niveau des branches d'activité.

A la différence de celle des salaires et des traitements, la progression des bénéfices bruts des entreprises¹³ s'est accélérée pour s'établir à un taux d'environ 11 % sur les douze mois prenant fin au premier semestre de 1978, mais est ensuite retombée à un taux annuel de 5¾ % au second semestre de l'année. Bien que, sur les dix-huit mois prenant fin au second semestre de 1978, le taux de croissance des bénéfices des sociétés avant impôt ait été légèrement supérieur à celui des salaires et des traitements, la part des profits des sociétés dans le revenu national¹⁴ ne s'est pas améliorée, se maintenant à 13¼ % au second semestre de 1978, soit le niveau auquel elle s'établissait un an plus tôt. Sur la base des chiffres après impôt, l'augmentation des profits des sociétés a été un peu plus prononcée et s'est traduite par un élargissement de la part des bénéfices dans le revenu national, principalement en raison du doublement des provisions pour amortissement, des déductions pour investissement et de la réévaluation des stocks commerciaux.

L'écart qui s'est creusé depuis 1972 entre l'augmentation des salaires réels et celle de la productivité a été analysé de manière relativement détaillée dans l'Etude économique que l'OCDE a consacrée l'année dernière à l'Australie¹⁵. On avait indiqué que le large écart qui était apparu entre 1972 et 1975¹⁶ était

10 Augmentations d'une année sur l'autre accordées par la Commission d'Arbitrage.

11 Après avoir culminé à 33½ % au second semestre de 1974, ce taux était tombé de plus de moitié pendant les périodes correspondantes de 1975 et 1976.

12 Depuis le début de 1976 et jusqu'en mai 1978, la Commission n'avait généralement accordé qu'une indexation partielle des salaires.

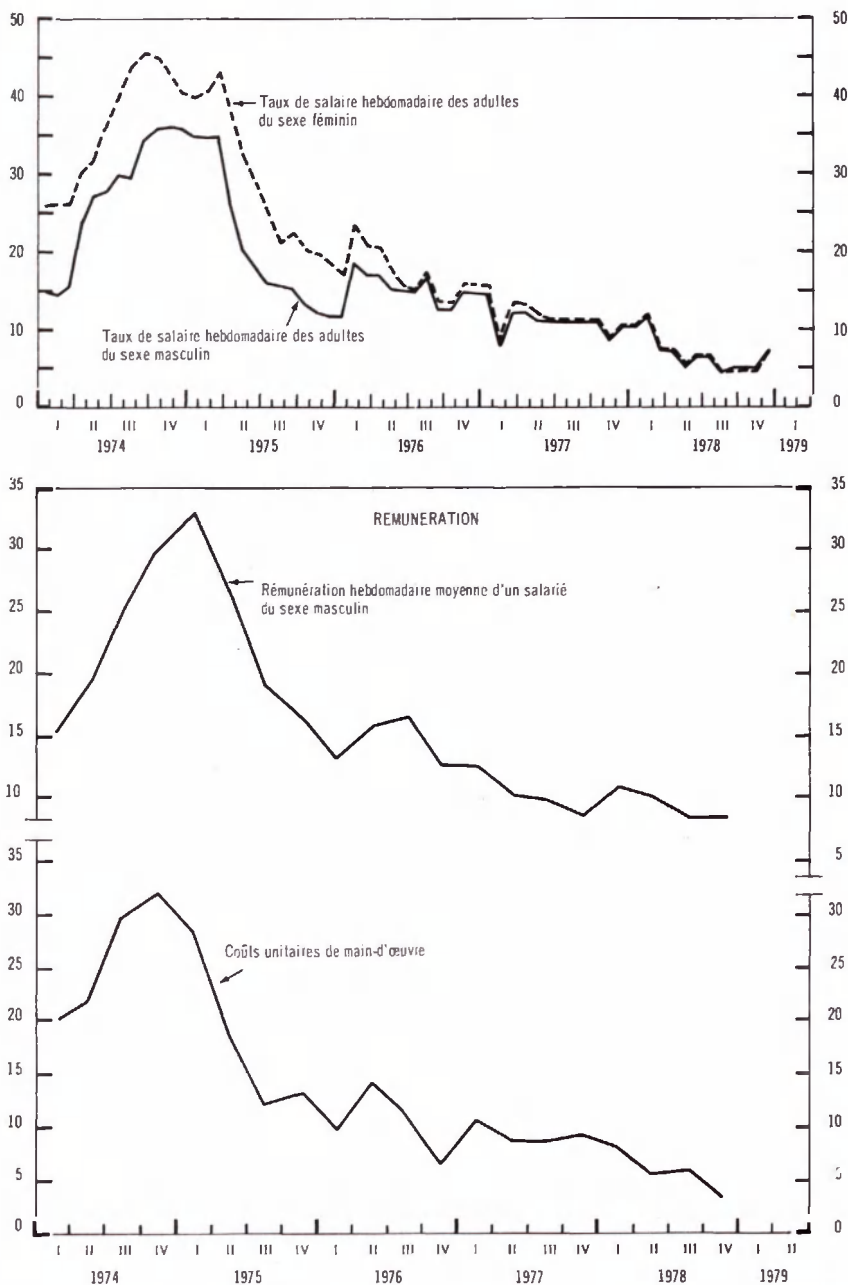
13 Estimations sur la base des comptes nationaux de l'excédent brut d'exploitation des entreprises commerciales.

14 Rapport entre l'excédent brut d'exploitation des sociétés et la production non agricole au coût des facteurs.

15 Voir Etude économique de l'Australie, OCDE, avril 1978, pages 18 à 22 et 32 à 34.

16 En 1975, de tous les pays de l'OCDE pour lesquels on disposait de données comparables, l'Australie a été celui où l'écart était le plus important.

Graphique 6 Taux de salaire, rémunération et coûts unitaires de main-d'œuvre
Taux de progression par rapport à la période correspondante de l'année précédente



Sources : Les données relatives aux taux de salaire et à la rémunération hebdomadaire moyenne sont tirées de *Wage Rates and Earnings*, ABS. Les coûts unitaires de main-d'œuvre ont été évalués en divisant les salaires, traitements et accessoires par la production réelle non agricole. *Quarterly Estimates of National Income and Expenditure*, ABS.

lui-même dû à une profonde modification des parts relatives de facteurs résultant dans une large mesure de l'effet conjugué de l'explosion des salaires de 1974 et de la progression rapide, quoique plus modérée, des prix. Les estimations du Secrétariat¹⁷ donnent à penser que, du milieu de 1975 au milieu de 1977, les coûts salariaux moyens en termes réels (mesurés par le montant réel des salaires et des avantages accessoires par homme-heure) se sont accrus d'environ 3 $\frac{3}{4}$ % alors que la productivité moyenne de la main-d'œuvre (PIB réel par heure travaillée) progressait d'environ 5 %, ce qui indique un rétrécissement marginal de l'écart. Depuis le deuxième trimestre de 1977 et jusqu'au troisième trimestre de 1978, le rythme de l'ajustement pourrait bien s'être accéléré, en raison de la progression plus lente des coûts salariaux réels et des gains plus rapides de productivité. La récente réduction de l'écart entre les salaires réels et la productivité ne s'est cependant pas accompagnée d'une augmentation de la part des revenus de facteurs avant impôt du secteur des entreprises, laquelle reste nettement inférieure à sa moyenne de longue période. De fait, sur les deux années prenant fin au quatrième trimestre de l'année dernière, la consommation totale de travail s'est réduite de 1 $\frac{1}{2}$ % et son fléchissement a été légèrement plus important sur l'ensemble de la période. L'écart cumulé entre les salaires réels et la productivité demeure enfin relativement élevé.

Les mouvements de l'emploi, du chômage, des coûts salariaux réels, de la productivité, des parts de revenus de facteurs et des investissements productifs que nous venons d'examiner rapidement sont tous interdépendants. Leur analyse fait notamment apparaître que bien que l'écart entre les salaires réels et la productivité tel qu'il est défini ici se soit réduit, cette évolution est principalement imputable à une amélioration de la productivité due à des économies de main-d'œuvre, plus qu'à une réduction des salaires réels.

Prix

Le ralentissement de la hausse de l'indice des prix à la consommation (13.5 % en 1976 et 12.3 % en 1977) est devenu plus prononcé en 1978 (7.9 %). Mais après la décélération observée entre le second semestre de 1977 et le premier semestre de 1978 (de 8.9 % à 7.3 % en taux annuels), l'indice a marqué une nouvelle accélération sur les six derniers mois de 1978, s'établissant à 8.2 % en taux annuel. Cette tendance plus soutenue a été largement imputable au relèvement de la taxe pétrolière et des impôts indirects annoncés dans le budget d'août, relèvement qui, compte tenu de la modification apportée à la comptabilisation des dépenses consacrées à la santé et aux soins personnels, est entré pour un tiers de point environ dans l'augmentation de 2,3 % accusée par l'indice au cours du dernier trimestre¹⁸. Ceci donne à penser que le rythme tendanciel d'accroissement ne s'est guère modifié entre les deux semestres de l'année. La situation paraît être restée largement inchangée au premier trimestre de 1979,

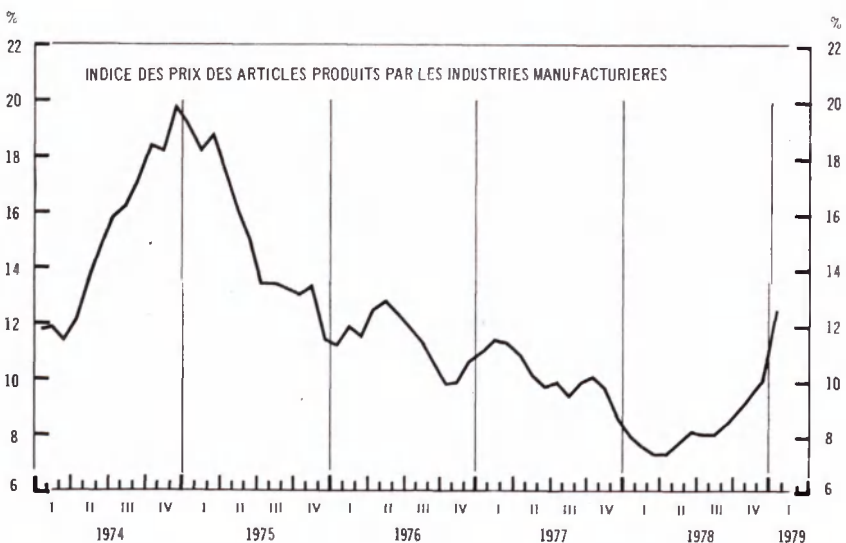
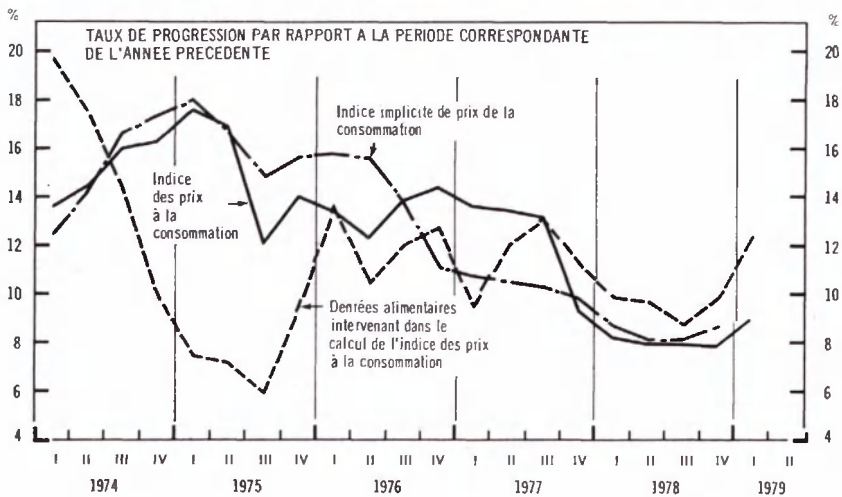
17 Ces estimations sont établies en grande partie sur la base de la méthodologie définie dans *Round up of Economic Statistics*, The Treasury, septembre 1978. Tant les données relatives à la main-d'œuvre que les chiffres des comptes nationaux utilisés pour apprécier les variations de l'écart étant incomplets et sujets à révision, ces estimations donnent une indication du sens des variations plus qu'elles ne reflètent leur ampleur quantitative précise. Les estimations présentées ci-dessus diffèrent sensiblement de celles de la dernière Etude en ce que les chiffres relatifs à la productivité n'ont pas été ajustés en fonction des termes de l'échange.

18 On prévoyait que les modifications des impôts indirects et le relèvement de la taxe pétrolière gonfleraient d'environ $\frac{1}{2}$ et $\frac{3}{4}$ de point respectivement l'indice des prix à la consommation pour le dernier trimestre. La taxe pétrolière a été augmentée pour ramener le prix de la totalité du pétrole brut produit par l'Australie à parité avec les prix du pétrole importé.

l'indice ayant progressé de 1.7 %. Compte tenu de l'indexation intégrale des salaires accordée en décembre (4 %), de la très forte hausse des denrées alimentaires — en particulier des prix de la viande — et du relèvement des prix du pétrole brut, les résultats ont été relativement plus satisfaisants qu'on aurait pu s'y attendre.

Les indices implicites de prix dérivés des comptes nationaux pour le PIB non agricole et les principales composantes de la dépense nationale brute ont suivi une évolution comparable à celle de l'indice des prix à la consommation : le ralentissement observé à partir du sommet atteint vers la fin de 1974 s'est poursuivi au cours du second semestre de 1977, mais les taux sont ensuite

Graphique 7 Prix à la consommation et prix de gros



Sources: Quarterly Estimates of National Income and Expenditure, Consumer Price Index, et Price Index of Articles Produced by Manufacturing Industry, ABS.

demeurés à peu près stationnaires sur les deux semestres de 1978¹⁹ (tableau 4). Les mouvements légèrement divergents des indices implicites du PIB non agricole et des principales composantes de la dépense nationale brute entre les deux semestres de l'année reflètent l'amélioration des termes de l'échange intervenue au second semestre — la hausse des prix à l'exportation ayant entraîné une accélération de la hausse de l'indice implicite des prix du PIB (de 6.7 à 7.1 %, en taux annuels), et des difficultés techniques liées à la détermination des prix de la dépense du secteur public.

Tableau 4 Indicateurs des variations de prix
Pourcentages de variation par rapport à la période précédente, taux annuels

| | 1975 | | 1976 | | 1977 | | 1978 | |
|---|------|------|------|------|------|-----|------|------|
| | I | II | I | II | I | II | I | II |
| Indice global des prix à la consommation | 15.2 | 11.0 | 14.7 | 13.6 | 13.4 | 8.9 | 7.2 | 8.5 |
| Indices implicites des prix ¹ | | | | | | | | |
| Consommation finale du secteur privé | 14.5 | 16.1 | 15.4 | 9.5 | 11.5 | 8.6 | 8.0 | 8.9 |
| Principales composantes de la dépense nationale brute | | | | | | | | |
| Produit non agricole brut | 16.9 | 14.7 | 15.7 | 9.9 | 11.7 | 8.0 | 7.6 | 7.3 |
| Produit non agricole brut | 13.5 | 19.5 | 12.2 | 11.6 | 9.6 | 7.1 | 6.7 | 7.3 |
| Industries manufacturières | | | | | | | | |
| Matières premières utilisées | 3.4 | 11.3 | 10.8 | 14.7 | 19.4 | 3.7 | 10.3 | 25.8 |
| Matières premières importées | 21.2 | 7.5 | 11.8 | 8.2 | 32.0 | 4.7 | 2.8 | 4.3 |
| Articles produits | 13.5 | 12.4 | 11.7 | 9.7 | 11.8 | 7.5 | 7.8 | 9.8 |

¹ Chiffres désaisonnalisés.

Sources : Consumer Price Index, ABS ; Quarterly Estimates of National Income and Expenditures, ABS. Price Indexes of Articles Produced by Manufacturing, ABS. Price Indexes of Articles Used in Manufacturing, ABS.

Au niveau de la production, l'indice des prix des produits importés par les industries manufacturières a augmenté dans des proportions relativement modestes au second semestre de 1977 et durant les deux semestres suivants. Au premier et au second semestres de 1978, la hausse de cette composante a été plus faible que celle de l'ensemble des produits consommés par les industries manufacturières. Malgré cette influence modératrice, l'augmentation de l'indice des prix de ces derniers produits s'est accélérée, passant de 13.7 % au second semestre de 1977 à 25.8 % au second semestre de 1978 (taux annuels). Cette accélération a principalement tenu aux fortes hausses subies par les prix des produits alimentaires, des animaux vivants et du tabac entrant dans la production et, au second semestre de 1978, par les prix de l'électricité, du gaz et des combustibles (qui ont reflété le relèvement de la taxe pétrolière inscrit dans le budget de l'exercice 1978/1979) ainsi que par ceux des produits de base, influencés par la conjoncture internationale. Comme on pouvait s'y attendre, le relèvement des prix des produits consommés s'est reflété dans les prix de la production manufacturière, qui se sont accélérés légèrement au premier semestre de l'année, mais de façon plus prononcée au second (tableau 4).

¹⁹ L'accélération des indices implicites entre le second semestre de 1976 et le premier semestre de 1977 a tenu à l'effet exercé par la dévaluation de novembre 1976 sur les prix de plupart des composantes de la dépense finale.

Balance des paiements

L'évolution récente de la balance des paiements reflète à la fois l'influence de facteurs à court terme et des modifications structurelles qui sont en cours depuis beaucoup plus longtemps. Ces tendances plus profondes seront examinées plus en détail dans la partie II, ci-après, la présente section étant consacrée aux variations récentes. Pour l'année 1978 dans son ensemble, le déficit de la balance courante s'est établi à 3.4 milliards de dollars²⁰, ce qui, selon les estimations, représente l'équivalent de 3½ % du PIB (taux supérieur à la moyenne à long terme); les résultats correspondants de 1977 avaient été de 2.3 milliards de dollars et 2¾ % du PIB. Après avoir fléchi au second semestre de 1977, le déficit désaisonnalisé s'est accru tout au long de l'année 1978, pour atteindre un maximum d'environ 4.5 % du PIB au quatrième trimestre. Néanmoins, après correction des facteurs spéciaux qui ont agi sur les exportations et sur les importations, la position extérieure courante a présenté des indices d'une amélioration foncière dans les derniers mois de 1978. Cette amélioration s'est nettement confirmée au cours des quatre premiers mois de 1979, qui ont été marqués par une forte réduction du déficit extérieur courant.

La détérioration de la balance extérieure courante intervenue l'année dernière s'explique dans une large mesure par l'évolution du volume des échanges, et bien que les prix à l'exportation aient progressé plus vite que les prix à l'importation, l'excédent commercial est tombé à 64 millions de dollars, contre 894 millions de dollars en 1977. Après s'être fortement redressé au second semestre de 1977

Tableau 5 Balance des paiements
Millions de dollars, chiffres non désaisonnalisés

| | 1976 | 1977 | 1978 | 1977 | | 1978 | |
|---|--------|---------|---------|--------|--------|--------|--------|
| | | | | I | II | I | II |
| Balance des opérations courantes | | | | | | | |
| Exportations (fob) | 10 619 | 11 888 | 12 306 | 5 738 | 6 150 | 5 912 | 6 394 |
| Importations (fob) | -8 961 | -10 995 | -12 247 | -5 546 | -5 449 | -5 718 | -6 523 |
| Balance commerciale | 1 659 | 894 | 64 | 193 | 701 | 194 | -130 |
| Invisibles (net) | -2 846 | -3 190 | -3 435 | -1 581 | -1 609 | -1 712 | -1 723 |
| Balance courante | -1 187 | -2 296 | -3 370 | -1 388 | -908 | -1 517 | -1 853 |
| Compte des opérations en capital | | | | | | | |
| Opérations de l'Etat (net) | 362 | 630 | 1 730 | -148 | 778 | 741 | 989 |
| Capitaux privés et poste d'ajustement | 541 | 640 | 1 604 | 1 320 | -680 | 1 043 | 561 |
| Apport net apparent de capitaux | 902 | 1 271 | 3 333 | 1 173 | 99 | 1 783 | 1 550 |
| Mouvements monétaires officiels nets | -287 | -1 023 | -36 | -214 | -809 | 266 | -302 |
| Variations des avoirs officiels de réserve, fin de période¹ | +334 | -40 | +321 | +393 | -433 | +346 | -25 |
| Niveau des réserves en fin de période¹ | 2 919 | 2 879 | 3 200 | 3 312 | 2 879 | 3 225 | 3 200 |

¹ Etabli à partir d'évaluations du marché.
Source : *Balance of Payments*, ABS.

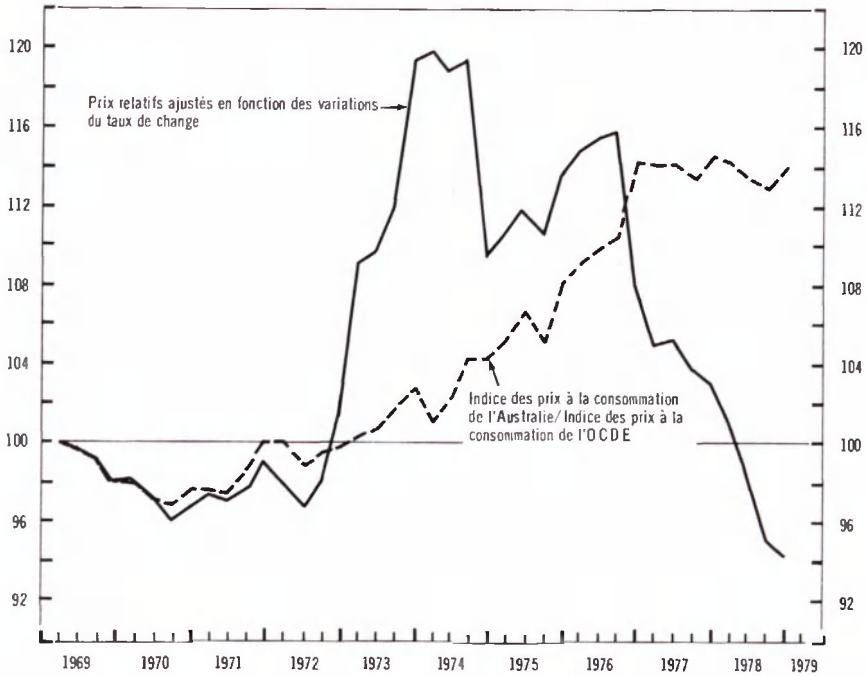
²⁰ Comme dans le reste de la présente Etude, les données sont exprimées en dollars australiens.

(de 13½ %, en taux annuel désaisonnalisé), le volume des exportations de marchandises s'est contracté de 12½ % au cours des trois premiers trimestres de 1978, en grande partie du fait de l'incidence de la sécheresse de 1977 sur la production agricole exportable. Les exportations ont vivement repris au dernier trimestre de 1978, malgré l'influence négative exercée au second semestre par les conflits du travail. Sur l'ensemble de l'année 1978, le volume des exportations pourrait avoir été pratiquement du même ordre qu'en 1977. Sur la base des comptes nationaux, les exportations de biens et de services à prix constants ont reculé de 1½ % en 1978. Les limitations de l'offre de certains produits agricoles — notamment de céréales à la suite de la sécheresse qui avait marqué les derniers mois de 1977 ont sans doute été le principal facteur responsable de la tendance peu soutenue du volume des exportations jusque vers la fin de l'année. Le volume des importations de marchandises pourrait en revanche avoir progressé d'environ 4 %. L'accroissement du volume des achats de biens et de services à l'étranger est également estimé à 4 % dans l'optique de la comptabilité nationale. Le volume des importations de marchandises a fortement augmenté (de 15 %, en taux annuel désaisonnalisé) au premier semestre de l'année dernière, et sa progression s'est poursuivie pendant les six mois suivants, quoiqu'à un rythme plus lent. Le gonflement des importations a sans doute correspondu en partie à un redressement de tendance par rapport au niveau exceptionnellement faible du second semestre de 1977, mais il a également reflété l'expansion générale de la demande intervenue au cours de l'année, et plus particulièrement la progression de la demande d'investissements productifs ainsi que des achats massifs de matériel militaire et de navires. Les données en valeur pour le premier trimestre de 1979 dénotent un fléchissement du volume d'un grand nombre d'importations. Quant aux chiffres sur les exportations, ils n'ont pas encore fait apparaître toute l'incidence du niveau record de la production agricole et de la hausse récente des prix de plusieurs exportations australiennes.

Les termes de l'échange se sont améliorés pour l'Australie dans le courant de l'année 1978. Après s'être sensiblement affaiblis au second semestre de 1977, les prix des exportations se sont vigoureusement redressés en 1978 et leur niveau au quatrième trimestre dépassait d'environ 12 % celui auquel ils s'établissaient un an plus tôt. Le taux correspondant de hausse des prix à l'importation a été de 7 %. La forte augmentation des prix à l'exportation a été principalement imputable à la viande, aux céréales, aux métaux et au charbon, produits dont les prix ont à nouveau vigoureusement progressé au mois de janvier. Les prix au comptant d'un certain nombre d'exportations importantes de l'Australie (viande, laine et métaux non ferreux, notamment) ont continué de se raffermir au prix semestre de 1979. Du côté des importations, les machines et le matériel de transport ont subi des hausses de prix particulièrement prononcées en 1978.

Comme on l'a vu dans l'Étude de l'année dernière²¹, il est particulièrement difficile d'apprécier la compétitivité internationale de l'Australie étant donné l'absence de statistiques adéquates. L'analyse d'un certain nombre d'indicateurs (graphique 8), tels que les prix relatifs à la consommation ajustés en fonction des variations du taux de change et les rémunérations moyennes (pondérées en fonction des échanges et des importations) dans les principaux pays partenaires, donne cependant à penser qu'après être restée pratiquement stationnaire en 1977, la compétitivité de l'économie australienne s'est nettement améliorée en 1978 et qu'à la fin de l'année elle avait plus que retrouvé le niveau qui était le sien avant la brutale détérioration de 1972 et 1973. La dévaluation totale intervenue depuis la fin de 1976 et les progrès accomplis dans la réduction de l'inflation intérieure ont été les principaux facteurs qui ont contribué à restaurer la compétitivité.

Graphique 8 Indice de compétitivité
1969 T1 = 100



Sources: *Consumer Price Index*, ABS, Canberra. Secrétariat de l'OCDE.

Après avoir fait preuve d'une grande instabilité en 1976 et 1977, le compte des opérations en capital s'est sensiblement amélioré en 1978, notamment du fait d'une reprise des entrées de capitaux privés. Au premier semestre de l'année, celles-ci ont atteint 850 millions de dollars, contre environ 90 millions de dollars au second semestre de 1977, et sur l'ensemble de l'année elles se sont établies à 1 510 milliards de dollars. Ce renversement de tendance s'explique vraisemblablement par un certain nombre de facteurs différents, les principaux étant l'entrée nette de crédits commerciaux associée à l'affaiblissement de la balance commerciale au premier semestre de l'année, le resserrement saisonnier des liquidités intérieures à peu près pendant la même période, et l'intention fermement exprimée par le Gouvernement de procéder à de vastes emprunts à l'étranger pour soutenir le taux de change. La diminution des entrées de capitaux au second semestre de 1978 a certainement été due à l'élargissement de l'écart entre les taux d'intérêt en Australie et sur les marchés financiers étrangers, ainsi qu'à la forte expansion des liquidités intérieures. Sur l'ensemble de l'année, les entrées apparentes nettes de capitaux se sont élevées à 3.3 milliards de dollars au total, les opérations en capital du secteur public s'étant à elles seules soldées par une entrée nette de 1 751 milliards de dollars. De ce fait, et par suite de l'augmentation du prix de l'or, les réserves officielles, qui avaient diminué de 670 millions de dollars en 1977, se sont accrues de 320 millions de dollars en 1978 et se chiffraient à 3.2 milliards de dollars en décembre. Elles ont encore considérablement augmenté depuis lors et, à la fin de mai, elles se montaient à 3.8 milliards de dollars.

II LA BALANCE DES PAIEMENTS : ASPECTS A MOYEN TERME

Le processus global d'ajustement et de reprise en cours depuis 1974-1975 ne s'est traduit que récemment par une amélioration sensible de la balance des paiements. Malgré deux dévaluations assez importantes en 1974 et 1976 et une dévaluation nette moins prononcée par la suite, malgré aussi le maintien d'une orientation assez rigoureuse de la politique économique pendant près de trois ans, la balance des opérations courantes a été lente à s'ajuster et son déficit a continué d'augmenter à un rythme relativement rapide jusqu'à une époque très récente.

Tableau 6 Balance des paiements, 1967 à 1978
Compte des opérations courantes
Millions de dollars
Exercices 1^{er} juillet-30 juin

| Exercice clos en juin | Exportations | Importations | Solde | Invisibles nets | Balance courante | |
|--------------------------|--------------|--------------|-------|-----------------|------------------|-----------------------------|
| | | | | | | En pourcentage du PIB |
| 1967 | 2 916 | 2 837 | 79 | -736 | -657 | -2.9 |
| 1968 | 2 931 | 3 159 | -229 | -904 | -1 133 | -4.7 |
| 1969 | 3 235 | 3 203 | 32 | -1 001 | -968 | -3.5 |
| 1970 | 3 967 | 3 553 | 414 | -1 109 | -695 | -2.3 |
| 1971 | 4 230 | 3 790 | 440 | -1 206 | -766 | -2.3 |
| 1972 | 4 740 | 3 791 | 949 | -1 264 | -315 | -0.8 |
| 1973 | 6 010 | 3 808 | 2 202 | -1 459 | 743 | +1.7 |
| 1974 | 6 688 | 5 754 | 934 | -1 744 | -810 | -1.6 |
| 1975 | 8 490 | 7 652 | 838 | -1 784 | -946 | -1.5 |
| 1976 | 9 408 | 7 924 | 1 484 | -2 591 | -1 107 | -1.5 |
| 1977 | 11 399 | 10 345 | 1 054 | -3 043 | -1 989 | -2.4 |
| 1978 | 12 063 | 11 167 | 896 | -3 320 | -2 424 | -2.7 |

Sources : *Balance of Payments*, premier trimestre 1979, *Quarterly Estimates of National Income and Expenditure*, quatrième trimestre 1978, ABS.

Les résultats à l'exportation ont été défavorablement influencés par la baisse de compétitivité intervenue au milieu des années 70, par le ralentissement de l'activité économique mondiale et, plus récemment, par des problèmes d'approvisionnement dus au fait que la production rurale a subi les conséquences de la sécheresse. L'Australie, comme un certain nombre de pays producteurs primaires, s'est également heurtée à des problèmes d'accès aux marchés pour plusieurs produits ruraux importants. Le volume des importations a réagi avec un retard considérable à l'amélioration de la position concurrentielle de l'Australie depuis novembre 1976, en partie par suite de facteurs spéciaux influençant les importations de capitaux. Le déficit des opérations invisibles a augmenté à peu près comme le PIB. Tandis que le déficit de la balance des opérations courantes s'est accru, les entrées de capitaux privés ont été plus faibles qu'à l'accoutumée et, à partir du troisième trimestre de 1977, la balance des opérations en capital a été soutenue par une augmentation des emprunts du secteur public.

Tableau 7 Balance des paiements : compte des opérations en capital, 1967 à 1978
Millions de dollars australiens
Exercices 1^{er} juillet-30 juin

| Exercice clos en juin | Entrées de capitaux privés | | | Ensemble des opérations de l'Etat | Variations des réserves | |
|--------------------------|----------------------------|--------------|---------------------------|---|-------------------------------|--------|
| | Total | dont : | | | | |
| | | Portefeuille | Revenus non distribués | Investis- sments directs divers | | |
| 1967 | 403 | 153 | 115 | 249 | -28 | -132 |
| 1968 | 954 | 402 | 228 | 333 | 88 | 73 |
| 1969 | 980 | 405 | 249 | 350 | 70 | 143 |
| 1970 | 813 | 267 | 216 | 512 | -185 | 118 |
| 1971 | 1 434 | 652 | 239 | 658 | -63 | 742 |
| 1972 | 1 270 | 577 | 217 | 652 | -60 | 1 544 |
| 1973 | 434 | 94 | 297 | 93 | -64 | 1 079 |
| 1974 | 169 | -134 | 420 | 185 | -21 | -384 |
| 1975 | 714 | 237 | 241 | 403 | -24 | -460 |
| 1976 | 693 | 200 | 605 | -42 | -128 | -1 053 |
| 1977 | 1 593 | 500 | 672 | 405 | 153 | -190 |
| 1978 | 929 | 257 | 609 | 463 | 1 518 | -474 |

Source : Balance des paiements, ABS, 1976-1977.

Evolution de 1967 à 1978

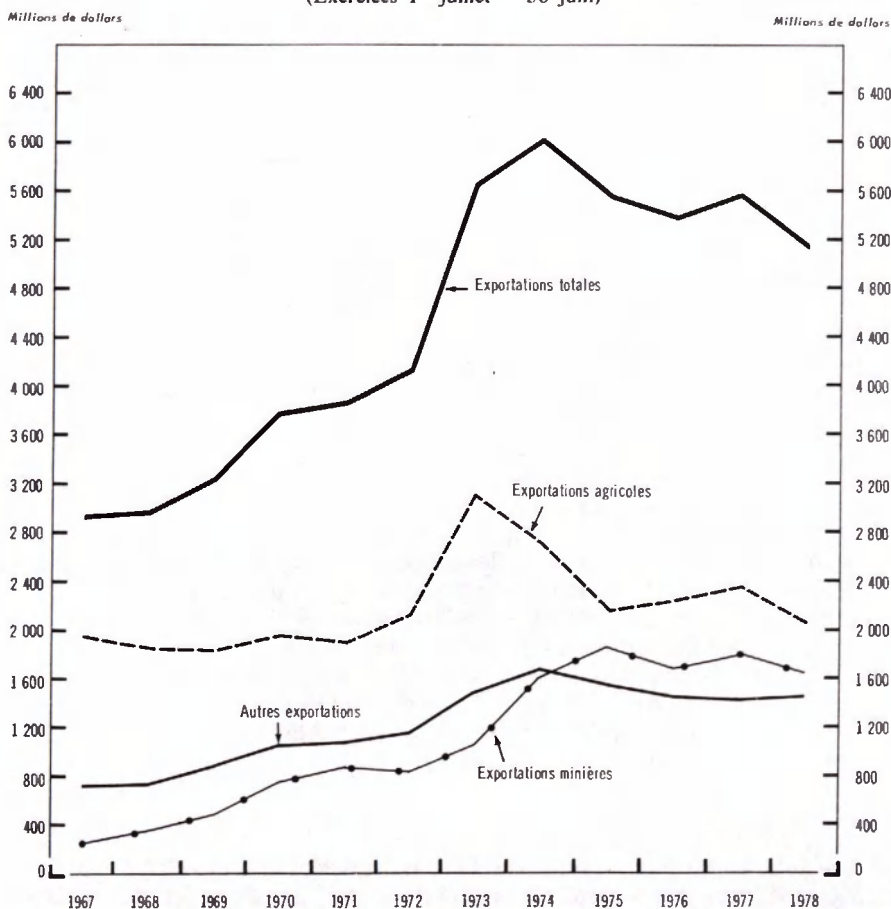
L'évolution du compte des opérations courantes a été essentiellement déterminée par les variations de volume et de prix des échanges de marchandises et, notamment, des exportations. De 1967-1968 à 1972-1973, le volume des exportations de tous les grands groupes de produits australiens avait fortement progressé ; les taux annuels moyens d'augmentation observés étaient les suivants : 3½ % pour les exportations agricoles, 21½ % pour les minerais métallifères et les ferrailles, 19¼ % pour le coke, le charbon et les briquettes, 14¼ % pour les produits manufacturés en métal, les machines et le matériel de transport et 11 % pour les autres exportations. Au total, le volume des exportations avait augmenté à un taux annuel moyen de 9¼ %. Il a atteint un maximum en 1972-1973, puis il a baissé au rythme moyen de 1½ % par an chacune des trois années suivantes. Initialement, sa contraction paraît avoir été due à l'influence de l'offre sur les exportations agricoles, mais l'amorce de la récession mondiale et les ajustements des taux de change y ont également contribué pour une part importante. Le volume des exportations agricoles a baissé en 1972-1973 et son fléchissement s'est poursuivi en 1973-1974. Les « autres exportations » ont diminué en 1973-1974, puis sont restées stationnaires par la suite. Le volume des exportations de produits minéraux s'est réduit en 1974-1975.

Les conséquences de cet arrêt de la croissance des exportations ont été pendant un temps masquées par le boom des produits de base en 1972-1973 et par la hausse des prix à l'exportation qui est allée de pair. Les prix des exportations agricoles ont augmenté d'environ 90 % au cours des deux années 1971-1972 et 1973-1974. Les prix des exportations de produits minéraux se sont élevés de 40 % pendant la même période et l'indice général des prix à l'exportation a monté de 55 %. Toutefois, dans les années suivantes, les prix à l'importation (produits alimentaires non compris) se sont brutalement redressés, augmentant de 29 % en 1974-1975, de 12 % en 1975-1976 et de 17 % en 1976-1977. De 1973-1974 à 1977-1978, les termes de l'échange se sont détériorés d'environ 30 %, ce qui a encore accentué les effets de la croissance déprimée

du volume des exportations. Le pouvoir d'achat des exportations (Graphique 9), c'est-à-dire les exportations corrigées des variations des termes de l'échange, avait fortement progressé en 1973-1974 et les trois années précédentes, mais il se peut qu'il ait diminué de façon marginale les quatre années suivantes.

Indépendamment des renversements de tendance qui ont affecté les exportations, deux facteurs ont influencé l'évolution de la balance des paiements. En premier lieu, le milieu des années 70 a marqué la fin de la période initiale et la plus spectaculaire de l'exploitation des ressources pétrolières intérieures de l'Australie. En quelque huit ans, la production de pétrole brut de l'Australie avait été multipliée par 20, de sorte qu'en 1973-1974 la production totale (2.3 millions de mètres cubes) assurait à peu près 70 % de l'approvisionnement des

Graphique 9 Valeur des exportations ajustée en fonction des termes de l'échange
(Exercices 1^{er} juillet – 30 juin)



Source : Obtenu en multipliant le volume des exportations par les indices des termes de l'échange pour chaque groupe de biens. Les séries des prix à l'exportation sont celles données dans la revue ABS Monthly Review, pondérées avec les poids de 1966/67. L'indice des prix à l'importation utilisé est celui donné dans le « Reserve Bank Statistical Bulletin », pétrole non compris. La série intitulée « autres exportations » est obtenue par soustraction du total des exportations et ne doit pas être considéré avec autant de fiabilité que les autres composantes de ce graphique.

Tableau 8 Variations réelles et effectives du volume des exportations
Compte tenu des variations des termes de l'échange des biens

| | Pourcentages de variations, taux annuels | | |
|--|--|-------------|-------------|
| | 1966-1967 | 1969-1970 | 1973-1974 |
| | à 1969-1970 | à 1973-1974 | à 1977-1978 |
| Exportations agricoles | | | |
| Volume réel | 3.9 | -3.1 | 8.2 |
| Termes de l'échange | -3.8 | 11.9 | -13.7 |
| Volume effectif | 0.1 | 8.4 | -6.6 |
| Exportations de produits minéraux | | | |
| Volume réel | 37.8 | 15.2 | 3.2 |
| Termes de l'échange | 5.3 | 4.9 | -2.7 |
| Volume effectif | 45.1 | 20.8 | 0.4 |
| Autres exportations | | | |
| Volume réel | 16.1 | 8.1 | 3.9 |
| Termes de l'échange | -2.4 | 3.9 | -7.4 |
| Volume effectif | 13.4 | 12.4 | -3.8 |
| Exportations totales | | | |
| Volume réel | 10.7 | 3.8 | 5.6 |
| Termes de l'échange | -1.8 | 8.2 | -9.1 |
| Volume effectif | 8.9 | 12.3 | -3.8 |

Sources : Estimations de l'ABS et du Secrétariat de l'OCDE. Voir note du graphique 9.

raffineries australiennes. Les importations de combustibles ont diminué en proportion inverse ; entre 1967 et 1975, elles ont été réduites de moitié. Toutefois, à partir de 1973-1974, ce processus de substitution de la production nationale aux importations s'est nettement ralenti ; au cours des quatre dernières années, l'augmentation de la production a été relativement lente, d'environ 2½ % par an, et en 1977 et 1978 le volume des importations de combustibles a augmenté. En second lieu, les entrées de capitaux privés recensés ont été inférieures à la normale. Un afflux excessif de capitaux s'était produit au début de la décennie, dans l'attente d'une appréciation du taux de change. Après la fin de 1972, les entrées totales ont diminué de façon prononcée, à la suite d'une appréciation du dollar australien et d'autres mesures destinées à les réduire. Elles se sont quelque peu redressées depuis 1975, mais cette reprise est venue en majeure partie de revenus mis en réserve, plutôt que des investissements de portefeuille ou des investissements directs (tableau 7). La fin des années 60 et le début des années 70 avaient été marqués par une forte accumulation de réserves intérieures. Vers la fin de 1972, ce mouvement a fait place à une tendance décroissante qui, malgré l'importance des emprunts effectués par le secteur public après le milieu de 1977, s'est maintenue jusqu'à une époque récente.

L'ajustement depuis 1975

La soudaineté et la gravité de la crise extérieure de 1974-1975, qui a accentué les difficultés économiques internes, a posé à l'Australie des problèmes d'ajustement d'une ampleur considérable. Au milieu des années 1970, l'Australie s'est trouvée confrontée à un problème extérieur fort différent de celui qu'elle avait connu dans les périodes antérieures. Dans le passé, les fortes dégradations des termes de l'échange avaient surtout été provoquées par un repli des prix à l'exportation qui se produisait alors que, dans le même temps, les prix à l'importation restaient stables ou n'augmentaient que lentement. Lors des précédentes

crises extérieures, l'incidence immédiate sur l'économie, qui exportait surtout des produits agricoles, avait été une réduction des dépenses réelles, renforcée le cas échéant par des mesures budgétaires visant à réduire les dépenses d'importation. En 1974-1975, le mécanisme de transmission a été très différent. Les prix à l'exportation sont restés élevés et la détérioration des termes de l'échange a été la conséquence d'une hausse rapide et considérable des prix à l'importation qui s'est en peu de temps répercutée sur les prix intérieurs, à un moment où les coûts exerçaient déjà sur ceux-ci une importante pression à la hausse du fait de l'explosion des salaires nominaux survenue en 1974. Les mesures qui ont été prises par la suite pour modérer cette pression des coûts et pour ramener les prix relatifs ainsi que les parts des facteurs dans le revenu à des niveaux appropriés ont depuis lors dominé la politique économique ; elles ont été exposées par ailleurs dans la présente Etude et dans celles des années précédentes. S'agissant de l'ajustement de la balance des paiements, toutefois, il convient de noter que, comme le montre l'expérience récente, lorsqu'un ralentissement de la demande mondiale se superpose à une forte accélération de l'inflation intérieure, l'ajustement peut être un processus de longue durée et concerne non seulement les problèmes économiques à résoudre pour faire face à l'évolution du monde extérieur, mais aussi des questions d'ordre intérieur touchant la répartition appropriée des revenus entre les facteurs.

Une autre influence qui a pesé sur la balance des paiements depuis 1974 apparaît comme la conséquence de la croissance industrielle de la décennie précédente. De 1967-1968 à 1972-1973, l'accroissement des exportations non agricoles était animé par une augmentation régulière des exportations de minerais métallifères ainsi que de charbon et de coke, qui ont progressé en moyenne de 21½ et de 19¼ % respectivement par an, en volume, au cours de cette période. Cette évolution était elle-même étroitement liée au développement rapide de l'économie japonaise et, en particulier, à celui de sa sidérurgie pendant les années en question. L'accès aux grands marchés d'Amérique du Nord et d'Europe a été limité par un certain nombre de facteurs²². En 1972-1973, le Japon a absorbé 72¼ % des exportations totales de minerais métallifères de l'Australie et près de 90 % de ses exportations de charbon et de coke. Le choc de la récession mondiale a eu un effet grave sur la production d'acier et la construction navale dans le monde, en particulier au Japon où la première est passée par un maximum en 1973 après avoir augmenté de 13¾ % par an au cours des treize années précédentes. Depuis lors, la production a fléchi à un taux annuel d'environ 1¾ %. Cette évolution a entraîné une forte baisse de la demande de minerai de fer, qui représente un peu moins de 30 % du total des exportations de produits minéraux et de charbon à coke. Bien qu'une certaine diversification paraisse s'être produite depuis 1972-1973, l'affaiblissement de la demande japonaise de minerais métallifères et de charbon est la principale cause de la décélération qui a affecté le rythme d'accroissement de ces exportations. Le taux de croissance annuelle du volume de celles-ci a ainsi été ramené à 3.7 et 7.1 % respectivement au cours des cinq dernières années.

22 En premier lieu, en raison de l'éloignement de l'Australie par rapport aux marchés établis, les producteurs australiens ont été désavantagés du point de vue des coûts de transport par rapport aux fournisseurs ayant une position bien assise. En second lieu, les achats des utilisateurs de produits minéraux à des fournisseurs indépendants étaient dans une large mesure effectués au titre de contrats à long terme qui limitaient encore l'accès des producteurs australiens au marché. Enfin, le marché d'un certain nombre de produits minéraux est caractérisé par un degré élevé d'intégration verticale. Cependant, la croissance relativement lente de la production sur ces marchés signifiait que la demande de produits minéraux ne se développait pas beaucoup par rapport à la capacité de production de ceux qui fournissaient ces produits de longue date. En conséquence, les débouchés ouverts aux producteurs indépendants de minerais se trouvaient extrêmement limités.

Le rythme de croissance des exportations de produits minéraux a eu d'importantes conséquences indépendamment des effets propres immédiats sur la balance des paiements. Il existe une liaison directe évidente entre le programme d'investissements dans les projets miniers et le niveau des entrées de capitaux privés. En premier lieu, si le pourcentage du PIB consacré aux dépenses nettes en capital²³ s'est à peu près maintenu constamment aux environs de 19 % au début des années 60, la composition de ces dépenses a varié. Ainsi, les investissements dans les industries minières, qui représentaient environ 2.5 % du total des investissements privés en 1963-1964, en ont représenté à peu près 14 % en 1971-1972. Cette expansion rapide, au taux annuel d'environ 36 % (en valeur), s'est réalisée grâce à une vive accélération des entrées de capitaux²⁴ qui a de toute évidence dépassé les besoins de l'Australie. Les investissements directs de l'étranger dans les secteurs de production primaire, dont le rythme annuel était d'une centaine de millions de dollars au cours de la période de cinq ans allant jusqu'à 1967-1968, ont augmenté, atteignant un rythme d'environ 225 millions de dollars au cours des cinq années suivantes. Les investissements de portefeuille ont connu une tendance analogue sous l'effet des fortes hausses du marché des valeurs, en particulier dans le compartiment des actions minières, à la fin des années 60 et au début des années 70 et le compte des opérations en capital a reçu de ce fait une impulsion supplémentaire à peu près au même moment. Au cours des cinq années allant jusqu'à 1972-1973, les investissements de portefeuille se sont élevés en moyenne à 400 millions de dollars par an, alors que le rythme n'en avait été que d'environ 150 millions les cinq années précédentes. Toutefois, après 1971-1972, les investissements dans les industries minières ont fortement baissé (pour les raisons déjà indiquées) et la tendance a été généralement peu soutenue depuis. Il en est résulté un ralentissement marqué de cette catégorie d'investissements étrangers à partir de cette époque (tableau 7). De plus, la lourdeur du marché des valeurs a entraîné un renversement brutal de tendance pour les investissements de portefeuille en 1973-1974 et, bien qu'on ait enregistré une certaine reprise depuis, les incertitudes qui planent sur le taux de change ont peut-être accru l'instabilité des apports.

L'évolution dans le secteur minier a aussi eu des conséquences indirectes sur les exportations agricoles et sur les échanges de produits manufacturés. Alors que la vente des produits minéraux assurait des recettes extérieures et attirait des capitaux étrangers, les termes de l'échange des exportations agricoles se détérioraient. En dehors d'une brève période de trois années — 1973 à 1975 — vers le milieu des années 70, les termes de l'échange des exportations agricoles ont baissé au total de quelque 25 % par rapport à 1966. De plus, la position du secteur agricole s'est détériorée par rapport à celle des autres secteurs de la production australienne, de sorte que les exportations agricoles ont eu à subir simultanément les conséquences d'un plafonnement ou d'une baisse des prix à l'exportation, d'une hausse des coûts intérieurs et de conditions météorologiques défavorables. De 1967 à 1978, les termes de l'échange entre le secteur agricole et les autres secteurs se sont détériorés de 32 % pour le premier. Plus récemment, toutefois, le volume des exportations agricoles et les prix agricoles à l'expor-

23 Celles-ci comprennent la formation brute de capital fixe, la constitution de stocks des secteurs agricole et non agricole et l'écart statistique déduction faite des provisions pour amortissement.

24 Dans le secteur des produits minéraux, le développement de l'industrie australienne a dans une large mesure été assuré par des sociétés britanniques, américaines et canadiennes. Etant donné la nature des investissements miniers, qui nécessitent des apports de capitaux très considérables et comportent de longs délais de démarrage, et en raison du développement relativement faible du marché australien des capitaux à l'époque, il aurait été extrêmement difficile d'assurer la mise en œuvre de ces ressources au moyen de la seule épargne intérieure.

tation ont fortement monté et les gains en devises provenant des exportations de produits manufacturés se sont aussi accrus.

Les deux autres grandes catégories ayant participé au ralentissement de la croissance des exportations au cours des cinq dernières années sont celle des produits manufacturés en métal, de l'équipement et du matériel de transport et celle des « autres exportations » (comprenant surtout des produits manufacturés). L'expansion qu'a connue la première pendant cinq ans jusqu'en 1972-1973 (croissance annuelle de $16\frac{1}{2}\%$) tient pour une part à une distorsion en hausse due à la situation exceptionnelle de la demande en 1972-1973. Les contraintes affectant les capacités des grandes branches productrices de matières industrielles dans le monde ont fait monter ces exportations de plus de 25 % au cours de l'année considérée. Si l'on ne tient pas compte de l'exercice 1972-1973, le taux de croissance annuel a été de $11\frac{1}{2}\%$, c'est-à-dire à peu près le même que pour les autres catégories d'exportations, au cours des cinq années allant jusqu'à 1972-1973. Toutefois, depuis lors, le taux de croissance annuel a été de -1.3% (2.7% si l'on fait abstraction de 1972-1973) et de $5\frac{1}{4}\%$ respectivement pour les deux catégories en question. Le ralentissement de la croissance de la demande mondiale depuis 1973 explique certainement pour une part la décélération qui a particulièrement affecté²⁵ ces produits qui sont relativement homogènes et font l'objet d'échanges internationaux aux prix du marché mondial²⁶. Toutefois, en ce qui concerne le reste de ces exportations, l'évolution défavorable de la position de l'Australie en matière de coût et de compétitivité au cours des années considérées a probablement été la principale cause de résultats inférieurs aux prévisions. Après l'amélioration notable intervenue plus récemment dans la position concurrentielle de l'Australie, le taux de croissance des exportations de produits manufacturés de ce pays s'est redressé de façon prononcée.

De 1967 à 1972, le taux de change effectif en termes réels²⁷ est resté à peu près constant. Cependant, au cours des deux années suivantes, il a augmenté de près de 23 %. Le dollar australien a été réévalué deux fois (de 7.05 % en décembre 1972 et de 5 % en septembre 1973) à cause des problèmes de politique monétaire intérieure que posait l'importance excessive des soldes des opérations courantes enregistrés les années précédentes. Dans le même temps, toutefois, les pressions des coûts commençaient à augmenter fortement. Les prix australiens, mesurés par l'indice implicite des prix du PIB, ont augmenté de $5\frac{1}{2}\%$ par rapport à ceux des autres pays de l'OCDE, les salaires réels progressant beaucoup plus vite que la productivité au cours de cette période²⁸. Bien que les prix relatifs aient continué de se détériorer encore pendant trois ans, deux fortes dévaluations (12 % en septembre 1974 et dépréciation effective de $17\frac{1}{2}\%$ dans les derniers jours de novembre 1976, ramenée aux environs de $12\frac{1}{2}\%$ en décembre par plu-

25 Les équations estimées par le Secrétariat du volume des importations de produits manufacturés des sept grands pays donnent à penser que l'élasticité-revenu de la demande a été d'environ 2½. Pour les exportations de produits manufacturés, les principaux partenaires commerciaux de l'Australie ont enregistré des élasticités plus élevées. Sur la base de l'estimation faible, on aurait pu s'attendre depuis 1972-1973 à un taux de croissance annuel des exportations de produits manufacturés voisin de 6½ %, sensiblement supérieur donc au taux effectif de 2½ %.

26 Il s'agit notamment de demi-produits comme le fer, l'acier, le cuivre, le nickel, l'aluminium, etc.

27 Le taux de change effectif a été calculé sur la base de la pondération par les échanges de 1972 avec les autres pays de l'OCDE (avec lesquels ont été effectués environ 73 % des échanges de l'Australie au cours de l'année considérée). Pour l'ajustement en fonction des taux d'inflation relatifs, on s'est servi de cette même pondération et des indices implicites des prix du PIB des pays de l'OCDE par rapport à ceux de l'Australie.

28 On trouvera plus de précisions sur l'écart entre salaires réels et productivité en Australie aux pages 19 à 21 et dans l'annexe I de l'Étude économique de l'Australie, OCDE, avril 1978.

sieurs appréciations de moindre importance), suivies à partir du milieu de 1977 par un mouvement de baisse régulière du taux de change effectif, ont permis de ramener l'indice du taux de change effectif réel en dessous de son maximum de 1974. Toutefois, ce n'est qu'à la fin de 1977 que ce taux a retrouvé son niveau de la période 1967-1972. De plus, si les prix à la production paraissent maintenant avoir été remis en ordre, il reste à effectuer un ajustement des coûts intérieurs ainsi que le montre l'écart qui subsiste entre salaires réels et productivité²⁹. Outre qu'elle entrave l'accroissement des exportations, la détérioration de la compétitivité sur le plan des coûts et des prix a forcément une incidence sur l'évolution des importations. Dans les cinq années allant jusqu'à 1972-1973, la demande intérieure totale réelle s'est accrue à un rythme annuel de plus de 4½ %, tandis que les importations progressaient en moyenne de 1 % en termes réels. Depuis lors, l'accroissement de la demande intérieure totale réelle s'est ralenti et a été ramené à environ 1½ % par an, mais les importations ont augmenté annuellement de plus de 4½ %. Ce changement s'explique en partie par l'accroissement considérable des importations provoqué en 1973-1974 par les mesures prises pour encourager les achats à l'étranger après le renforcement prononcé de la balance des opérations courantes lié à la croissance rapide qui avait caractérisé les exportations les années immédiatement précédentes. Il reflète aussi la diminution de la dépendance à l'égard des combustibles importés qui s'est produite entre 1967-1968 et 1972-1973. Cependant, si l'on exclut les effets que la mise en valeur des ressources énergétiques de l'Australie ont eus sur la relation entre la demande intérieure et les importations, il apparaît encore que la pénétration des produits étrangers s'est un peu accrue ces dernières années. Ce processus s'explique aussi dans une large mesure par les deux réévaluations de la monnaie (en 1972 et de nouveau en 1973), par la réduction de 25 % des droits de douane en 1973, par l'évolution peu favorable des prix relatifs de l'Australie pendant cette période et par le glissement en hausse des coûts intérieurs dû à la montée rapide des salaires réels en 1974. L'amélioration récente de la compétitivité de l'industrie australienne n'a sans doute pas encore produit tout son effet sur le rapport des importations aux ventes intérieures. Après s'être accru au début des années 70, le volume des exportations rapporté au PIB est également demeuré assez élevé ces dernières années, mais les variations des termes de l'échange ont masqué ce fait au niveau de la balance des opérations courantes.

III POLITIQUE ÉCONOMIQUE

En 1978, les autorités ont poursuivi l'application de la stratégie économique soutenue mise en route à la fin de 1975 et très largement respectée dans chaque budget depuis 1976. Cette politique, telle qu'elle est exposée dans le discours de présentation du budget de 1977-1978, a pour objectifs fondamentaux de freiner la tendance intrinsèque de l'inflation et de « favoriser une croissance modérée et non inflationniste afin de créer des emplois et de réduire le chômage », la réalisation de ce dernier objectif dépendant des résultats obtenus dans la lutte contre l'inflation par l'application générale de mesures relativement rigoureuses de régulation de la demande. Quant à la politique des salaires, dans le contentieux soumis à la Commission de Conciliation et d'Arbitrage, les autorités fédérales ont continué de soutenir une formule d'indexation non intégrale qui impliquait

29 Voir *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 24, décembre 1978, pages 47 et 48.

un ajustement des salaires réels ; jusqu'à sa session de mai 1978, l'indexation accordée n'a pas été intégrale. La politique économique et financière extérieure est restée dans l'ensemble sans changement, le taux de croissance continuant d'être ajusté par petits paliers de manière à assurer une amélioration de la compétitivité mais sans trop d'incidence sur les prix finals. Les mesures particulières ont continué de viser à maintenir l'emploi par la protection des secteurs industriels jugés vulnérables à la concurrence extérieure.

Politique budgétaire

Le budget pour 1978-1979³⁰ a été conçu — comme on l'a vu plus haut — de manière à suivre étroitement la stratégie fondamentale mise en place depuis maintenant plus de trois ans et qui vise à freiner l'inflation par le maintien de mesures rigoureuses de régulation de la demande. Il prévoyait un déficit budgétaire de 2.8 milliards de dollars après le déficit de 3.3 milliards effectivement enregistré en 1977-1978. Les résultats budgétaires pour 1977-1978 (à savoir un déficit égal à 3.7 % du PIB) ont fait apparaître un certain dérapage par rapport aux prévisions initiales de 2.3 % et par rapport au déficit de 3.5 % enregistré en 1976-1977. Ce dérapage était presque entièrement imputable à l'insuffisance des recettes qui ont été inférieures de 970 millions de dollars, soit 4 %, aux prévisions budgétaires en raison surtout d'une moins-value de recettes au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Les recettes provenant des contribuables assujettis à la retenue à la source et des autres particuliers ont été inférieures aux prévisions, les premières parce que les remboursements ont été plus élevés qu'on ne l'avait estimé et les secondes parce que les acomptes versés par les contribuables ont été plus faibles que prévu.

Il a été estimé officiellement qu'en l'absence de toute mesure délibérée, la progression des recettes aurait été de 4½ % seulement en 1978-1979 (au lieu de 9¾ % en 1977-1978) tandis que les dépenses auraient continué d'augmenter fortement³¹. En conséquence, pour maintenir l'orientation de la politique gouvernementale, un certain nombre de changements délibérés ont été adoptés. Ces changements signifiaient l'abandon temporaire d'un autre objectif important que le Gouvernement s'était assigné ces dernières années, à savoir la réduction des impôts sur les particuliers. Les principales mesures suivantes ont été prises :

- i) Modifications des impôts sur le revenu des personnes physiques qui ont accru les recettes d'un montant estimé de 686 millions de dollars en 1978-1979, la plus importante étant une majoration temporaire de 1½ % du taux normal porté à 33½ % avec effet à compter du 1^{er} novembre 1978³². En outre, la proportion soumise à l'impôt des sommes

30 Adopté le 15 août 1978.

31 La faible progression des recettes reflétait surtout les effets en 1978-1979 de mesures adoptées précédemment. C'est ainsi que les modifications du régime de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, qui ont pris effet à partir du 1^{er} février 1978, ont un coût estimé en année pleine de 1 300 millions de dollars, sur la base des niveaux de revenu de 1977-1978, à rapprocher d'un coût effectif d'environ 400 millions de dollars pour cet exercice. Outre qu'elles ont abaissé les taux moyens de l'impôt, les mesures de février ont, d'après les estimations, ramené l'élasticité des barèmes de 1¼ à 1½. De plus, les recettes de l'impôt sur le revenu autre que celui des personnes physiques, c'est-à-dire surtout sur le revenu de 1977-1978 des entreprises seront médiocres cette année du fait que l'augmentation de l'assiette correspondante a été limitée par les déductions au titre des provisions pour investissement et par l'ajustement au titre de la réévaluation des stocks commerciaux. Ces deux dispositions ont pour effet de réduire de 300 millions de dollars (225 millions en 1977-1978) et de 273 millions de dollars (281 millions en 1977-1978) respectivement les recettes au titre de l'impôt sur les sociétés en 1978-1979.

32 Depuis cette date, les déductions opérées au titre de la retenue à la source sont relevées d'un montant calculé de manière que les déductions perçues en 1978-1979 correspondent à peu près dans l'ensemble au montant accru de l'impôt assis sur le revenu de 1978-1979.

forfaitaires perçues au moment des départs en retraite ou à la fin d'un engagement au titre des congés annuels et d'ancienneté non utilisées, a été augmentée³³.

- ii) La redevance perçue à la production pour le pétrole brut produit en Australie et dont le prix n'est pas aligné sur les prix mondiaux a été relevée et portée de 18.90 dollars pour 1 000 litres (environ 3 dollars par baril) à un taux tel que, pour les raffineries le coût de ce pétrole corresponde aux prix à l'importation. Ces majorations de droits devraient accroître les recettes de 676 millions de dollars en 1978-1979³⁴.
- iii) Les droits indirects sur la bière, les spiritueux et les cigarettes ont été sensiblement majorés. D'après les estimations, ces mesures devraient fournir 435 millions de dollars de recettes supplémentaires en 1978-79. Malgré les relèvements des barèmes de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, les recettes provenant de cette source n'augmenteraient que de 6 $\frac{3}{4}$ %, au lieu de 9 $\frac{3}{4}$ % en 1977-1978, et les recettes totales de 11 % (au lieu de 9 $\frac{3}{4}$ % en 1977-1978). Le taux d'accroissement plus faible des rémunérations retenu comme hypothèse explique en partie le ralentissement des recettes. Toutefois, on estime par ailleurs que le relèvement de 1 $\frac{1}{2}$ % de l'impôt sur les personnes physiques et la décision (annoncée dans le budget de 1977-1978) de n'aménager en 1978-1979 les barèmes de l'impôt qu'en faisant intervenir pour moitié le coefficient défini par les règles d'indexation annuelle, seront encore plus que compensés par le coût en année pleine de la modification du taux normal appliquée en février 1978³⁵.

En raison de la progression assez modérée des recettes, la réduction souhaitée du déficit nécessitait une rigueur accrue du côté des dépenses publiques. On a enregistré des résultats assez satisfaisants dans ce domaine ces dernières années et le taux d'accroissement des dépenses a été ramené de 22 $\frac{1}{2}$ % en 1975-1976 à 11 % en 1977-1978. En outre, l'écart entre le montant effectif des dépenses et les prévisions initiales des budgets de 1976-1977 et de 1977-1978 n'a pas dépassé 1 %. Le ralentissement de l'inflation aura eu une incidence modératrice sur l'augmentation de la plupart des catégories de dépenses. Par ailleurs, les crédits inscrits au budget au titre de l'enseignement, de la sécurité sociale et des affaires sociales ne font apparaître que des augmentations très modérées³⁶.

Au cours des trois premiers trimestres de l'exercice 1978-1979, le solde des opérations budgétaires semble avoir enregistré certains dérapages qui reflètent à la fois un accroissement plus rapide que prévu des dépenses et une moins-value de recettes. Les dépenses ont augmenté de près de 2 % de plus qu'il n'était prévu dans le budget pour l'ensemble de l'année sous l'effet d'une augmentation marquée des versements au titre de l'équipement et des matériels militaires et d'un accroissement des intérêts de la dette publique. Quant aux recettes, leur moins-value semble être due surtout au fait que les rentrées perçues au titre d'acomptes et au titre de l'impôt sur les sociétés ont été plus faibles que prévu. Les dépenses

33 On trouvera des précisions à ce sujet dans la chronologie économique.

34 Ces mesures ne visent pas la part de la production intérieure de pétrole brut pour laquelle, en vertu des arrangements annoncés dans le budget de 1977-1978, les producteurs doivent percevoir des prix égaux aux prix à l'importation. Voir Etude économique de l'Australie, OCDE, avril 1978, page 38.

35 Il est prévu que les recettes retenues à la source augmenteront de 7.1 % en 1978-1979 au lieu de 7.8 % l'année précédente, tandis que les recettes provenant des particuliers non assujettis à la retenue à la source et qui se rapportent surtout à des revenus perçus en 1977-1978, c'est-à-dire à un moment où les revenus des producteurs de produits primaires ont nettement baissé, augmenteraient de moins de 4 $\frac{1}{2}$ %.

36 Pour les deux premiers, le budget prévoit des augmentations d'environ 6.1 et 7 % respectivement.

Tableau 9 Opérations budgétaires
Millions de dollars

| | 1976-1977 | | 1977-1978 | | | 1978-1979 ¹ | |
|---|---------------|---|------------------|---------------|---|------------------------|---|
| | Résultats | Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente | Budget Résultats | Prévisions | Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente | Budget Résultats | Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente |
| RECETTES | | | | | | | |
| Impôts sur le revenu | | | | | | | |
| Personnes physiques | 11 054 | 19.9 | 12 884 | 12 129 | 9.7 | 12 940 | 6.7 |
| Sociétés | 2 824 | 11.9 | 2 998 | 3 095 | 9.6 | 3 222 | 4.1 |
| Autres recettes | 7 505 | 14.9 | 8 557 | 8 245 | 9.9 | 9 895 | 20.0 |
| Total | 21 383 | 17.0 | 24 439 | 23 469 | 9.8 | 26 057 | 11.0 |
| DÉPENSES | | | | | | | |
| Achats nets de biens et services | | | | | | | |
| Défense | 1 999 | 18.9 | 2 151 | 2 184 | 9.2 | 2 303 | 5.4 |
| Autres dépenses courantes | 2 632 | 10.7 | 3 054 | 2 983 | 13.3 | 3 245 | 8.8 |
| | 521 | -7.6 | 476 | 454 | -12.9 | 345 | -24.0 |
| Transferts et avances nettes | | | | | | | |
| Aux Etats fédérés et aux administrations locales | 8 939 | 5.6 | 9 981 | 10 053 | 12.5 | 10 799 | 7.4 |
| Prestations en espèces aux ménages | 7 509 | 21.2 | 8 239 | 8 419 | 12.1 | 9 113 | 8.2 |
| Autres | 2 137 | 19.3 | 2 534 | 2 531 | 18.4 | 2 906 | 14.8 |
| Avances nettes (autres qu'aux Etats) | 385 | -51.2 | 221 | 180 | -53.2 | 158 | -12.2 |
| Total | 24 124 | 10.4 | 26 656 | 26 802 | 11.1 | 28 870 | 7.7 |
| Excédent (+) ou déficit (-) | | | | | | | |
| Intérieur | -1 995 | | -1 347 | -2 451 | | -1 669 | |
| Extérieur | -745 | | -870 | -882 | | -1 144 | |
| Total | -2 740 | | -2 217 | -3 333 | | -2 813 | |
| OPÉRATIONS DE FINANCEMENT | | | | | | | |
| Financement extérieur net, financements intérieurs divers et accroissement des fonds d'Etat détenus par le Gouvernement | 372 | | | 1 846 | | | |
| | 2 368 | | | 1 487 | | | |
| Besoin net d'emprunt intérieur | -250 | | | -13 | | | |
| Satisfait par : | | | | | | | |
| les banques | 1 091 | | | 1 244 | | | |
| les organismes du secteur privé | | | | 256 | | | |
| la Banque de Réserve | 1 527 | | | | | | |

¹ Les variations observées entre 1977-1978 et 1978-1979 sont affectées par les dispositions financières résultant de l'autonomie du Territoire du Nord. Sont surtout touchés les postes suivants : « autres dépenses courantes », « dépenses en capital » et « transferts à l'Etat » au Territoire du Nord et aux administrations locales.

Sources : Budget Papers N° 1 et N° 10 ; Statistical Bulletin, Banque de Réserve australienne.

s'étant élevées au total à 21.8 milliards de dollars et les recettes à 16.4 milliards, le déficit du budget à la fin de mars était de 5.4 milliards de dollars au lieu de 5.3 milliards un an plus tôt. Au dernier trimestre, il est probable que l'accroissement des dépenses se ralentira notablement et que les recettes augmenteront sensiblement en raison de l'indice nette de l'échelonnement des principales recettes fiscales, de la suppression de la redevance d'assurance-maladie et des effets de la surtaxe temporaire au titre de l'impôt sur le revenu, de sorte que, pour l'ensemble de l'exercice financier, le déficit budgétaire pourrait être du même ordre que le déficit de 1977-1978. En ce qui concerne l'exercice 1979-1980, les premières estimations, initialement fondées sur les politiques alors en vigueur, laissent prévoir un accroissement sensible du déficit budgétaire. En conséquence, conformément à la stratégie appliquée depuis les derniers mois de 1975 et dont le principe est de maintenir une régulation de la demande de caractère restrictif, le ministre des Finances a annoncé à la fin de mai un train de mesures visant les dépenses et les recettes afin de réduire l'ampleur du déficit prévu³⁷.

Politique monétaire

Au cours des trois dernières années, l'orientation de la politique monétaire a eu pour objet de fournir les fonds nécessaires à une reprise durable de l'activité et de l'emploi dans le secteur privé, sans cesser de freiner l'inflation et de réduire les anticipations inflationnistes. Dans un environnement qui se caractérisait par la persistance de déficits considérables du budget fédéral, il s'agissait là d'une tâche redoutable. L'attention s'est surtout portée sur les agrégats monétaires, le ministre des Finances définissant par une fourchette la croissance projetée de M3 jugée compatible avec l'objectif de lutte contre l'inflation³⁸. En 1976-1977, ainsi qu'en 1977-1978, l'expansion de M3 s'est effectivement située à l'intérieur des fourchettes indiquées mais, pour l'exercice en cours, le taux d'accroissement a nettement dépassé les limites de la fourchette de 6-8 % prévue dans le budget. En 1977-1978, M3 n'a augmenté que de 8 % (limite inférieure de la fourchette prévue 8-10 %) bien que le déficit gouvernemental, exprimé en pourcentage du PIB, ait dépassé de 1 % environ la projection initiale. En fait, la part du budget dans l'expansion de la masse monétaire a été plus forte en 1977-1978 que dans toute autre année à l'exception de 1975-1976 (tableau 10). Cet accroissement plus fort que prévu des liquidités a surtout été compensé par un déficit assez considérable (plus de 1.2 milliard de dollars) au titre des opérations en devises du secteur privé alors que ce poste avait presque été en équilibre l'année précédente. Les ventes de fonds d'Etat au secteur non bancaire, très soutenues aussi, se sont élevées à 1.3 milliard de dollars. En d'autres termes, près de la moitié du déficit intérieur³⁹ a encore été financée à partir de cette source en 1977-1978.

Le taux d'escompte de M3 a varié assez fortement au cours de l'exercice (graphique 10). Après une augmentation à un taux annuel désaisonnalisé d'environ 6 % pendant les six derniers mois de 1977, le rythme de l'expansion monétaire a commencé de s'accélérer et son taux annuel a été d'environ 10 % au premier semestre de 1978. A cause des difficultés que présente la correction des fluctuations saisonnières du fait des variations en cours d'année du profil des rentrées

37 On trouvera plus de détails sur ce point dans la chronologie économique.

38 Dans le budget de 1976-1977, il était indiqué qu'un taux de croissance de M3 compris entre 10 et 12 % était souhaitable pour l'exercice considéré. Dans le budget suivant, la projection se situait dans la fourchette 8-10 % et, dans le budget de 1978-1979, l'intervalle proposé pour l'exercice financier en cours était de 6-8 %. En avril, le ministre des Finances a annoncé que cet intervalle n'était plus adapté à la situation.

39 Le déficit budgétaire intérieur est égal au déficit total diminué des dépenses nettes des administrations publiques à l'étranger.

Tableau 10 Composantes de la masse monétaire
Chiffres non désaisonnalisés, millions de dollars

| | 1975-76 | 1976-77 | 1977-78 | 1977 | | 1978 | |
|--|-----------------|-----------------|----------------|--------|--------|--------|--------|
| | | | | I | II | I | II |
| Déficit (+) ou excédent (—) budgétaire | 3 585 | 2 740 | 3 333 | -1 622 | 4 120 | -786 | 4 137 |
| moins : Opérations budgétaires à l'étranger | 712 | 875 | 972 | 524 | 433 | 539 | 569 |
| Contribution du budget aux avoirs liquides et en fonds d'Etat du secteur privé | 2 873 | 1 864 | 2 361 | -2 146 | 3 687 | -1 325 | 3 568 |
| Opérations en devises du secteur privé | -466 | 19 | -1 202 | 314 | -1 213 | 11 | -617 |
| Autres composantes nettes (y compris les comptes de la Banque de Réserve) ¹ | -372 | -440 | 529 | 895 | -517 | 1 046 | -1 019 |
| Avoirs liquides et en fonds d'Etat du secteur privé | 2 035 | 1 443 | 1 689 | -937 | 1 957 | -268 | 1 932 |
| moins : Les avoirs non bancaires sous prime de : | | | | | | | |
| a) Billets et pièces | 395 | 360 | 385 | 31 | 393 | -8 | 412 |
| b) Fonds d'Etat | 1 453 | 1 091 | 1 244 | 471 | 1 116 | 128 | 394 |
| Avoirs liquides et en fonds d'Etat du secteur bancaire | 187 | -8 | 60 | -1 439 | 448 | -388 | 1 126 |
| Prêts et avances | 2 807 | 2 763 | 2 942 | 1 132 | 1 568 | 1 374 | 1 915 |
| Autres avoirs et engagements | 1 019 | 931 | -695 | 296 | -239 | -456 | 129 |
| Dépôts bancaires | 4 013 | 3 686 | 2 307 | -11 | 1 777 | 530 | 3 170 |
| moins : Dépôts interbanques et administrations publiques | 449 | 581 | -218 | 273 | -254 | 36 | -8 |
| plus : Billets et pièces détenus par le public | 395 | 360 | 385 | 31 | 393 | -8 | 412 |
| Variation de la masse monétaire (taux de croissance) | 3 958 (13.7) | 3 465 (10.6) | 2 910 (8.1) | -259 | 2 425 | 485 | 3 593 |

1 Y compris les écarts résultant des différences d'ordre temporel ; ces derniers peuvent être substantiels et ne proviennent pas seulement des statistiques de la Banque de Réserve.
Source : Budget Paper N° 2.

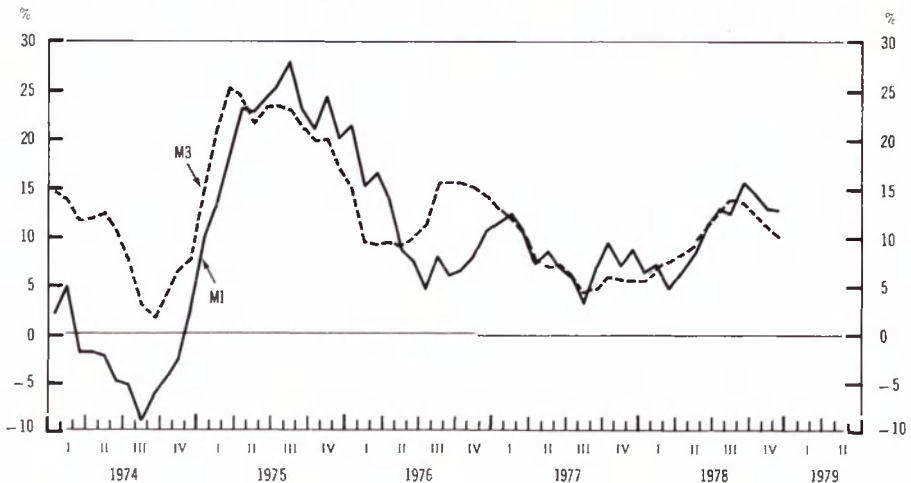
de l'impôt sur les sociétés, on ne peut pas se fonder pleinement sur les données désaisonnalisées pour apprécier les mouvements à court terme des agrégats monétaires. Toutefois, un certain nombre de facteurs sont manifestement allés à l'encontre du resserrement saisonnier habituel des liquidités dans la deuxième moitié de l'exercice financier. En premier lieu, l'important déficit des opérations en devises du secteur privé en début d'exercice a fait place à un équilibre approximatif dans la seconde moitié. Ce renversement de tendance a suivi l'annonce par le Gouvernement d'un programme élargi d'emprunts du secteur public visant à maintenir le niveau des réserves extérieures. En second lieu, après la forte demande de fonds d'Etat au second semestre de 1977, on a enregistré une détente notable pendant le reste de l'exercice financier en même temps que les portefeuilles des investisseurs se garnissaient abondamment et que les taux d'intérêt officiels étaient abaissés. Enfin, le coefficient des dépôts de réserve obligatoire, abaissé à deux reprises au second trimestre de 1978, a été ramené au niveau rarement atteint dans le passé de 4 % en juin.

Depuis lors, on a observé une nouvelle détente de la situation monétaire. Malgré le rétablissement du versement trimestriel d'août au titre de l'impôt sur les sociétés, dont l'effet a été d'accroître d'environ 0.6 milliard les recettes du mois en question, les opérations financières du Gouvernement fédéral ont enregistré un déficit de 2.5 milliards de dollars au cours du trimestre se terminant en septembre. Dans ces conditions, la liquidité du secteur privé a fortement augmenté (d'environ 1.2 milliard de dollars). Toutefois, un gonflement de la demande non bancaire de fonds d'Etat a immédiatement suivi la présentation du budget de 1978-1979, et les opérations en devises du secteur privé sont redevenues légèrement déficitaires, en partie sous l'effet de facteurs saisonniers. Ces deux éléments ont atténué le gonflement des liquidités du secteur privé. Néanmoins, en septembre, l'expansion de M3 se faisait à un taux annuel désaisonnalisé de 12½ % (graphique 12). Vers la fin de l'année, le taux est redescendu, du fait que les opérations budgétaires contribuaient moins à l'augmentation des liquidités du secteur privé, mais il est redressé depuis. Au second semestre de 1978 et au premier trimestre de 1979, M3 s'est accru à un rythme dépassant nettement la limite supérieure de la fourchette de 6-8 % annoncée au moment du budget.

Cette évolution reflète surtout le fait que les fonds d'Etat étaient moins recherchés par le secteur non bancaire ; les anticipations concernant les taux d'intérêt ont faibli en raison de l'évolution défavorable des prix intérieurs et des prix extérieurs, de la décision prise par la Commission en décembre pour les salaires et de la hausse des taux d'intérêt à l'étranger. D'autres facteurs ont contribué à la vigoureuse expansion monétaire observée récemment : ce sont la croissance rapide des avances accordées par la banque de réserve pour financer l'abondante récolte de blé et le redressement marqué à partir de la fin de 1978 environ du déficit des opérations extérieures du secteur privé. Devant le renforcement de la croissance de l'activité et l'accélération de l'inflation sous l'effet de

Graphique 10 Volume de la masse monétaire

Pourcentage de variation par rapport aux six mois précédents, taux annuels désaisonnalisés



M1 = monnaie en circulation plus comptes courants auprès de toutes les banques commerciales.

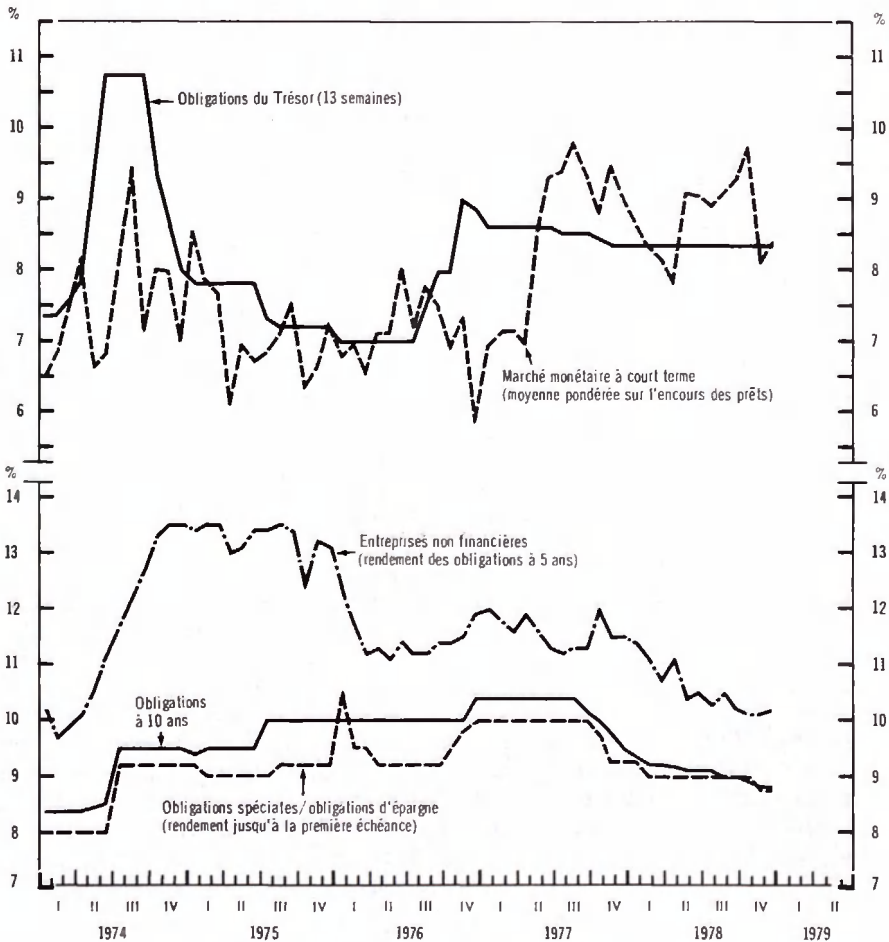
M3 = monnaie en circulation plus total des dépôts auprès des banques commerciales plus dépôts dans les caisses d'épargne.

Source: Banque de Réserve d'Australie, *Statistical Bulletin*.

sources exogènes, et tenant compte de l'évolution exposées plus haut, le ministre des Finances a fait savoir en avril qu'il n'était plus ni possible ni souhaitable d'observer rigoureusement la fourchette 6-8 % pour M3.

Dans l'ensemble, les taux d'intérêt ont baissé entre le milieu environ de 1977 et les derniers mois de l'an dernier, avant de remonter lentement depuis lors. Les taux officiels à long terme ont été fortement abaissés au dernier trimestre de 1977 et ils ont continué de se replier lentement pendant la plus grande partie de 1978. En novembre, le taux des obligations s'établissait à 8.8 % au lieu de 10.4 % en août 1977. Si le Gouvernement a étroitement associé l'abaissement des taux d'intérêt et le freinage de l'inflation, les événements de la fin de 1978 (qui sont exposés au paragraphe précédent) ont pour le moment mis un terme à la poursuite des réductions. De fait, le Gouvernement a admis la nécessité d'un certain relèvement dans le cadre du processus visant à freiner l'expansion de la masse monétaire. Au début d'avril, une augmentation du rendement des

Graphique 11 Taux d'intérêt et rendement des valeurs mobilières



Source: Banque de Réserve d'Australie, *Statistical Bulletin*.

nouvelles émissions de bons du Trésor a été annoncée, le taux des bons d'épargne australiens a été majoré de $\frac{1}{2}$ point et porté à 9 $\frac{1}{4}$ %, le plafond des avoirs individuels en bons d'épargne et en bons spéciaux a été porté de 50 000 à 150 000 dollars et les taux maximaux des emprunts des organismes semi-publics et des collectivités locales ont été relevés de 0.7 point. Dans le même temps, les rendements des fonds d'Etat ont augmenté sur le marché et, dans l'emprunt de conversion qu'il a lancé en mai, le Gouvernement a confirmé le niveau de 9.7 % pour le taux d'intérêt des obligations à long terme. Par ailleurs, le Gouvernement a pris des dispositions pour assurer au total le refinancement de 455 millions de dollars d'avances de la banque de réserve à l'Office du blé par l'émission d'effets commerciaux sur le marché intérieur privé.

Politique de détermination des salaires

Le rôle des autorités fédérales, qui ne disposent pas de pouvoirs directs en matière de détermination des salaires, se ramène essentiellement à intervenir dans les sessions consacrées par la Commission d'arbitrage au contentieux national des salaires et qui, entre avril 1975 et juin 1978, ont eu lieu tous les trimestres. Depuis le début de 1976, le Gouvernement actuel a régulièrement présenté des arguments économiques pour faire admettre une indexation non intégrale des salaires en fonction des augmentations de l'indice des prix à la consommation et pour qu'il ne soit pas tenu compte dans cet indice des effets des mesures gouvernementales sur les prix pour le calcul de l'indexation des salaires. Les autorités cherchaient à rétablir ainsi la part revenant aux divers facteurs en réduisant les coûts de salaires réels et en freinant l'inflation. Pour un temps, la Commission a dans une certaine mesure accepté ces vues et toutes ses sessions ont abouti à des indexations partielles de la fin de 1976 jusqu'à la session de février 1978 où était prise en considération l'évolution de l'indice des prix à la consommation pendant le quatrième trimestre de 1977. A l'issue des deux sessions qu'elle a tenues depuis, la Commission a accordé une indexation intégrale.

En juillet 1978, le Gouvernement a présenté son dossier pour l'enquête sur les principes applicables en matière de fixation des salaires (*Wage Fixation Principles Inquiry*)¹⁰. Les grandes lignes en étaient les suivantes :

- i) Les sessions consacrées au contentieux national des salaires devraient avoir lieu annuellement mais, si tel n'était pas l'avis de la Commission, il devrait s'écouler au moins six mois entre deux révisions générales de salaires. Toutefois, les revendications de salaires fondées sur l'évolution de la productivité nationale ne devraient être prises en considération qu'à intervalle de douze mois.
- ii) On a vivement soutenu que l'évolution de l'indice des prix à la consommation dans le passé ne devrait pas être considérée de prime abord comme constituant une justification d'un ajustement des salaires à l'échelon national lors des sessions qui seraient consacrées annuellement aux salaires. On a fait savoir que, s'agissant de déterminer l'éventuel ajustement souhaitable des salaires nationaux, le critère essentiel devrait en être l'aspect réalisable du point de vue économique. A cet égard, la Commission devrait tenir compte de tout un ensemble de facteurs économiques, y compris l'évolution tendancielle des prix, de la productivité, de l'investissement, de la balance des paiements, de la production et de l'emploi. En ce qui concerne l'évolution des prix, il ne conviendrait pas de considérer l'indice des prix à la consommation

40 Cette enquête a été entreprise en mai 1977 par la Commission d'arbitrage.

comme le seul indicateur de prix à prendre en considération pour la fixation des salaires.

- iii) La Commission devrait éviter de laisser les hausses de prix se répercuter sur les salaires si cette répercussion allait totalement ou partiellement à l'encontre de l'objet des décisions gouvernementales ayant une incidence sur les prix.

En septembre, la Commission a fait connaître ses conclusions à cet égard ; pour l'essentiel, les salaires prescrits par les sentences sont ajustés tous les six mois (octobre et avril) en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation pendant les deux trimestres précédents, à moins que les arguments présentés contre l'ajustement n'en démontrent l'inopportunité. En d'autres termes, le premier critère à prendre en considération pour l'ajustement des salaires demeure l'évolution des prix dans le passé, et non la possibilité d'en supporter la charge. Les demandes de relèvement de salaires fondées sur l'évolution de la productivité nationale seront examinées annuellement, mais il a été stipulé qu'aucune revendication ne serait discutée avant octobre 1979. La Commission a aussi rejeté les ajustements au titre de la productivité en général et l'indexation prendra la forme d'un ajustement forfaitaire en pourcentage sauf si des circonstances exceptionnelles amenaient la Commission à en décider autrement.

La première décision semestrielle de la Commission a été rendue en décembre 1978. Elle se rapportait à l'évolution des prix au cours de la période de six mois allant jusqu'à septembre 1978 et la Commission a décidé un relèvement de 4 % des salaires, représentant une indexation intégrale sur la hausse de l'indice des prix à la consommation pour cette période de six mois. En prenant sa décision, la Commission l'a expliquée en précisant qu'elle ne pouvait pas ne pas tenir compte de l'incidence sur le climat social et des répercussions connexes sur les coûts à prévoir en cas de refus de cette augmentation. Au demeurant, elle a indiqué aussi que la persistance du climat de conflits sociaux risquerait de compromettre le maintien de la formule actuelle d'indexation.

Politique économique et financière extérieure

Le mécanisme actuel de fixation du taux de change qui est entré en vigueur au moment de la dévaluation de novembre 1976 a été exposé dans l'Etude de l'an dernier⁴¹. La politique du taux de change appliquée en 1978 et pendant les premiers mois de 1979 est allée dans le sens des efforts entrepris alors pour donner plus de souplesse au système. Des modifications peu importantes mais fréquentes du taux de change ont abouti à une dépréciation de 7½ % du taux de change effectif pondéré par les échanges de décembre 1977 à décembre 1978, de sorte que la dépréciation effective cumulée depuis novembre 1976 a atteint environ 21.5 %. Le taux est resté pratiquement inchangé de décembre 1978 à mai 1979. Au moment de l'élaboration de l'Etude de l'an dernier, on avait craint que le système actuel d'ajustements fréquents risque de conduire à des anticipations déstabilisatrices. Ceci ne semble toutefois pas avoir été le cas et la question est reprise plus loin dans les conclusions. La série d'ajustements en baisse effectués en 1978 s'inspirait de l'idée que, s'il n'était pas souhaitable que le dollar australien soit lié au dollar des Etats-Unis, il ne fallait pas non plus lui permettre de s'apprécier par rapport à ce dernier autant qu'il l'aurait fait si son taux par rapport au panier de monnaies pondéré par les échanges était resté constant. En conséquence, l'appréciation effective du dollar australien par rapport au dollar des Etats-Unis a été inférieure à 1 % de février 1978 à février 1979.

Après avoir annoncé en septembre 1977 un programme élargi d'emprunts portant sur 1.7 milliard de dollars bruts en 1977-1978, le Gouvernement fédéral a fait savoir dans une seconde déclaration en février 1978 qu'il n'hésiterait pas à procéder à de nouveaux emprunts importants s'il se révélait nécessaire de procéder à un renforcement des réserves internationales de l'Australie pour soutenir la valeur de la monnaie. Comme on l'a vu plus haut, d'importants emprunts publics ont été lancés l'an dernier. De plus, en juin 1978, certaines modifications de nature à favoriser un accroissement des entrées de capitaux ont été apportées à la politique gouvernementale en matière d'investissements étrangers. Initialement, les investissements étrangers dans les « domaines essentiels » de l'économie (nouveaux projets dans les industries minières notamment) devaient se faire sur la base d'une participation d'au moins 50 % de capitaux australiens. En vertu des nouveaux arrangements, la participation australienne requise doit être au minimum de 25 %, sous réserve d'un engagement public de porter la participation australienne à 51 %. Certaines prescriptions touchant la procédure applicable aux investissements étrangers ont aussi été assouplies. En particulier, les propositions d'investissements étrangers dans des projets nouveaux ne seront soumises à autorisation gouvernementale en vertu des principes directeurs concernant les investissements étrangers que si le projet en question implique un investissement supérieur ou égal à 5 millions de dollars.

Politique d'ajustement structurel

En juin 1978, le Conseil de l'OCDE réuni au niveau ministériel a adopté des orientations générales visant les mesures propres à faciliter l'ajustement structurel nécessaire pour assurer durablement une croissance économique plus rapide. Pour l'essentiel, il a été reconnu qu'en raison de la persistance d'un chômage élevé, il y avait eu lieu à court terme d'atténuer l'incidence des variations de prix relatifs, de la structure des coûts et de la composition de la demande depuis 1973 au moyen de mesures sélectives visant à maintenir les emplois et les capacités de production existants. Toutefois, si de telles mesures étaient appliquées de façon durable, l'économie deviendrait à la fois moins productive et plus sujette à l'inflation. En conséquence, il convenait de s'orienter vers des politiques d'ajustement plus positives permettant dans toute la mesure du possible de compter sur les forces du marché pour encourager le capital et la main-d'œuvre à se diriger progressivement vers les emplois les plus productifs. La présente section est consacrée à l'exposé succinct de quelques aspects des mesures gouvernementales qui ont une incidence sur l'ajustement structurel en Australie.

L'Australie accorde de longue date une aide et une protection à ses industries manufacturières nationales. Dans les années 50, ces mesures prenaient surtout la forme d'un ensemble de restrictions quantitatives et de barrières tarifaires limitant la concurrence des importations. En 1960, la quasi-totalité des mesures quantitatives avaient été levées et les droits de douane constituaient le principal moyen d'aider l'industrie. Un grand pas vers une orientation plus libérale a été fait lorsque, en 1973, les droits de douane ont fait l'objet d'une réduction générale de 25 %. Cette décision a certainement été inspirée par la forte position extérieure du pays à l'époque et par le désir du gouvernement fédéral d'encourager vivement les entrées d'importations et de freiner la hausse des prix. Elle traduisait aussi le vœu des pouvoirs publics de favoriser le développement d'un secteur manufacturier plus vigoureux et plus efficace, capable de moins compter sur le soutien de l'Etat. Depuis 1973-1974, la portée globale de l'aide accordée à l'industrie a été modifiée non seulement par la réduction de 25 % des droits de douane, mais aussi par l'octroi depuis 1974 d'une aide temporaire prenant surtout

Tableau 11 Taux effectifs d'aide¹
aux différents groupes d'industries manufacturières : 1968-1969 à 1976-1977
Millions de dollars

| Classification ASIC | Industrie Titre | Valeur ajoutée en 1974-1975 | Subvention nette équivalente 1974-1975 | Taux effectif moyen (pourcentage) | | | | |
|------------------------|--|-----------------------------------|---|-----------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | | | | 1968-1969 | 1973-1974 | 1974-1975 | 1975-1976 | 1976-1977 |
| 21.22 | Alimentation, boissons et tabac | 2 294 | 477 | 16 | 18 | 21 | 20 | 16 |
| 23 | Textiles | 301 | 118 | 43 | 35 | 39 | 50 | 51 |
| 24 | Habillement et chaussure | 367 | 314 | 97 | 64 | 86 | 95 | 138 |
| 25 | Bois, produits du bois et mobilier | 730 | 132 | 26 | 16 | 18 | 18 | 18 |
| 26 | Papier et produits du papier, imprimerie | 750 | 232 | 52 | 38 | 31 | 30 | 30 |
| 27 | Produits chimiques, dérivés du pétrole et du charbon | 940 | 238 | 31 | 25 | 25 | 26 | 22 |
| 28 | Produits minéraux non métalliques | 777 | 84 | 15 | 11 | 11 | 10 | 7 |
| 29 | Produits métalliques de base | 1 604 | 261 | 31 | 22 | 16 | 16 | 15 |
| 31 | Produits métalliques transformés | 870 | 337 | 61 | 44 | 39 | 38 | 34 |
| 32 | Matériel de transport ³ | 786 | 387 | 50 | 39 | 49 | 68 | 56 |
| 33 | Autres matériels et outillages | 1 454 | 360 | 43 | 29 | 25 | 28 | 23 |
| 34 | Industries manufacturières diverses ⁴ | 642 | 168 | 34 | 24 | 26 | 26 | 24 |
| | Ensemble des industries manufacturières | 11 516 | 4 | 36 | 27 | 27 | 29 | 27 |

1 Aide « nette » apportée à une activité, industrie, etc. compte tenu des effets des tarifs et d'autres formes de protection qui accroissent les coûts dans les activités en question. Les formes d'aide prises en compte dans ce tableau concernent les tarifs, les quotas d'importation, les subventions et les systèmes de formation de prix particuliers au sucre et aux produits pétroliers. Les formes d'aide non prises en compte comprennent les subventions à l'exportation, les pratiques d'achats publics et les dispositions sur les composants nationaux des véhicules automobiles.

2 Les chiffres de 1974-1975 et de 1976-1977 sont préliminaires. Ils sont fondés sur la composition de la production en 1974-1975 alors que les chiffres pour les périodes précédentes le sont sur ceux de 1971-1972.

3 La diminution du niveau d'aide entre 1975-1976 et 1976-1977 résulte de la suppression de quotas sur les véhicules automobiles entre décembre 1976 et juillet 1977.

4 Les subventions nettes équivalentes ont été calculées par industrie, toutes choses étant égales par ailleurs. L'agrégation de ces données rend cette hypothèse moins justifiée. En particulier, la valeur des subventions nettes équivalentes apportées à l'industrie manufacturière n'est pas nécessairement la somme des subventions nettes apportées à chacune des industries de ce secteur.

Source : Commission d'aide aux industries, *Rapport Annuel 1977-1978*, page 130.

la forme de restrictions quantitatives⁴² visant les importations de certains produits manufacturés, et par l'aménagement des droits de douane qui a suivi la dévaluation de 1976. De 1968-1969 à 1976-1977, le taux nominal moyen de protection de l'industrie manufacturière est tombé de 24 à 15 %, tandis que le taux effectif moyen baissait de 36 à 27 %. Depuis 1973-1974, si l'assistance accordée à la plupart des branches des industries manufacturières s'est maintenue à des niveaux constants ou en légère diminution, l'aide dont bénéficiaient les catégories les plus protégées a fortement augmenté jusqu'à 1976-1977. L'assistance effective est passée de 35 à 51 % pour l'industrie textile, de 64 à 138 % pour le vêtement et de 39 à 56 % pour le matériel de transport. Des enquêtes publiques sont effectuées par la Commission d'aide à l'industrie (IAC) et par l'organisme d'aide temporaire (TAA) avant que des modifications soient apportées à l'aide par le Gouvernement fédéral. De l'avis de la Commission et d'après les renseignements limités dont elle disposait, l'Australie semble avoir imposé des mesures visant une gamme de fabrications plus large que de nombreux autres pays de l'OCDE⁴³. Toutefois, il faut aussi reconnaître qu'à de très rares exceptions près, l'Australie s'est gardée d'appliquer des formes de protection occulte, qu'il s'agisse de soutenir des industries non rentables par des aides gouvernementales ou de masquer des problèmes de chômage structurels en subventionnant diverses formes d'emploi dans d'aussi fortes proportions que certains autres pays.

Les objectifs généraux de la politique gouvernementale visant l'industrie manufacturière sont exposés dans le livre blanc publié en mai 1977⁴⁴. Pour l'essentiel, le souci du Gouvernement fédéral est d'assurer à moyen terme le développement d'une industrie manufacturière plus vigoureuse, plus spécialisée et comptant moins sur l'aide de l'Etat. Les pouvoirs publics ont aussi indiqué dans leur livre blanc qu'ils étaient fondés à prendre des mesures spéciales d'une nature temporaire reconnue, en vue de soutenir l'emploi et de fournir les délais nécessaires à la solution des problèmes ou à la création de nouvelles possibilités d'emploi en cas de menace de perturbations d'ordre économique et social. Les objectifs à moyen terme du Gouvernement fédéral ont été approuvés dans le rapport publié en mars 1979 par le groupe d'étude sur l'ajustement structurel⁴⁵. Il semblerait ainsi y avoir antinomie entre les mesures à court terme et les objectifs de la politique à moyen terme. Si l'on en a bien conscience et si le renforcement temporaire de la protection a probablement contribué à freiner le fléchissement de l'emploi dans les branches fortement protégées, le choix comportait forcément des inconvénients. Parmi les plus importants, le renforcement des restrictions a directement entraîné un relèvement des prix⁴⁶ et il a accru les revendications de salaires en réduisant le pouvoir d'achat réel des ménages. En ce sens, l'effet en a été de ralentir la correction des déséquilibres entre les prix des facteurs et

42 Il s'agissait soit de licence d'importation, soit de contingents tarifaires ; avec cette dernière formule, un droit de douane donné est appliqué à un contingent d'importation de base et un droit de douane d'un montant supérieur frappe les importations qui dépassent ce contingent de base.

43 *Rapport annuel 1977-1978 de l'Industries Assistance Commission*, page 12.

44 *White Paper on Manufacturing Industries*, Canberra, 1977.

45 Le Groupe d'étude a été créé en septembre 1977. Il avait pour mandat « d'entreprendre une étude sur la nature et la portée des problèmes d'ajustement que les changements de l'environnement intérieur et extérieur posaient aux industries manufacturières australiennes et en particulier aux branches les plus fortement protégées ; de donner un avis sur les éléments essentiels d'une politique à long terme propre à résoudre ces problèmes, compte tenu des effets à attendre de l'évolution probable du développement des branches et des perspectives d'emploi, ainsi que de l'aptitude de l'économie à s'adapter aux modifications de la structure individuelle ».

46 D'après le *Rapport annuel 1976-1977 de l'Industries Assistance Commission* (p. 19), entre 1974 et 1976, on a enregistré de ce fait un accroissement des prix à la consommation d'au moins 2 %, même compte tenu d'une indexation intégrale des salaires.

d'aller à l'encontre des objectifs de la politique macro-économique. Cependant, il importe de reconnaître que des obstacles considérables entravent à l'étranger certaines exportations australiennes particulièrement importantes pour l'économie du pays (produits agricoles principalement) et rendent ainsi plus difficile la réalisation des ajustements qu'il faudrait opérer en Australie.

IV PERSPECTIVES ET CONSIDÉRATIONS DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Perspectives à court terme

Selon les prévisions du Secrétariat présentées au tableau 12, le mouvement d'expansion de la production réelle amorcé vers le milieu de 1977 devrait s'accélérer en 1979, le PIB réel paraissant devoir s'accroître de quelque 4 %. Mais, étant donné notamment la difficulté d'évaluer l'importance des stocks agricoles, ces prévisions sont nécessairement entourées d'incertitudes considérables. Au total, le risque lié à ces incertitudes paraît être que la réduction des stocks agricoles soit plus lente qu'on ne l'a supposé dans les prévisions, auquel cas l'augmentation du PIB réel pourrait être plus forte. La demande intérieure finale devrait progresser d'environ 3¼ % cette année. Le taux moyen d'inflation, mesuré par l'indice des prix à la consommation, pourrait être à peu près le même qu'en 1978. On prévoit une importante réduction du déficit extérieur courant, principalement due à une nette progression des exportations, tandis que l'on ne s'attend à aucune modification notable du taux de chômage.

Ces prévisions sont fondées sur l'hypothèse qu'après les mesures annoncées le 24 mai, les recettes fiscales et les dépenses budgétaires ne subiront aucune autre modification délibérée d'ici à la fin de 1979. Il n'a donc pas été tenu compte de l'éventualité de l'adoption de nouvelles mesures, qui pourraient être prises dans le cadre du budget de l'exercice 1979-1980, lequel doit être présenté en août⁴⁷. Sur la base de ce qui a été annoncé en mai, on a supposé que le déficit du secteur public au titre de l'exercice 1979-1980 serait du même ordre que le résultat estimé de l'exercice 1979-1980 dont il a été question dans la partie III. A la suite de la récente correction apportée à la politique monétaire, l'expansion de la masse monétaire M3 devrait être ramenée au second semestre de 1979 à un taux voisin de celui de la croissance du PIB nominal. Sur le front des salaires, les prévisions font intervenir l'hypothèse technique que la somme des augmentations des taux de rémunération prévues par les sentences nationales sur les salaires, d'une part, et des éventuels relèvements consentis au titre de la productivité ou de la qualité du travail, d'autre part, ne représentera pas plus que la hausse qui résulterait de l'indexation intégrale des salaires sur l'indice des prix à la consommation en 1979. On a également supposé que le taux de change effectif resterait pratiquement inchangé.

La progression de la consommation privée pourrait être plus faible que l'an dernier. Sur la base des hypothèses retenues, les revenus des personnes physiques

47 Lorsqu'il a présenté le train de mesures de mai, le Ministre des Finances a indiqué que celui-ci ne représentait pas la totalité du budget de l'exercice 1979-1980 et, en particulier, que « tous les postes de dépenses au sujet desquels aucune décision n'a été annoncée dans cette présentation seront examinés de près dans la dernière phase de l'établissement du budget. Au cours de cet examen, le Gouvernement cherchera à faire de nouvelles économies importantes ».

Tableau 12 Prévisions à court terme
Pourcentages de variation en volume

| | 1977 | 1978 | 1979 |
|--|------|------|------|
| Consommation | | | |
| Du secteur privé | 1.5 | 3.7 | 3½ |
| Du secteur public | 3.2 | 7.2 | 3½ |
| Formation brute de capital fixe | | | |
| Du secteur privé | -2.2 | 4.1 | 4½ |
| dont : Construction résidentielle | -5.4 | -7.5 | 3½ |
| Construction non résidentielle | -1.2 | 6.0 | 7½ |
| Machines et outillages | -0.4 | 10.9 | 4½ |
| Du secteur public | 0.4 | -0.8 | -1½ |
| Demande intérieure finale | 1.1 | 3.9 | 3½ |
| Variation de la formation de stocks ¹ | 0.0 | -0.3 | 0 |
| Demande intérieure totale ² | 1.4 | 3.6 | 3½ |
| Exportations de biens et services | 2.6 | -1.5 | 9½ |
| Importations de biens et services | 0.8 | 4.0 | 3 |
| Variation de la balance extérieure ¹ | 0.3 | -0.9 | 1 |
| Produit intérieur brut ² | 1.7 | 2.7 | 4 |
| Prix à la consommation ³ | 12.3 | 7.9 | 8 |

1 En pourcentage du PIB de la période précédente.

2 Y compris un écart statistique qui n'est pas ventilé.

3 Indice des prix à la consommation.

Sources : Prévisions du Secrétariat et *Quarterly National Accounts* de l'ABS.

devraient augmenter à un rythme légèrement plus lent qu'en 1978, mais ce ralentissement sera largement compensé par un accroissement prononcé des revenus agricoles, des revenus des entreprises non constituées en sociétés et des paiements d'intérêts et de dividendes. L'augmentation de l'emploi et du nombre d'heures ouvrées et un certain glissement des salaires semblent devoir n'entraîner qu'une faible majoration de ceux-ci en sus des augmentations résultant de l'indexation des taux de rémunération. Le revenu total des ménages pourrait progresser de plus de 12 % entre 1978 et 1979, ce qui, compte tenu des modifications de la fiscalité qui ont été annoncées récemment, implique un accroissement des revenus disponibles d'environ 10½ %, soit à peu près 2½ % en termes réels. Dans les prévisions, on a supposé que l'incidence des modifications de la fiscalité sur la demande serait largement compensée par une réduction du taux d'épargne. Le niveau relativement élevé des dépenses futures prévues par les consommateurs, le fait que le taux d'épargne est bien supérieur à son niveau d'assez longue période et l'évolution des revenus agricoles laissent en effet escompter un ajustement en baisse de ce taux.

On prévoit que l'investissement total fixe du secteur privé progressera d'environ 4½ % en 1979, soit légèrement plus vite qu'en 1978, mais que le profil temporel et les composantes de cet accroissement différeront considérablement de l'évolution observée l'année dernière. Après avoir fléchi pendant plus de deux ans, les investissements dans le logement commencent maintenant à se redresser. Le stock de logements invendus s'est désormais réduit, la valeur et le nombre

des prêts consentis pour l'acquisition d'habitations neuves ont augmenté, de même que le nombre des permis de construire et celui des mises en chantier, et le prix des logements existants a un peu monté. Il est toutefois plus difficile de prévoir l'évolution de la construction non résidentielle. La forte progression observée vers la fin de 1977 avait essentiellement concerné les industries extractives ; l'activité est ensuite demeurée relativement stationnaire pendant la majeure partie de 1978, mais a vivement repris au dernier trimestre de l'année. Pas plus les informations concernant les anticipations que l'analyse des relations générales ne permettent encore d'affirmer que ce redressement constitue le prélude à une expansion soutenue, mais l'on s'attend néanmoins que la construction non résidentielle progresse fortement tout au long des deux semestres de l'année. La croissance des investissements productifs semble en revanche devoir être moins dynamique qu'en 1978, en raison, d'une part, de l'incidence des modifications qu'il est prévu d'apporter à la déduction pour investissements et, d'autre part, de l'affaiblissement du cycle de remplacement que nous avons analysé dans la partie I.

Les dépenses de l'administration centrale s'établissent, on l'a vu, à un niveau légèrement supérieur aux prévisions budgétaires pour l'exercice 1978-1979, mais on s'attend que leur progression se ralentisse quelque peu sur l'ensemble de l'année 1979. En termes réels, les dépenses totales des administrations publiques devraient faire apparaître un accroissement d'environ 2 %, au lieu de 4½ % en 1978. Cette prévision repose sur l'hypothèse d'un net ralentissement du volume des dépenses courantes des administrations publiques, ainsi que d'une nouvelle et légère réduction de leurs investissements. La prévision relative à la formation de stocks recouvre des mouvements divergents des stocks agricoles et non agricoles. Le taux de formation de stocks non agricoles a été relativement faible en 1978 et l'on s'attend qu'il retrouve un niveau plus proche de la normale en 1979. En ce qui concerne les stocks de produits agricoles, les ordres de grandeur sont plus importants et le profit temporel plus complexe. Les adjonctions apportées aux stocks agricoles au second semestre de 1978, après la récolte de blé exceptionnellement abondante, ont contribué pour près de 5 % (taux annuel) à la croissance du PIB. En 1979, les exportations de produits agricoles seront importantes et elles réduiront progressivement ces stocks en cours d'année à mesure que les expéditions s'effectueront, mais, avec la nouvelle production, les réserves de produits agricoles ne diminueront pas autant que les exportations ne pourraient le laisser supposer.

Les perspectives concernant les exportations sont nettement plus favorables qu'en 1978, essentiellement du fait de l'ampleur exceptionnelle des livraisons de blé, et le volume total des exportations pourrait s'accroître d'environ 9½ %. On suppose que les exportations non agricoles augmenteront de 4 %. Cette hypothèse s'explique en partie par la lenteur persistante de l'expansion des échanges mondiaux, et bien que l'on s'attende à une forte augmentation des exportations de certains produits minéraux, les ventes de minerai de fer à l'étranger risquent d'être limitées par les difficultés de l'industrie mondiale de la construction navale. La progression du volume des importations sera probablement plus lente en 1979 qu'en 1978. Le rapport des importations à la demande finale (stocks agricoles non compris) a été particulièrement élevé en 1978 et couvrirait des achats d'équipements productifs d'une ampleur inhabituelle, en liaison avec l'activité d'investissement du secteur privé. La position concurrentielle générale des industries manufacturières australiennes est maintenant plus favorable qu'elle ne l'était ces dernières années et ce facteur, conjugué au taux généralement modéré d'expansion de l'économie, laisse présager un ralentissement de la croissance du volume des importations d'une année sur l'autre. Quant à l'évolution au cours de l'année, elle semble devoir être irrégulière ; après s'être accru d'environ 10 % (taux

annuel) au second semestre de 1978, le volume des importations devrait avoir diminué quelque peu au premier semestre de cette année, pour se redresser ensuite en faisant apparaître un taux annuel d'augmentation d'environ 6 % au second semestre. L'évolution attendue du volume des exportations et des importations se traduira au total par une appréciable contribution positive à la croissance globale en 1979. Après avoir été très vigoureuse en 1978, la hausse des prix à l'exportation pourrait se ralentir quelque peu cette année, et l'on suppose qu'elle s'établira à 13½ %. Les prix à l'importation augmentant à un rythme nettement plus lent, les prévisions impliquent une nouvelle amélioration des termes de l'échange. Sur cette base et compte tenu de l'augmentation du déficit des invisibles, le déficit extérieur courant pourrait se contracter pour s'établir aux alentours de 2¼ milliards de dollars en 1979, contre 3.4 milliards de dollars en 1978.

Les résultats qui seront obtenus sur le front des prix et des salaires dépendront largement du niveau d'indexation prévu par les décisions nationales sur les salaires et de l'attitude de la Commission d'Arbitrage à l'égard des modifications des impôts indirects et du relèvement de la taxe pétrolière prévue dans le budget de l'exercice 1978-1979. A supposer que la session d'avril conclue à l'indexation intégrale sans faire la part des modifications délibérées de la fiscalité indirecte, l'hypothèse selon laquelle la hausse totale des taux de salaire se limitera à l'équivalent d'une indexation intégrale sur le coût de la vie se révélerait optimiste. L'hypothèse relative aux prix à l'importation et à l'exportation risque elle aussi d'être optimiste. Néanmoins sur la base des hypothèses retenues concernant l'indexation des salaires, le taux de change et les termes de l'échange, on ne prévoit guère de modification du taux de hausse de l'indice des prix à la consommation, qui devrait rester de l'ordre de 8 % entre 1978 et 1979. Les prévisions relatives à la production, de même que la relation entre l'emploi et les salaires réels examinée plus haut, permettent d'escompter une nouvelle augmentation de l'emploi, peut-être supérieure à 1 %. Cette augmentation pourrait être principalement le fait de l'expansion de la population active et d'ajustements des taux d'activité et n'entraîner par conséquent aucune modification notable du taux moyen de chômage par rapport à 1978.

Considérations de politique économique

Les progrès accomplis dans la voie de la réduction des déséquilibres apparus lors de la récession de 1974-1975, bien que lents, se sont poursuivis ces derniers temps et les résultats de l'économie se sont améliorés à plusieurs égards importants depuis le milieu de 1977. La croissance de la production s'est accélérée, en partie du fait du vigoureux redressement de l'investissement productif, le taux moyen de l'inflation s'est encore réduit, des progrès ont été faits sur le plan de l'ajustement des salaires réels, la compétitivité internationale s'est renforcée, le compte des opérations en capital privé de la balance des paiements s'est fortement amélioré en 1978 et le déficit extérieur courant a plus récemment fléchi. Ces résultats se sont accompagnés d'un regain de confiance des consommateurs et des entreprises. L'évolution a cependant été moins satisfaisante à d'autres égards. Les efforts entrepris pour réduire l'inflation par rapport à son maximum de 1975 montrent des signes d'essoufflement depuis le milieu de l'année 1978, le taux de hausse des prix se maintenant entre 7 et 8 %. La reconstitution des profits ne s'opère qu'avec lenteur. Le chômage reste élevé malgré l'expansion de la production réelle. Au cours des derniers mois, les conditions monétaires ont été moins tendues qu'il n'avait été souhaitable, en partie du fait de l'expansion relativement rapide du secteur agricole, mais aussi en

raison du niveau plus élevé que prévu du déficit budgétaire jusqu'au trimestre de mars et de la politique suivie en matière de taux d'intérêt. Il faut toutefois noter que des mesures visant à corriger cette situation ont été annoncées en avril et mai.

La réduction du taux d'inflation par une régulation continue mais relativement restrictive de la demande paraît essentielle à la correction des déséquilibres qui entravent le retour à une croissance durable de la production et de l'emploi. On aurait cependant tort d'imputer à la politique économique générale la résistance à la baisse de l'inflation depuis à peu près le milieu de 1978. Compte tenu des conditions extérieures des neuf ou dix derniers mois, les résultats obtenus sur le front des prix sont en fait relativement satisfaisants. A la différence de ce qui s'est produit dans la plupart des pays de l'OCDE, l'évolution des cours internationaux des produits de base en 1978 n'a pas eu d'effet modérateur sur l'inflation australienne, tant les prix des importations que ceux des exportations augmentant nettement plus vite que les prix de la production intérieure. Les autorités australiennes ont par ailleurs sensiblement augmenté le prix du pétrole brut local pour l'aligner sur celui du pétrole importé et ont procédé au relèvement de certains impôts indirects.

Les perspectives sur le front de l'inflation sont assez incertaines. Les prévisions sont fondées sur l'hypothèse que la situation ne se modifiera guère entre 1978 et 1979, ce qui implique un taux annuel d'augmentation de l'ordre de 8 % au cours des deux semestres de 1979. Etant donné les incertitudes qui entourent l'évolution future des salaires, et compte tenu de ce que les forces inflationnistes seront vraisemblablement plus puissantes cette année qu'en 1978, le risque d'une accélération de l'inflation est évident. L'évolution effective dépendra très largement de la progression de salaires nominaux et donc des décisions de la Commission d'Arbitrage. L'octroi, comme en décembre 1978, d'une indexation intégrale des salaires au cours des deux prochaines sessions compromettrait l'objectif du Gouvernement en matière d'inflation, de même que des augmentations importantes et généralisées en fonction de la qualité du travail (fondées sur le principe de la comparabilité des tâches), ou qu'un relèvement de salaires en fonction de l'évolution de la productivité nationale qui serait accordé lors de la session spéciale qui pourrait avoir lieu plus tard en 1979. Après la longue période de modération des salaires qui a contribué à réduire le déséquilibre entre les salaires réels et la productivité, il serait fâcheux — en particulier pour l'avenir de l'emploi — que l'on voit naître de nouvelles et fortes pressions à la hausse des salaires réels par le biais d'une augmentation des revenus nominaux.

La précédente étude sur l'Australie soulignait que le niveau atteint par le chômage n'était pas seulement l'un des maxima de l'après-guerre mais qu'il était aussi plus élevé, par rapport aux moyennes du passé, que dans la plupart des autres pays et ce, en dépit de l'évolution relativement satisfaisante de la production réelle sur la période 1974-1977. On avait fait valoir que le chômage revêtait en grande partie un caractère non conjoncturel, largement du fait de la persistance de taux élevés d'inflation, et plus spécialement du déplacement massif des parts de facteurs intervenu en 1974. Les modifications de la relation production-emploi qui se sont produites en 1978 viennent confirmer ce point de vue, en donnant à penser qu'il existe une importante offre excédentaire de main-d'œuvre au niveau présent des salaires réels. Un nouvel ajustement des salaires réels pourrait être nécessaire si l'on veut parvenir à réduire le chômage. Les avis seront inévitablement partagés sur la rapidité avec laquelle cet ajustement devrait être effectué et sur le point de savoir si les salaires réels devraient effectivement fléchir pendant un certain temps. Il semble cependant indispensable d'accepter la nécessité d'une modération des salaires nominaux par rapport à la hausse des prix et d'éviter toute revendication qui risquerait de faire monter

les salaires réels, en particulier à l'occasion d'une éventuelle session sur la productivité.

Comme on l'a déjà vu, l'expansion attendue de l'activité au cours des douze prochains mois pourrait n'avoir que peu d'effet pour le chômage ; ceci conduit à se demander si les autorités ne devraient pas tenter d'accélérer quelque peu la croissance à court terme. Ce problème avait été examiné dans la précédente Etude et l'on était arrivé à la conclusion que les conditions existant au début de l'année 1978 ne se prêtaient pas à un assouplissement de la régulation de la demande et que, sauf à très court terme, une politique restrictive avait plus de chance d'entraîner une croissance durable et une amélioration des niveaux de l'activité et de l'emploi. Depuis lors, les conditions se sont dans une certaine mesure modifiées. Il est encourageant de constater que les perspectives à court terme des exportations se sont très nettement améliorées et que les entrées de capitaux privés se sont renforcées. En revanche, l'inflation s'est stabilisée à un taux relativement élevé, un déséquilibre subsiste au niveau des salaires réels et une accélération de l'expansion pourrait compromettre l'amélioration de la position extérieure courante. Les arguments que l'on peut opposer à une expansion plus rapide du secteur public semblent toujours faire pencher la balance dans le sens du maintien d'une politique régulière de stabilisation axée sur la réduction de l'inflation.

On ne peut ignorer le risque qu'après un court laps de temps une politique budgétaire plus expansionniste n'entame les possibilités d'asseoir une reprise durable. Le financement d'un déficit budgétaire plus important entraînerait vraisemblablement soit une accélération de l'expansion monétaire, soit un relèvement des taux d'intérêt, soit une combinaison des deux. Une croissance plus rapide de la masse monétaire pourrait se traduire par un renforcement de la hausse des prix et des revendications de salaires nominaux, tandis que des taux d'intérêt plus élevés pourraient compromettre la reprise de la construction résidentielle et des investissements fixes des entreprises. Une accélération de la croissance de la demande intérieure se traduirait rapidement par un élargissement du déficit extérieur courant et pourrait également affecter le compte des opérations en capital et le taux de change. D'après l'analyse effectuée à la partie II de cette étude, la balance des paiements resterait un obstacle potentiel à une accélération de la croissance, en partie du fait d'une pénétration accrue des importations mais aussi parce que le compte des opérations en capital privé reste encore relativement vulnérable. Il est difficile de déterminer les effets qu'un élargissement du déficit extérieur courant exercerait sur le comportement des investisseurs étrangers, mais il est fort probable qu'une telle évolution se traduirait par des pressions en baisse sur le taux de change, avec des répercussions défavorables sur le niveau des prix et des salaires intérieurs. L'Australie est un pays richement doté en ressources et il y a tout lieu de penser qu'à moyen terme la demande mondiale de produits agricoles et de minerais entraînera un vigoureux redressement des entrées de capitaux en vue de financer la mise en valeur de ces ressources. Comme tend à le montrer l'expérience de 1978, des progrès continus dans la voie d'une amélioration sur le front des prix et d'un rétablissement de la stabilité financière en général pourraient accélérer la reprise de ces entrées de fonds. Il semblerait en conséquence que la politique suivie par le Gouvernement en vue d'atteindre ses objectifs de stabilisation tout en soutenant momentanément la balance des paiements par des emprunts officiels à l'étranger constitue la meilleure chance de parvenir à améliorer durablement la situation économique générale à moyen terme.

Deux autres questions, qui avaient été examinées dans l'Etude de l'année dernière, méritent de retenir l'attention, à savoir le régime du taux de change et le problème de la protection. On avait estimé, tout en reconnaissant qu'il

conviendrait de disposer d'un peu plus de recul pour pouvoir porter un jugement fondé sur les dispositions en vigueur, que le système de réglage du taux de change impliquant des modifications fréquentes et de faible amplitude risquait davantage d'encourager les anticipations déséquilibrantes qu'il n'avait de chance d'en empêcher la formation. Ces craintes se sont révélées injustifiées, rien ne prouvant que le système ait eu une influence défavorable sur les anticipations. A propos des mesures de protection, l'Etude de l'année dernière émettait le vœu que les renforcements temporaires des mesures de protection opérés depuis 1974 soient rapidement supprimés. Les autorités n'ont cependant pas encore jugé bon d'agir dans ce sens ou de revenir à leur politique à long terme visant à simplifier et généralement réduire les niveaux des droits de douane. Le Gouvernement examine actuellement le rapport d'un groupe d'étude sur l'ajustement structurel qui traite notamment du problème des mesures temporaires de protection. Il convient de reconnaître que, bien que les mesures spécifiques adoptées aient pu avoir un effet bénéfique à court terme sur l'emploi dans les branches protégées, elles vont à l'encontre des objectifs macro-économiques immédiats et de l'objectif plus éloigné qui est d'améliorer la spécialisation et l'efficacité des industries manufacturières. Le coût des dispositions protectionnistes est donc très élevé en longue période, et il est clairement souhaitable qu'on leur substitue dès que possible des mesures visant à encourager l'ajustement structurel et à améliorer l'efficacité.

PAGE BLANCHE

Annexe I

NOTE SUR LES COMPTES NATIONAUX

La méthode retenue pour désaisonnaliser les données relatives au produit agricole risque d'entraîner des différences importantes entre les agrégats afférents aux années civiles, du produit agricole brut et, dans une moindre mesure, du PIB, selon que ces agrégats sont calculés à partir de séries trimestrielles désaisonnalisées ou de séries trimestrielles brutes. Les différences entre les estimations désaisonnalisées et les estimations brutes sont particulièrement accusées en cas de forte fluctuation du produit agricole brut d'une année à l'autre. Sur la base du total désaisonnalisé, le produit agricole brut réel fait apparaître un accroissement de 7.6 % en 1978. Sur une base non désaisonnalisée, le produit agricole brut a baissé de 3.3 %. Pour 1977, les chiffres correspondants accusaient une baisse de 2.5 % et une augmentation de 9.3 % respectivement. Comme le Secrétariat utilise les séries trimestrielles désaisonnalisées pour étudier l'évolution économique, il peut y avoir des divergences entre les taux annuels calculés pour le PIB réel sur la base de données semestrielles désaisonnalisées d'une part, et les totaux annuels correspondants, fondés sur des données désaisonnalisées ou non désaisonnalisées, pour l'année civile d'autre part. Un problème du même genre se pose pour la demande intérieure totale en raison des conséquences que la méthode de correction des fluctuations saisonnières du produit agricole exerce sur les variations désaisonnalisées des stocks agricoles.

Le PIB hors agriculture et la demande intérieure finale sont les agrégats pour lesquels l'écart qui apparaît entre les totaux annuels selon qu'ils sont fondés sur les données trimestrielles désaisonnalisées ou non désaisonnalisées est le plus faible. Etant donné le profil temporel qui intervient dans la correction des variations saisonnières, l'emploi des séries désaisonnalisées paraît plus correct du point de vue technique. Ce sont ces dernières qui figurent dans le tableau 1. Mais, au tableau 12, les problèmes subsistent étant donné que le Secrétariat ne distingue pas le PIB agricole du PIB hors agriculture dans ses prévisions qui sont fondées sur les séries trimestrielles désaisonnalisées. Les prévisions pour 1979 ne sont donc pas parfaitement cohérentes avec les données annuelles (année civile) rétrospectives calculées à partir des séries trimestrielles non désaisonnalisées.

PAGE BLANCHE

Annexe II

CHRONOLOGIE ÉCONOMIQUE

1978

14 janvier

Le gouvernement fédéral annonce qu'il a déposé auprès du ministère des Finances du Japon une demande d'enregistrement relative à une émission publique d'obligations sur le marché financier de Tokyo, d'un montant qui, d'après les prévisions, ne dépasserait pas 50 millions de yen (environ 183 millions de dollars). Le ministre des Finances note qu'une fois réalisé l'emprunt envisagé, l'Australie aura recueilli environ 600 millions de dollars sur les 850 millions de dollars ou davantage que le gouvernement se proposait d'emprunter au titre de son programme actuel.

1^{er} février

Entrée en vigueur du nouveau barème de l'impôt sur le revenu des personnes physiques annoncé dans le Budget de 1977-1978.

2 février

Modification des taux d'intérêt bancaires à la suite de conversations entre la Banque de réserve et le système bancaire. Les banques commerciales et les caisses d'épargne procèdent à une réduction générale de 0.5 point des taux d'intérêt appliqués aux prêts au logement, qu'il s'agisse de prêts nouveaux ou en cours, et à des réductions similaires de certains taux applicables aux dépôts.

5 février

Le ministre des Finances annonce que s'il était nécessaire d'augmenter les réserves internationales de l'Australie pour soutenir le dollar australien, le gouvernement n'hésiterait pas à contracter de nouveaux emprunts d'un montant important indépendamment du programme élargi d'emprunts publics à l'étranger annoncé en septembre et dont le total s'élève à 1 700 millions de dollars pour 1977-1978. Le ministre des Finances précise par ailleurs qu'en égard au fléchissement marqué du dollar des Etats-Unis sur les marchés des changes au cours des derniers mois, le gouvernement a été d'avis que s'il n'était pas souhaitable que le dollar australien soit lié au dollar des Etats-Unis, il ne fallait pas non plus permettre au dollar australien de s'apprécier par rapport à ce dernier autant qu'il l'aurait fait si son taux par rapport au panier de monnaies pondéré par les échanges était resté constant.

10 février

Emission d'une onzième série de bons d'épargne australiens, assortis d'un taux d'intérêt de 9.0 %, inférieur de 0.25 point à celui des bons de la série précédente.

28 février

La commission de conciliation et d'arbitrage accorde une augmentation de 1.5 % pour tous les salaires visés par les sentences fédérales inférieurs à 170 dollars par semaine et une augmentation uniforme de 2.60 dollars par semaine au-delà de ce niveau. Cette augmentation est liée à la hausse de l'indice des prix à la consommation pendant le quatrième trimestre.

14 mars

Le ministre des Finances annonce que le gouvernement fédéral a engagé avec la Deutsche Bank de Francfort des négociations relatives à une nouvelle émission en Europe d'obligations d'un montant d'environ 300 millions de dollars des Etats-Unis.

22 mars

Le ministre des Finances annonce l'aboutissement des négociations relatives à l'émission d'un emprunt en euro-dollars d'un montant de 350 millions de dollars des Etats-Unis (au lieu des 300 millions prévus initialement). Cet emprunt, remboursable en totalité le 1^{er} avril 1982, est assorti d'un taux d'intérêt annuel de 8.0 % et a été émis au pair.

30 mars

Le gouverneur de la Banque de réserve annonce que le coefficient des dépôts de réserve obligatoire des principales banques commerciales est ramené de 6.5 à 5.5 %, à compter du 3 avril.

20 avril

Le gouvernement fédéral annonce l'émission sur le marché financier helvétique d'un emprunt de 50 millions de francs suisses (23.2 millions de dollars), au taux d'intérêt de 3.75 % et d'une durée de quatre ans. Le produit de cet emprunt a servi à amortir une partie (35 millions de francs suisses) de l'emprunt de 50 millions de francs suisses contracté en 1967 par le gouvernement fédéral au taux de 5.5 %, et pour le reste à apporter une assistance financière aux différents Etats au titre de l'exercice 1977-1978.

28 avril

Le gouverneur de la Banque de réserve annonce qu'à compter du 3 mai le coefficient des dépôts de réserve obligatoire des grandes banques commerciales sera ramené de 5.5 à 4.0 %.

25 mai

Le ministre des Finances annonce l'aboutissement des négociations relatives à l'émission publique d'obligations fédérales, d'un montant de 250 millions de dollars des Etats-Unis (222 millions de dollars australiens) sur le marché financier de New York. Cet emprunt comprend deux tranches : 175 millions de dollars des Etats-Unis d'obligations à cinq ans portant un intérêt de 8.45 % et émises au pair, et 75 millions de dollars des Etats-Unis d'obligations à 15 ans portant un intérêt de 9.125 % émises à 99.625 % de leur valeur nominale.

30 mai

Le gouvernement fédéral annonce l'aboutissement des négociations relatives à l'émission d'un emprunt de 300 millions de florins (117 millions de dollars australiens) auprès d'un consortium bancaire aux Pays-Bas. Cet emprunt d'une durée de dix ans, est assorti d'un taux d'intérêt de 7.625 %.

7 juin

La Commission de conciliation et d'arbitrage accorde une augmentation de 1.3 % pour tous les salaires visés par les sentences fédérales. Cette augmentation est fondée sur la hausse enregistrée par l'indice des prix à la consommation au premier trimestre.

8 juin

Le ministre des Finances donne le détail des modifications apportées par le gouvernement à sa politique en matière d'investissements étrangers en Australie. Les principaux changements sont les suivants :

- les propositions d'investissements étrangers dans de nouveaux projets ne seront soumises à l'approbation du gouvernement prévue par les directives relatives à l'investissement étranger, que si le projet implique un investissement égal ou supérieur à 5 millions de dollars (cette disposition ne vise pas les investissements relatifs au secteur financier et à l'uranium) ;
- dans le cas d'investissements visés par le « Foreign Takeovers Act », le gouvernement ne se proposera généralement pas d'intervenir si les avoirs de la société absorbée sont inférieurs à 2 millions de dollars, sauf circonstances exceptionnelles ou si l'affaire appartient au secteur financier ou à un autre secteur susceptible de faire l'objet de considérations particulières ;
- l'acquisition de biens immobiliers d'un montant inférieur à 250 000 dollars ne sera plus soumise à approbation ; et
- après une étude juridique approfondie, l'abrogation de l'article 26 du « Foreign Takeovers Act » sera envisagée.

Le ministre des Finances annonce d'autre part des modifications instituant un mécanisme pour la naturalisation des sociétés appartenant à des capitaux étrangers pendant

un certain temps. De plus, un certain nombre de décisions ont pour objet de rationaliser les procédures de contrôle des changes qui affectent les entrées de capitaux, y compris la suspension, à compter du 9 juin, de l'embargo imposé aux emprunts à l'étranger d'une durée inférieure à 6 mois.

13 juin

Le ministre chargé des Relations commerciales spéciales fait savoir qu'il a officiellement avisé le GATT que, sous réserve d'une entière réciprocité et de sauvegarde appropriées, l'Australie était prête à adopter la formule envisagée pour la réduction des droits de douane sur les produits industriels dans les Négociations Commerciales Multilatérales. Le ministre précise que l'Australie offre ainsi de réduire, dans l'ensemble de 40 %, les droits de douane sur les produits industriels.

23 juin

Publication de précisions sur les nouveaux principes qui seront adoptés par le Conseil du crédit et dont ce dernier tiendra compte lorsqu'il examinera des propositions relatives à des emprunts additionnels spéciaux non prévus dans les programmes d'emprunts annuels normaux des organismes semi-publics, ou des propositions relatives aux emprunts que des autorités publiques envisagent d'effectuer à l'étranger.

27 juillet

Le gouvernement fédéral annonce la conclusion des négociations relatives à un emprunt de 400 millions de francs suisses auprès d'un consortium bancaire. Cet emprunt est assorti d'un taux d'intérêt de 4.0 %.

7 août

Le ministre des Finances annonce les modalités de l'emprunt fédéral (souscription en espèces ou par conversion) dont l'émission sera ouverte le 14 août. Quatre types de titres sont prévus :

- 8.8 %, venant à échéance en septembre 1980 ;
- 9.0 %, venant à échéance en octobre 1983 ;
- 9.0 %, venant à échéance en octobre 1988 ; et
- 9.0 %, venant à échéance en février 1997.

Tous les titres sont émis au pair. Les rendements proposés représentent, par rapport au rendement du marché au moment de l'émission, des réductions de 0.05 point pour les titres venant à échéance en 1980 et de 0.1 point pour ceux venant à échéance en 1983, 1988 et 1997.

Le ministre des Finances annonce par ailleurs qu'une douzième série de bons d'épargne australiens sera mise en vente à partir du 8 août. Cette douzième série sera assortie d'un taux d'intérêt de 9.0 %, identique à celui de la onzième série, et un taux d'intérêt plus faible (6.5 %) sera appliqué aux remboursements intervenant avant la première échéance prévue pour le versement des intérêts. Le rendement des bons du Trésor à 26 semaines a été réduit de 0.044 point et ramené ainsi à 8.705 % à compter du 8 août.

15 août

Présentation du budget pour l'exercice 1978-1979 dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- accroissement de 7.7 % des dépenses (ainsi portées à 28 870 millions de dollars) en 1978-1979, contre un accroissement de 11.1 % en 1977-1978 ;
- accroissement de 11 % des recettes (ainsi portées à 26 057 millions de dollars) en 1978-1979, contre un accroissement de 9.8 % en 1977-1978 ;
- déficit budgétaire de 2 813 millions de dollars, soit 521 millions de dollars de moins que le déficit effectif du budget de 1977-1978, et déficit intérieur de 1 669 millions de dollars, soit une diminution de 782 millions de dollars ;
- majoration temporaire de 1.5 point (exercice 1978-1979 seulement) du taux normal de l'impôt sur le revenu des personnes physiques qui passe ainsi à 33.5 %, les taux correspondants aux tranches de revenu les plus élevées étant portés à 47.5 % et 61.5 % ;
- majoration des droits indirects sur la bière, les spiritueux et le tabac ;
- suppression des cotisations d'assurance-maladie allant de pair avec la suppression de l'assurance-maladie obligatoire ;
- réduction du taux de l'impôt sur les ventes d'automobiles et de breaks, ramené de 27.5 % au taux normal de 15 % ;
- modification de la politique des prix pour l'ensemble du pétrole brut produit en Australie : le brut sera vendu aux raffineries au prix du brut importé, un relève-

ment de la taxe sur le brut absorbant l'écart entre ce prix et le prix moyen perçu dans le régime existant par les producteurs de brut de manière que ceux-ci alignent leurs prix sur les prix du brut importé ;

- reconduction de la décision prise en 1976 d'imposer un grand nombre de prestations sociales ; et
- suppression des déductions au titre de l'impôt sur le revenu pour les intérêts des prêts au logement ainsi que des remboursements au titre des charges à l'étranger.

24 août

Annnonce des résultats de l'emprunt de trésorerie clos le 21 août : les souscriptions en espèces ont atteint le niveau record de 780 millions de dollars dont 575 millions de dollars, soit 74 % du total, souscrits par le secteur non bancaire.

25 août

Le ministre des Finances annonce l'aboutissement des négociations relatives à l'émission aux Pays-Bas d'un emprunt bancaire direct, d'un montant de 300 millions de florins. Cet emprunt est assorti d'un taux d'intérêt de 8.25 % par an.

29 août

Le ministre des Finances annonce la promulgation d'un amendement à la Réglementation bancaire (caisses d'épargne). En conséquence, la part des fonds déposés, qu'en vertu du « Banking Act » les Caisses d'épargne doivent détenir sous forme de certains actifs particuliers (avoirs liquides et fonds d'Etat, principalement), est ramenée de 45 à 40 %. Dans le discours de présentation du budget, le ministre des Finances avait, le 15 août 1978, laissé prévoir cette modification, qui entre en vigueur sans délai.

6 septembre

Le ministre des Finances annonce l'aboutissement de négociations avec la Deutsche Bank en vue d'une émission publique d'obligations d'un montant de 250 millions de DM (110 millions de dollars) et d'un emprunt bancaire direct de 150 millions de DM (22 millions de dollars). Les obligations viendront à échéance en dix ans, elles seront émises au pair et au taux nominal de 6 %.

14 septembre

Le président de la Commission de conciliation et d'arbitrage fait connaître les conclusions de l'enquête entreprise par la Commission sur les principes applicables en matière de détermination des salaires. Les principaux éléments en sont les suivants :

- tous les six mois, la commission ajuste les traitements et salaires prescrits par les sentences fédérales en fonction de l'évolution au cours des deux trimestres précédents de l'indice des prix à la consommation dans les capitaux des six Etats, à moins que les arguments présentés contre l'ajustement n'en démontrent l'inopportunité ;
- l'indexation prend la forme d'un ajustement forfaitaire en pourcentage, sauf si des circonstances exceptionnelles amènent la Commission à en décider autrement ;
- tous les ans, la Commission envisage les augmentations totales de salaires à prescrire et les changements à apporter aux conditions d'emploi à l'échelon national en fonction de la productivité. Aucune séance n'aura lieu à cet effet avant octobre 1979.

18 octobre

Le ministre des Affaires économiques et de la Commission annonce un certain nombre de modifications apportées à la compétence en matière de surveillance des prix du Tribunal de justification des prix concernant notamment les points suivants :

- la notification des hausses de prix ne visera à l'avenir que les entreprises ayant fait l'objet d'une enquête publique du Tribunal et seulement pendant un délai de 12 mois après l'enquête, à la discrétion du Tribunal. Le ministre aura la faculté de prolonger cette période ;
- le ministre devra donner son approbation préalable pour que le Tribunal puisse procéder à une enquête publique ;
- les dispositions légales relatives au blocage des prix seront modifiées de manière que le Tribunal puisse approuver les hausses des prix provisoires qui pourraient se révéler nécessaires pendant la durée d'une enquête publique ; et
- le ministre sera habilité à transmettre au Tribunal des orientations sur les questions auxquelles le Tribunal doit accorder une attention particulière.

Le ministre des Finances annonce l'aboutissement des négociations relatives à un emprunt de 40 milliards de yen (environ 187 millions de dollars) auprès d'institutions financières au Japon.

23 octobre

Le gouvernement annonce l'aboutissement des négociations relatives à un nouvel emprunt de 40 milliards de yen (environ 187 millions de dollars au Japon. Cet emprunt venant à échéance en 1998 sera remboursé en 11 versements semestriels à partir de 1993, de sorte que la durée moyenne de l'emprunt sera de 17 ans et 6 mois. L'emprunt est assorti d'un taux d'intérêt de 7.6 % par an.

31 octobre

Emission d'une treizième série de bons d'épargne australiens assortis d'un taux d'intérêt de 8.75 %. Le gouvernement annonce en outre une réduction de 0.2 point des taux d'intérêt maxima applicables aux emprunts effectués par les collectivités locales et les organismes semi-publics ainsi qu'une réduction du rendement des bons du Trésor à 26 semaines ramené à 8.618 % à compter du 1^{er} novembre.

22 novembre

Aboutissement des négociations en vue d'une troisième émission fédérale d'obligations en yen sur le marché financier de Tokyo. Cet emprunt, dont le montant est de 50 milliards de yen (environ 220 millions de dollars), se compose de deux tranches, l'une de 30 milliards de yen (environ 136 millions de dollars australiens) en bons à cinq ans et à 5.6 % d'intérêt, et l'autre de 20 milliards de yen (environ 91 millions de dollars australiens) en bons à dix ans et à 6.5 %. La tranche d'obligations à 5 ans est remboursable en totalité à l'échéance. L'amortissement relatif à la plus grande partie de la tranche à dix ans débutera en 1984, ce qui mènera à une durée de vie moyenne de 9 ans.

12 décembre

La Commission de conciliation et d'arbitrage accorde une augmentation de 4.0 % pour tous les salaires visés par les sentences fédérales, avec effet à compter du 12 décembre 1978. Cette augmentation est fondée sur la hausse de l'indice des prix à la consommation au cours de la période avril-septembre 1978.

14 décembre

Le Premier ministre fédéral annonce qu'il a demandé aux premiers ministres des Etats de prendre des mesures pour empêcher que les hausses de prix aillent au-delà de ce que prévoient les principes d'indexation, et pour assurer la plus grande homogénéité possible aux augmentations de salaires et d'avantages accessoires accordées par les conseils des salaires et les tribunaux industriels des Etats.

29 décembre

Le ministre du Développement national annonce une augmentation moyenne de 8.96 % du prix du pétrole brut australien à compter du 1^{er} janvier 1979.

1979

11 janvier

Le coefficient des dépôts de réserve obligatoire des principales banques commerciales sera porté de 3.5 % à 4.5 % à compter du 16 janvier 1979. Ce changement obligera les banques à déposer environ 195 millions de dollars supplémentaires sur leur compte de dépôts de réserve obligatoire auprès de la Banque de réserve.

18 janvier

Le ministre des Finances annonce la création d'un Comité chargé d'étudier le système financier australien. Dans son mandat, ce Comité est invité à :

- i) enquêter et faire rapport sur la structure et le mode de fonctionnement du système financier australien ;
- ii) enquêter et faire rapport sur la réglementation et l'administration du système ;
- iii) faire des recommandations visant à améliorer la structure et le fonctionnement du système financier ainsi que sa réglementation et son administration.

25 janvier

Le ministre des Finances annonce qu'un emprunt fédéral de 300 millions de florins (132 millions de dollars australiens) auprès d'un consortium bancaire a été intégralement remboursé. Cet emprunt était assorti d'un taux d'intérêt de 9.25 % pour une durée de dix ans.

29 janvier

Les autorités annoncent des modifications aux règles du contrôle de changes régissant les investissements directs à l'étranger des résidents australiens. Pour l'essentiel, sauf quelques exceptions et sous réserve de certaines procédures de notification, les résidents peuvent sans autorisation préalable et expresse des autorités chargées du contrôle des changes, conserver à l'étranger le produit de leurs investissements pour financer une augmentation de leurs fonds de roulement et en vue de réaliser des projets d'expansion bien déterminés.

11 février

Relèvement du rendement des fonds d'Etat australiens. (Les rendements antérieurs sont indiqués entre parenthèses.)

Bons venant à échéance en mai 1980 : 8.65 % (8.6 %).

Bons venant à échéance en juillet 1982 : 8.9 % (8.8 %).

Bons venant à échéance en février 1989 : 9.0 % (8.8 %).

21 février

La Banque de réserve annonce un relèvement du coefficient des dépôts de réserve obligatoire qui est portée de 4.5 % à 5.5 % à compter du 2 mars. Les banques sont ainsi tenues de déposer environ 200 millions de dollars supplémentaires auprès de la Banque de réserve.

22 février

Conclusion d'arrangements relatifs à deux nouveaux emprunts en francs suisses d'environ 132 millions de dollars chacun. L'un est un prêt bancaire assorti d'un taux d'intérêt de 3.25 % et venant à échéance en 1984. L'autre est un placement privé venant à échéance en 1986 et assorti d'un taux d'intérêt de 3.125 %.

25 février

Le cours de la laine atteint son niveau le plus élevé des cinq dernières années avec un prix de référence de 343 cents le kg (laines lavées à fond).

6 mars

Publication du rapport Crawford sur les ajustements structurels. Ce rapport comprend un certain nombre de recommandations visant à favoriser le développement d'un secteur manufacturier plus largement orienté vers l'exportation et envisageant notamment :

- un complément d'assistance dans le cadre du système de subventions en faveur de l'exportation ;
- un accroissement de l'aide de l'Etat pour les travaux de recherche et de développement industriel ;
- une réduction progressive de la protection tarifaire.

2 avril

Le gouvernement fédéral et les gouvernements des Etats décident de modifier les dispositions relatives à l'émission de nouveaux titres fédéraux. Le système d'émissions régulières d'obligations fédérales sera remplacé par un système d'émission à guichet ouvert et les bons du Trésor seront placés par adjudication au lieu d'être émis de façon continue à des prix déterminés à l'avance.

17 avril

Les rendements de la nouvelle émission de bons du Trésor sont portés de 8.353 % à 9.023 % (bons à 13 semaines) et de 8.616 % à 9.296 % (bons à 26 semaines).

22 avril

Le ministre des Finances annonce un train de mesures visant à modérer l'expansion de la masse monétaire. Les principaux éléments en sont les suivants :

- augmentation de 0.5 point du taux d'intérêt applicable à la nouvelle série de bons d'épargne australiens ainsi porté à 9.25 %, et relèvement de 100 000 à 150 000 dollars du plafond autorisé ;

- émission de nouveaux effets de commerce (à hauteur de 300 millions de dollars) par l'Office australien du blé (Australia Wheat Board), dont le produit sera versé à la Banque de réserve pour réduire le découvert de l'Office à son égard ;
- relèvement immédiat de 0.7 point des taux d'intérêt applicables aux titres émis par les collectivités locales et les organismes semi-publics.

24 mai

Le ministre des Finances annonce un train de mesures budgétaires visant à limiter le déficit des exercices 1979-1980 et suivants. Les principaux postes de recettes sont les suivants :

- i) Prorogation, jusqu'au 30 novembre 1979 ou toute autre date antérieure qui pourrait être retenue, des retenues à la source en vigueur au titre de l'impôt sur le revenu. En d'autres termes, la réduction de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, qui devait intervenir au 1^{er} juillet 1979, n'aura pas lieu. Les ajustements prévus devaient porter sur :
 - a) La surtaxe de 1.5 % afférente à l'impôt sur le revenu instituée à titre temporaire par le budget de 1978-1979. Cette surtaxe avait été appliquée au taux effectif de 2.57 % dans le cadre du système de retenue à la source à compter du 1^{er} novembre 1978, afin d'assurer au 30 juin 1979 le recouvrement intégral des recettes correspondant à l'ensemble de l'exercice. La surtaxe effective de 2.57 % a été maintenue.
 - b) La reprise de l'indexation intégrale des barèmes de l'impôt sur le revenu. Le facteur d'indexation qui aurait été appliqué était de 6.5 % ; il découlerait de la hausse de l'indice des prix à la consommation sur l'année allant jusqu'à mars 1979 (7.9 %), diminuée des effets sur les prix de la dévaluation du dernier trimestre de 1976 (0.2 %), de l'effet net des modifications apportées aux impôts indirects par les deux budgets précédents (1.0 %), et des effets de l'alignement des prix du pétrole d'origine intérieure sur les prix du pétrole importé (0.2 %). Par suite de cette décision, les retenues perçues à la source doivent augmenter d'environ 110 millions de dollars par mois. Les taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et les modalités d'indexation applicables pour l'exercice 1979-1980 seront annoncés dans le budget qui sera présenté le 21 août 1979.
- ii) Diminution des possibilités de reports ou de réductions d'impôts au titre de pertes comptables reportées à nouveau et venant en déduction de revenus perçus au cours d'exercices ultérieurs.
- iii) Majoration à compter du 1^{er} juillet 1979 de la redevance pour l'alignement du prix du pétrole australien sur le prix du pétrole importé, d'un montant égal à la hausse du prix de référence au cours des six premiers mois de l'année. Un mécanisme d'ajustement automatique est prévu et la redevance en question sera fixée de telle manière que les recettes supplémentaires résultant des futures hausses de prix reviennent au Trésor et non aux producteurs.
- iv) Maintien de la taxe à l'exportation applicable aux ventes de charbon au-delà du 30 juin 1979, date d'expiration prévue. Cette taxe se traduira par environ 100 millions de dollars de recettes supplémentaires en 1979-1980.
- v) Suspension des dispositions relatives à la réévaluation des stocks commerciaux ; cette mesure se traduira par une augmentation d'environ 300 millions de dollars de recettes à partir de l'exercice 1980-1981.
- vi) Application d'un droit *ad valorem* de 2 % frappant l'importation de la plupart des articles précédemment admis en franchise. Cette mesure devrait rapporter environ 73 millions de dollars en 1979-1980. (Cette estimation de recettes tient compte de la décision prise après le 24 mai d'exonérer du droit de douane en question les articles visés par l'accord de Florence.) Le ministre des Finances a par ailleurs annoncé un certain nombre de compressions de dépenses dans les domaines suivants :
 - Santé.
 - Assistance aux industries primaires.
 - Transports.
 - Subventions à l'épargne-logement.
 - Subventions pour le développement des exportations,
 et il a laissé prévoir que des décisions concernant les dépenses d'enseignement allaient être annoncées.

PAGE BLANCHE

ANNEXE STATISTIQUE

PAGE BLANCHE

Tableau A Produit intérieur brut
Millions de dollars, aux prix courants

| Exercices allant jusqu'au 30 juin | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 |
|---|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| UTILISATION DES RESSOURCES | | | | | | | | | | |
| 1 Consommation privée | 16 580 | 18 234 | 20 118 | 22 329 | 24 976 | 29 465 | 35 617 | 42 408 | 48 388 | 54 224 |
| Biens durables | 2 049 | 2 300 | 2 494 | 2 763 | 3 102 | 3 913 | 4 785 | 5 671 | 6 219 | 6 513 |
| Autres biens et services | 14 531 | 15 934 | 17 624 | 19 566 | 21 874 | 25 552 | 30 832 | 36 737 | 42 169 | 47 711 |
| 2 Dépenses courantes de l'Etat | 3 331 | 3 643 | 4 202 | 4 756 | 5 425 | 6 765 | 9 172 | 11 367 | 13 273 | 15 019 |
| 3 Formation brute de capital fixe | 7 262 | 7 918 | 8 774 | 9 628 | 10 161 | 11 755 | 14 191 | 16 923 | 19 131 | 20 866 |
| Secteur privé | 4 730 | 5 162 | 5 839 | 6 331 | 6 685 | 7 772 | 8 542 | 10 247 | 12 019 | 13 053 |
| Entreprises publiques | 1 367 | 1 515 | 1 561 | 1 783 | 1 805 | 2 073 | 2 882 | 3 287 | 3 673 | 4 165 |
| Administrations publiques | 1 165 | 1 241 | 1 374 | 1 514 | 1 671 | 1 910 | 2 767 | 3 389 | 3 439 | 3 648 |
| 4 Variation des stocks | 698 | 449 | 496 | 55 | -287 | 1 252 | 873 | 49 | 1 008 | -386 |
| 5 Exportations de biens et services | 3 895 | 4 733 | 5 044 | 5 596 | 6 937 | 7 762 | 9 937 | 10 908 | 13 096 | 13 956 |
| 6 Importations de biens et services | 4 268 | 4 759 | 5 092 | 5 216 | 5 347 | 7 671 | 10 016 | 10 466 | 13 282 | 14 473 |
| 7 Ajustement statistique | -162 | 67 | -33 | 241 | 673 | 1 706 | 1 479 | 974 | 1 603 | 1 477 |
| 8 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT AUX PRIX D'ACQUISITION | 27 336 | 30 285 | 33 509 | 37 389 | 42 538 | 51 034 | 61 253 | 72 163 | 83 216 | 90 681 |
| ORIGINE DES RESSOURCES | | | | | | | | | | |
| 1 Agriculture, sylviculture, chasse et pêche | 2 404 | 2 169 | 2 054 | 2 365 | 3 097 | 4 190 | 3 636 | 3 654 | 4 143 | |
| 2 Industrie manufacturière | 6 327 | 6 962 | 7 607 | 8 115 | 8 956 | 10 504 | 12 232 | 13 701 | 15 516 | |
| 3 Autres industries | 3 460 | 4 108 | 4 602 | 5 226 | 5 812 | 6 755 | 8 534 | 9 909 | 11 402 | |
| 4 Services | 12 406 | 14 023 | 15 938 | 17 986 | 20 430 | 24 265 | 30 228 | 36 367 | 42 380 | |
| 5 Impôts indirects moins subventions | 2 739 | 3 023 | 3 308 | 3 697 | 4 243 | 5 320 | 6 623 | 8 532 | 9 775 | 10 379 |
| 6 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT AUX PRIX D'ACQUISITION | 27 336 | 30 285 | 33 509 | 37 389 | 42 538 | 51 034 | 61 253 | 72 163 | 83 216 | 90 681 |

Sources : Mémorandum de l'Australie à l'OCDE et Comptes nationaux de l'Australie.

Tableau B Produit intérieur brut
Millions de dollars, aux prix moyens de 1974-1975

| Exercices allant jusqu'au 30 juin | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 |
|---|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| UTILISATION DES RESSOURCES | | | | | | | | | | |
| 1 Consommation privée | 27 082 | 28 611 | 29 803 | 31 054 | 32 771 | 34 559 | 35 617 | 36 703 | 37 596 | 38 580 |
| Biens durables | 2 973 | 3 267 | 3 421 | 3 593 | 3 888 | 4 555 | 4 785 | 5 034 | 5 072 | 4 923 |
| Autres biens et services | 24 109 | 25 344 | 26 382 | 27 461 | 28 883 | 30 004 | 30 832 | 31 669 | 32 524 | 33 657 |
| 2 Dépenses courantes de l'Etat | 7 008 | 7 252 | 7 571 | 7 652 | 7 875 | 8 399 | 9 172 | 9 875 | 10 383 | 10 902 |
| 3 Formation brute de capital fixe | 12 658 | 13 296 | 14 020 | 14 349 | 14 231 | 14 508 | 14 191 | 14 623 | 14 649 | 14 711 |
| 4 Variation des stocks | 1 419 | 788 | 460 | -105 | -528 | 1 498 | 873 | 70 | 820 | -512 |
| 5 Exportations de biens et services | 6 979 | 8 111 | 8 901 | 9 453 | 9 616 | 9 098 | 9 937 | 10 126 | 10 951 | 11 348 |
| 6 Importations de biens et services | 7 380 | 7 956 | 7 841 | 7 551 | 7 651 | 9 846 | 10 016 | 9 388 | 10 488 | 10 054 |
| 7 Ajustement statistique | -271 | 123 | -39 | 360 | 933 | 2 089 | 1 479 | 885 | 1 276 | 1 078 |
| 8 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT AUX PRIX D'ACQUISITION | 47 495 | 50 225 | 52 875 | 55 212 | 57 247 | 60 305 | 61 253 | 62 894 | 65 187 | 66 053 |

Sources : Mémorandum de l'Australie à l'OCDE et Comptes nationaux de l'Australie.

Tableau C Revenu et dépenses des particuliers (y compris les entreprises autres que les sociétés par actions)

Millions de dollars, aux prix courants

| Exercices allant jusqu'au 30 juin | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Rémunération des salariés et appointés | 14 237 | 15 992 | 18 340 | 20 496 | 22 904 | 28 078 | 36 027 | 41 445 | 46 880 | 51 567 |
| Salaires et traitements | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| Suppléments aux salaires et traitements | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| Revenu de la propriété et de l'entreprise | 5 482 | 5 707 | 6 077 | 7 001 | 8 460 | 10 541 | 11 350 | 12 916 | 15 875 | 17 983 |
| Revenu des entreprises privées non constituées en sociétés | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| Intérêts, loyers et dividendes | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| Transferts courants en provenance de l'Etat | 1 470 | 1 671 | 1 858 | 2 174 | 2 703 | 3 325 | 4 620 | 6 450 | 7 700 | 8 245 |
| Transferts reçus au titre des assurances | 51 | 61 | 66 | 80 | 90 | 119 | 182 | 192 | 259 | 248 |
| Transferts courants en provenance du reste du monde | 185 | 203 | 202 | 251 | 260 | 275 | 355 | 359 | 276 | 409 |
| REVENU | 21 425 | 23 634 | 26 543 | 30 002 | 34 417 | 42 338 | 52 534 | 61 362 | 70 990 | 78 452 |
| <i>moins</i> : Impôts directs payés sur le revenu | 2 377 | 2 855 | 3 175 | 3 765 | 4 084 | 5 485 | 7 709 | 9 213 | 11 046 | 12 122 |
| Intérêt de la dette des consommateurs | 180 | 201 | 235 | 259 | 320 | 463 | 677 | 730 | 899 | 1 066 |
| Autres impôts directs, redevances, amendes, etc. | 368 | 391 | 408 | 440 | 488 | 560 | 559 | 681 | 772 | 835 |
| Transferts courants au reste du monde | 92 | 114 | 134 | 172 | 217 | 261 | 266 | 313 | 290 | 367 |
| REVENU DISPONIBLE | 18 408 | 20 073 | 22 591 | 25 366 | 29 308 | 35 569 | 43 323 | 50 425 | 57 983 | 64 062 |
| Dépenses de consommation | 16 580 | 18 234 | 20 118 | 22 329 | 24 329 | 29 476 | 35 617 | 42 408 | 48 388 | 54 224 |
| Alimentation | 3 342 | 3 570 | 3 819 | 4 144 | 4 569 | 5 393 | 6 213 | 7 104 | 8 176 | 9 279 |
| Vêtements | 1 553 | 1 667 | 1 814 | 1 987 | 2 224 | 2 698 | 3 135 | 3 520 | 3 911 | 4 337 |
| Loyers | 2 042 | 2 314 | 2 680 | 3 053 | 3 469 | 4 038 | 4 889 | 6 014 | 7 409 | 8 924 |
| Divers | 9 643 | 10 683 | 11 805 | 13 145 | 14 067 | 17 347 | 21 380 | 25 770 | 28 892 | 31 684 |
| EPARGNE¹ | 1 828 | 1 839 | 2 473 | 3 037 | 4 979 | 6 093 | 7 706 | 8 017 | 9 595 | 9 838 |
| (En pourcentage du revenu disponible) | 9.9 | 9.2 | 10.9 | 12.0 | 17.0 | 17.1 | 17.8 | 15.9 | 16.5 | 15.4 |

¹ Différence entre le revenu disponible et les dépenses de consommation.

Sources : Mémorandum de l'Australie à l'OCDE et Comptes nationaux de l'Australie.

Tableau D Marché de l'emploi

| Années civiles : moyennes | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 |
|---|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|----------------------|
| <i>Effectifs, en milliers</i> | | | | | | | | | | |
| Emploi civil : Total ¹ | 5 187.6 | 5 387.5 | 5 516.6 | 5 601.3 | 5 765.0 | 5 891.1 | 5 866.4 | 5 946.0 | 6 000.0 | 5 997.2 ¹ |
| Industrie manufacturière ² | 1 493.0 | 1 531.1 | 1 559.8 | 1 414.6 | 1 442.3 | 1 308.2 | 1 209.3 | 1 195.2 | 1 156.6 | 1 128.0 |
| Chômage ³ | 96.1 | 90.6 | 107.3 | 150.1 | 136.2 | 161.6 | 302.5 | 298.0 | 358.0 | 402.1 ¹ |
| Offres d'emploi non satisfaites ⁴ | 44.3 | 50.9 | 40.8 | 32.4 | 64.0 | 62.0 | 30.1 | 24.2 | 22.0 | 19.5 |
| <i>Pourcentages</i> | | | | | | | | | | |
| Chômage | 1.8 | 1.6 | 1.9 | 2.6 | 2.3 | 2.7 | 4.9 | 4.7 | 5.6 | 6.3 ¹ |
| Taux d'activité : Hommes | 83.1 | 83.2 | 82.8 | 82.7 | 82.3 | 81.7 | 81.1 | 80.6 | 80.1 | 78.9 ¹ |
| Femmes | 38.5 | 39.8 | 40.4 | 40.6 | 41.8 | 42.8 | 43.6 | 43.6 | 44.2 | 43.8 ¹ |
| <i>Heures</i> | | | | | | | | | | |
| Moyenne hebdomadaire des heures de travail ⁵ : | | | | | | | | | | |
| Toutes industries | 43.6 | 43.5 | 43.2 | 42.9 | 42.0 | 42.3 | 41.3 | 40.6 | 40.7 | 41.3 |
| Industrie manufacturière | 44.1 | 44.0 | 43.5 | 43.2 | 43.1 | 43.6 | 42.2 | 41.3 | 41.3 | 41.4 |

1 Chiffres fournis par les enquêtes trimestrielles sur la population active. Les chiffres de 1972 et 1973 ne sont pas comparables avec ceux des années antérieures, le personnel d'encadrement de la formation professionnelle (environ 24 000 personnes en août 1971) n'étant pas compris dans la population active jusqu'en 1971.

2 Chiffres fondés sur les estimations d'emploi fournies par les salaires et traitements soumis à l'impôt sur la masse salariale. Y compris électricité, gaz et eau. Les chiffres de 1972 et 1973 ne sont pas comparables à ceux des années antérieures : avant 1972, on a utilisé la classification des activités du recensement de 1966 ; à partir de 1972, on a retenu la classification normalisée australienne des activités.

3 Chiffres résultant des enquêtes sur la population active.

4 Chiffres recensés par le Service fédéral de l'Emploi.

5 Salariés du sexe masculin (autres que les dirigeants, les cadres supérieurs et assimilés et les professions libérales) occupant un emploi à plein temps dans le secteur privé (activités rurales et services domestiques non compris), au cours de la dernière période rémunérée du mois d'octobre de chaque année.

6 A partir de 1972, les chiffres concernent les salariés du sexe masculin occupant un emploi à plein temps dans le secteur privé et public.

7 A partir de février.

Sources : Survey of Weekly Earnings and Hours ; Mémoire de l'Australie à l'OCDE.

Tableau E Prix et salaires

| Exercices allant jusqu'au 30 juin | 1968 | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 |
|--|------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------------------------|-------|-------|-------|
| | <i>1966-1967 = 100</i> | | | | | | | <i>1974-1975 = 100</i> | | | |
| Indice des prix dérivé du PIB | 102.8 | 106.2 | 111.0 | 116.9 | 125.0 | 136.1 | 155.9 | 183.4 | 114.7 | 127.7 | 137.3 |
| Consommation privée | 103.2 | 106.2 | 110.1 | 116.6 | 123.9 | 130.6 | 145.3 | 169.1 | 115.5 | 128.7 | 140.5 |
| Formation brute de capital fixe | 102.8 | 106.5 | 111.2 | 118.0 | 126.0 | 134.1 | 150.3 | 184.9 | 115.7 | 130.6 | 141.8 |
| Prix à la consommation | | | | | | | | | | | |
| Total | 103.3 | 106.0 | 109.4 | 114.6 | 122.4 | 129.8 | 146.6 | 171.1 | 113.0 | 128.6 | 140.9 |
| Secteurs de l'alimentation | 104.7 | 105.8 | 108.1 | 112.4 | 116.8 | 125.7 | 149.5 | 164.0 | 109.9 | 122.7 | 136.1 |
| Autres secteurs | 102.7 | 106.1 | 110.0 | 115.6 | 124.9 | 131.6 | 145.4 | 173.7 | 114.1 | 130.6 | 142.5 |
| Commerce extérieur | | | | | | | | | | | |
| Prix à l'exportation ¹ | 96.6 | 98.4 | 100.3 | 98.2 | 102.4 | 121.6 | 142.1 | 171.3 | 107.7 | 119.6 | 123.0 |
| Prix à l'importation ¹ | 100.2 | 100.1 | 101.2 | 105.2 | 110.2 | 108.4 | 119.6 | 154.5 | 111.5 | 126.6 | 144.0 |
| Termes de l'échange | 96.4 | 98.3 | 99.1 | 93.3 | 92.9 | 112.2 | 118.8 | 110.9 | 96.6 | 94.5 | 85.4 |
| | <i>Dollars</i> | | | | | | | | | | |
| Taux de salaire horaire² | | | | | | | | | | | |
| Toutes activités ³ | 1.14 | 1.22 | 1.28 | 1.39 | 1.54 | 1.69 | 2.01 | 2.62 | 3.01 | 3.41 | 3.72 |
| dont : Industrie manufacturière | 1.12 | 1.19 | 1.25 | 1.34 | 1.50 | 1.64 | 1.94 | 2.52 | 2.87 | 3.25 | 3.53 |
| Gains horaires⁴ | | | | | | | | | | | |
| Toutes industries ⁵ | 1.59 | 1.70 | 1.84 | 2.08 | 2.24 | 2.72 | 3.59 | 4.05 | 4.44 | 5.11 | 5.46 |
| Industrie extractive | 1.97 | 2.13 | 2.32 | 2.68 | 2.88 | 3.28 | 4.43 | 5.30 | 6.07 | 6.84 | 7.45 |
| Industrie manufacturière | 1.57 | 1.66 | 1.79 | 2.04 | 2.21 | 2.58 | 3.44 | 3.82 | 4.33 | 4.79 | 5.11 |
| Bâtiment et construction | 1.72 | 1.80 | 2.02 | 2.26 | 2.42 | 2.66 | 3.55 | 3.97 | 4.82 | 4.98 | 5.30 |

1 Prix implicites.

2 Taux moyen pondéré de la rémunération minimale des adultes du sexe masculin prévue par les sentences arbitrales, fixations de salaires, etc. Moyenne des données de douze mois.

3 Non compris les activités rurales, les transports maritimes et l'acconage.

4 Adultes du sexe masculin occupant un emploi à plein temps (autre que d'encadrement) dans le secteur privé ; chiffres du mois d'octobre.

5 Non compris les activités agricoles et les services domestiques.

Sources : Quarterly Summary of Australian Statistics ; Survey of Weekly Earnings and Hours ; Wage Rates and Earnings ; Mémoire de l'Australie à l'OCDE.

Tableau F Recettes et dépenses des administrations publiques
Millions de dollars

| Exercices allant jusqu'au 30 juin | Etat ¹ | | | | Administration centrale | | | |
|---|-------------------|--------|--------|--------|-------------------------|--------|--------|--------|
| | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 |
| Recettes courantes | 18 777 | 22 837 | 26 782 | 29 256 | 14 487 | 17 509 | 20 558 | 22 541 |
| Impôts directs sur le revenu | 10 141 | 11 813 | 13 946 | 15 312 | 10 141 | 11 813 | 13 946 | 15 312 |
| des ménages | 7 797 | 9 308 | 11 143 | 12 240 | 7 797 | 9 308 | 11 143 | 12 240 |
| des sociétés | 2 344 | 2 505 | 2 803 | 3 072 | 2 344 | 2 505 | 2 803 | 3 072 |
| Impôts indirects | 6 948 | 8 848 | 10 078 | 10 831 | 3 878 | 5 009 | 5 648 | 6 010 |
| Revenus de la propriété et de l'entreprise | 1 101 | 1 495 | 1 987 | 2 278 | 334 | 552 | 812 | 1 039 |
| Redevances obligatoires, amendes, etc. | 587 | 681 | 772 | 835 | 134 | 136 | 152 | 180 |
| Dépenses courantes | 15 784 | 20 010 | 23 849 | 27 090 | 12 465 | 16 534 | 19 238 | 22 171 |
| Biens et services | 9 172 | 11 367 | 13 273 | 15 019 | 3 533 | 4 054 | 4 560 | 5 166 |
| Subventions | 325 | 316 | 303 | 452 | 284 | 271 | 246 | 380 |
| Intérêt de la dette publique | 1 307 | 1 489 | 2 061 | 2 419 | 108 | 117 | 419 | 565 |
| Transferts courants à l'économie intérieure | 4 621 | 6 451 | 7 799 | 8 747 | 8 180 | 11 704 | 13 600 | 15 607 |
| Transferts courants au reste du monde | 360 | 388 | 414 | 453 | 360 | 388 | 414 | 453 |
| Epargne | 2 993 | 2 827 | 2 933 | 2 166 | 2 022 | 975 | 1 320 | 370 |
| Transferts en capital | — | — | — | — | -1 414 | -1 567 | -1 546 | -1 517 |
| Accumulation brute de moyens financiers | 2 993 | 2 827 | 2 933 | 2 166 | 608 | -592 | -226 | -1 147 |
| Dépenses d'investissement | 2 767 | 3 389 | 3 439 | 3 646 | 376 | 513 | 455 | 406 |
| Capacités ou besoin de financement | 226 | -562 | -506 | -1 480 | 232 | -1 105 | -681 | -1 553 |

1 Etat et collectivités locales.

Sources : Mémoire de l'Australie à l'OCDE ; ABS, "National Income and Expenditure 1977-1978".

Tableau G Balance des paiements Millions de dollars australiens

| Exercices allant jusqu'au 30 juin | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 |
|--|-------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| <i>Opérations courantes</i> | | | | | | | | | | |
| Exportations, fob | 3 235 | 3 967 | 4 230 | 4 740 | 6 010 | 6 688 | 8 490 | 9 408 | 11 399 | 12 069 |
| Importations, fob | 3 203 | 3 553 | 3 790 | 3 791 | 3 808 | 5 754 | 7 652 | 7 924 | 10 345 | 11 179 |
| Balance commerciale | 32 | 414 | 440 | 949 | 2 202 | 934 | 838 | 1 484 | 1 054 | 891 |
| Invisibles, net | -995 | -1 106 | -1 207 | -1 260 | -1 468 | -1 744 | -1 784 | -2 592 | -3 043 | -3 321 |
| BALANCE COURANTE | -963 | -692 | -767 | -311 | 734 | -810 | -946 | -1 108 | -1 989 | -2 431 |
| <i>Mouvements de capitaux</i> | | | | | | | | | | |
| Opérations de l'Etat | 70 | -185 | -63 | -60 | -64 | -22 | -34 | -129 | 153 | 1 518 |
| Crédits commerciaux n.d.a. ¹ | 27 | -48 | -42 | -45 | 59 | -56 | -70 | 106 | | |
| Autres mouvements de capitaux privés | 946 | 901 | 1 506 | 1 384 | 324 | 379 | 803 | 558 | 1 347 | 371 |
| Poste d'ajustement ² | 68 | 60 | -36 | 506 | -4 | 87 | -221 | -448 | | |
| ENTRÉES APPARENTES DE CAPITAUX | 1 111 | 728 | 1 365 | 1 785 | 315 | 388 | 478 | 87 | 1 499 | 1 889 |
| <i>Mouvements monétaires officiels</i> | | | | | | | | | | |
| Variations des avoirs de réserve | 143 | 118 | 742 | 1 544 | 1 079 | -384 | -460 | -1 053 | -190 | -474 |
| Attribution de DTS | — | -75 | -64 | -63 | — | — | — | — | — | — |
| Autres opérations ³ | 6 | -7 | -81 | -8 | -9 | -50 | -4 | 32 | -301 | -68 |
| Solde des mouvements monétaires officiels | 148 | 37 | 598 | 1 474 | 1 071 | -435 | -464 | -1 020 | -491 | -542 |
| VARIATIONS DE LA VALEUR DES AVOIRS DE RÉSERVE SUR LE MARCHÉ⁴ | | | | | | | | | | |
| (a) Or ⁵ | 1 | 10 | -14 | 6 | -13 | -10 | 28 | 511 | 198 | 278 |
| (b) Avoirs en devises | 187 | 16 | 741 | 1 404 | 539 | -634 | -41 | -865 | 19 | -456 |
| (c) FMI : tranche-or | -45 | 13 | -31 | -37 | -6 | 6 | 7 | -1 | 19 | 5 |
| (d) Droits de tirage spéciaux | — | 79 | 67 | 63 | -9 | -50 | -61 | -52 | -10 | 86 |
| Total | 143 | 118 | 763 | 1 436 | 511 | -688 | -67 | -407 | 226 | -87 |

1 Jusqu'à l'exercice 1972-1973, les estimations ne couvrent que les principaux offices de commercialisation. A partir de 1972-1973, les offices de commercialisation sont plus largement couverts et le poste englobe les crédits commerciaux, principalement à court terme, des exportateurs et importateurs australiens.

2 Ce poste comprend les écarts d'évaluation du compte des opérations courantes ainsi que les erreurs, omissions et décalages temporels relatifs aux opérations en capital.

3 Jusqu'à l'exercice 1971-1972 exclu, ce poste comprend les variations des avoirs nets en devises des banques commerciales australiennes, corrigés en fonction des règlements en instance avec la Banque de réserve. Depuis l'exercice 1971-1972, les banques commerciales sont autorisées à faire des opérations sur devises par elles-mêmes, de sorte que cette comptabilisation a cessé d'être satisfaisante. Les variations des soldes en monnaies étrangères des banques commerciales sont maintenant prises en compte dans les mouvements de capitaux privés. Il est également tenu compte des éléments suivants :

- Tirages et remboursements effectués par la Banque de réserve de Nouvelle-Zélande, en vertu d'un arrangement spécial conclu avec la Banque de réserve d'Australie pour financer les exportations australiennes en Nouvelle-Zélande.
- Achats par l'Australie d'actions de la Banque des Règlements internationaux.
- Soldes de fonds de roulement de l'Etat détenus à l'étranger, ailleurs qu'à Londres.
- Variations des soldes des comptes des instituts monétaires étrangers auprès de la Banque de réserve d'Australie et variation des engagements monétaires de l'Australie (billets et pièces en circulation) en Papouasie et Nouvelle-Guinée.

4 Ce poste comprend les variations dues aux fluctuations de la valeur des avoirs en monnaies étrangères, à l'évolution des taux de change et à la perception de compensations au titre de l'accord sur les balances sterling. Jusqu'à 1971, les montants ont été convertis en dollars australiens sur la base des parités officielles. Depuis 1971, la conversion est faite sur la base des taux de change du marché. Depuis 1973, la valeur en devises des avoirs libellés en monnaies étrangères est fondée sur les cours du marché : pour les périodes antérieures, les données sont comptabilisées dans l'optique du coût d'acquisition.

5 Jusqu'à 1976, les avoirs en or sont évalués aux prix officiels du FMI en DTS convertis en dollars australiens au moyen du taux implicite DTS/dollar australien. Depuis 1976, les avoirs en or sont évalués au cours moyen de l'or à Londres pendant le mois et convertis en dollars australiens sur la base du taux de change en vigueur au dernier jour du mois.

Source : Australian Bureau of Statistics.

Tableau H Commerce extérieur — Ventilation par produits et par régions
Pourcentages

| | Importations | | | Exportations | | |
|---|--------------|-------|-------|--------------|-------|-------|
| | 1975 | 1976 | 1977 | 1975 | 1976 | 1977 |
| Sections de la CTCI | | | | | | |
| Produits alimentaires et animaux vivants | 3.4 | 3.8 | 4.8 | 34.7 | 31.9 | 30.8 |
| Boissons et tabacs | 1.1 | 0.9 | 1.1 | 0.2 | 0.2 | 0.2 |
| Matières brutes non comestibles, carburants non compris | 4.5 | 4.8 | 4.3 | 26.1 | 29.2 | 28.1 |
| Combustibles minéraux, lubrifiants et produits annexes | 9.8 | 9.6 | 10.1 | 11.7 | 12.5 | 13.5 |
| Huiles et graisses d'origine animale ou végétale | 0.5 | 0.5 | 0.6 | 0.7 | 0.7 | 0.8 |
| Produits chimiques | 8.5 | 9.1 | 9.0 | 6.0 | 6.9 | 7.1 |
| Articles manufacturés classés principa- lement d'après la matière première | 17.3 | 18.6 | 17.8 | 12.6 | 11.1 | 11.8 |
| Machines et matériel de transport | 40.7 | 38.0 | 38.1 | 5.9 | 4.5 | 4.4 |
| Articles manufacturés divers | 12.3 | 13.3 | 13.2 | 1.4 | 1.2 | 1.3 |
| Articles et transactions non classés par catégories ¹ | 2.0 | 1.3 | 1.0 | 0.7 | 1.8 | 2.0 |
| Total (marchandises et non-marchandises) | 100.0 | 100.0 | 100.0 | 100.0 | 100.0 | 100.0 |
| Pays de l'OCDE | 78.4 | 77.1 | 75.9 | 64.5 | 68.7 | 66.5 |
| Amérique du Nord | 22.8 | 23.3 | 23.4 | 13.1 | 11.8 | 11.5 |
| Japon | 17.6 | 21.0 | 19.5 | 29.2 | 33.7 | 33.2 |
| CEE | 29.5 | 24.9 | 25.3 | 14.6 | 15.7 | 14.7 |
| Autres | 8.5 | 7.9 | 7.7 | 7.6 | 7.5 | 7.1 |
| Pays n'appartenant pas à l'OCDE | 20.9 | 22.3 | 23.7 | 34.7 | 30.6 | 32.8 |
| Zone sino-soviétique ² | 1.3 | 1.4 | 1.5 | 6.9 | 7.3 | 7.7 |
| Autres pays développés | 0.6 | 0.4 | 0.5 | 1.0 | 0.7 | 0.5 |
| Pays en voie de développement | 19.0 | 20.5 | 21.7 | 26.8 | 22.6 | 24.6 |
| Non spécifiés | 0.7 | 0.6 | 0.4 | 0.8 | 0.7 | 0.7 |
| Total | 100.0 | 100.0 | 100.0 | 100.0 | 100.0 | 100.0 |

1 Y compris les non-marchandises.

2 Y compris la Chine continentale, la Corée du Nord et le Vietnam du Nord.

Source : Statistiques du commerce extérieur de l'OCDE, série A et B.

COMPARAISONS INTERNATIONALES

STATISTIQUES DE BASE : COMPARAISONS INTERNATIONALES

| | Période de référence | Unités | Australie | Autriche | Belgique | Canada | Danemark | Finlande | France | Allemagne | Grèce | Islande | Irlande | Italie | Japon | Luxembourg | Pays-Bas | Nouvelle-Zélande | Norvège | Portugal | Espagne | Suède | Suisse | Turquie | Royaume-Uni | États-Unis | Yugoslavie ¹ | |
|---|----------------------------|--|-------------------|--------------------|---------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|-------------------|-------------------|---------|---------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|---------------------|--------------------|----------------------|-------------------|------------------|--------------------|-------------------|-------------------------|--|
| POPULATION | Mi-1977 | Milliers | 14 073 | 7 520 | 9 830 | 23 316 | 5 089 | 4 740 | 53 084 | 61 400 | 9 268 | 221 | 3 180 | 56 446 ² | 113 860 | 355 | 13 853 | 3 128 | 4 043 | 9 773 | 36 672 | 8 255 | 6 327 | 42 135 | 55 919 | 216 817 | 21 775 | |
| Densité au km ² | » | Nombre | 2 | 90 | 322 | 2 | 118 | 16 | 96 | 247 | 70 | 2 | 45 | 187 | 302 | 137 | 410 | 12 | 12 | 106 | 73 | 20 | 153 | 54 | 229 | 23 | 85 | |
| Accroissement moyen annuel net | Mi-1967 à Mi-1977 | % | 1.8 | 0.3 | 0.3 | 1.3 | 0.5 | 0.3 | 0.7 | 0.4 | 0.6 | 1.1 | 0.9 | 0.7 | 0.6 | 1.0 | 1.4 | 0.7 | 0.7 | 1.1 | 0.5 | 0.4 | 2.5 | 0.2 | 0.9 | 0.9 | | |
| EMPLOI | 1977 | Milliers | 6 000 | 2 988 | 3 711 | 9 754 | 2 414 | 2 101 | 20 884 | 24 488 | (3 167) | 98 ¹⁴ | 1 022 | 19 847 | 53 420 | 147 | 4 555 | 1 215 | 1 824 | 3 781 | 12 462 | 4 099 | 2 817 | 14 151 | 24 550 | 90 546 | 9 234 ³ | |
| Emploi civil total | » | % du total | 6.6 | 11.8 | 3.3 | 5.7 | 9.1 | 12.9 | 9.6 | 6.8 | (28.4) | 14.2 | 23.1 | 15.9 | 11.9 | 5.9 | 6.3 | 11.6 | 9.0 | 32.5 | 20.7 | 6.1 | 8.5 | 55.8 | 2.7 | 3.6 | 42.6 | |
| dont : Agriculture, sylviculture, pêche | » | » | 32.5 | 40.6 | 37.9 | 28.9 | 30.4 | 34.8 | 37.7 | 45.3 | (30.3) | 37.9 | 30.3 | 38.6 | 35.4 | 45.1 | 33.2 | 34.6 | 32.3 | 33.1 | 37.4 | 34.3 | 42.7 | 13.6 | 40.0 | (28.9) | 21.2 | |
| Industrie ⁴ | » | » | 60.9 | 47.6 | 58.8 | 65.4 | 60.5 | 52.3 | 52.7 | 47.9 | (41.3) | 47.9 | 46.6 | 45.5 | 52.7 | 49.0 | 60.5 | 53.8 | 58.7 | 34.4 | 41.9 | 59.6 | 48.8 | 30.6 | 57.3 | (67.5) | 36.2 | |
| Autres activités | » | » | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| PIB aux prix du marché | 1977 | Milliards de dollars des É-U ¹¹ | 95.8 | 48.0 | 79.2 | 200.3 | 46.0 | 30.2 | 380.7 | 516.2 | 26.2 | 1.9 | 9.4 | 196.1 | 691.2 | 2.8 | 106.4 | 14.2 | 35.6 | 16.3 | 115.6 | 78.3 | 60.6 | 44.8 | 244.3 | 1 878.8 | 33.9 ⁵ | |
| Croissance annuelle moyenne en volume ⁶ | 1972 à 1977 | % | 3.3 | 3.6 | 3.2 | 4.2 | 2.5 | 2.4 | 3.3 | 2.3 | 3.8 | 3.5 | 3.2 | 3.0 | 4.5 | 1.5 | 3.0 | 1.9 | 4.7 | 3.8 | 3.7 | 1.3 | -0.5 | 7.2 | 1.8 | 2.6 | 5.7 | |
| Par habitant | 1977 | Dollars des É-U ¹¹ | 6 810 | 6 380 | 8 060 | 8 590 | 9 040 | 6 360 | 7 170 | 8 410 | 2 830 | 8 680 | 2 940 | 3 470 | 6 070 | 7 700 | 7 680 | 4 550 | 8 800 | 1 670 | 3 150 | 9 480 | 9 580 | 1 170 | 4 370 | 8 670 | 1 560 | |
| FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE | 1977 | % du PIB | 23.1 | 27.2 | 21.2 | 22.7 | 23.3 | 26.7 | 22.6 | 20.9 | 23.0 ⁸ | 27.3 | 24.7 | 19.8 | 29.9 | 25.8 | 21.1 | 22.7 ⁹ | 36.6 | 20.4 | 21.5 | 20.5 | 20.7 | 25.8 | 18.1 | 17.5 | 34.3 | |
| dont : Transports, machines et outillage | » | » | 7.4 ¹⁰ | 10.6 | 6.4 | 7.6 | 7.4 | 10.3 | 8.3 | 8.3 | 8.4 | 7.6 | 14.7 | 8.5 | 13.8 | 8.6 ²⁰ | 8.6 | .. | 13.3 | 5.5 ¹⁴ | 8.9 ¹⁴ | 8.5 | 6.9 | .. | 9.0 | 7.3 | .. | |
| Construction de logements | » | » | 4.6 ¹⁰ | .. | 7.1 | 6.0 | 7.7 | 6.9 | 7.5 | 5.9 | 7.1 | 5.8 | 14.0 | 5.5 | 6.9 | 7.6 ²⁰ | 5.8 | .. | 4.9 | 2.8 ¹⁴ | .. | 4.2 | .. | 3.7 | 3.3 | 4.8 | .. | |
| Croissance annuelle moyenne en volume ⁶ | 1972 à 1977 | % | 1.0 | 2.1 | 2.9 | 4.5 | -0.3 | -0.2 | 1.5 | -1.1 | -1.4 | 4.9 | 1.8 | -0.2 | 4.4 | 0.3 | 0.9 | .. | 8.1 | -1.6 ²¹ | 3.7 | -0.4 | -5.0 | 10.3 | -0.6 | 0.3 | 7.1 | |
| TAUX D'ÉPARGNE GLOBALE¹³ | 1977 | % du PNB | 18.3 | 24.6 | 21.7 | 21.3 | 18.8 | 27.2 | 23.4 | 24.2 | 19.9 | 27.1 | 17.0 | 22.1 | 32.2 | 38.3 ¹⁴ | 23.5 | 23.6 | 23.2 | 11.0 | 20.2 | 16.7 | 26.5 | 17.2 | 20.3 | 17.7 | 35.2 | |
| ENSEMBLE DES ADMINISTRATIONS | 1977 | % du PIB | 16.3 | 17.3 | 17.3 | 20.3 | 24.3 | 20.4 | 14.9 | 20.0 | 15.9 | 11.2 | 18.6 | 14.0 | 19.1 | 15.4 | 18.3 | 18.7 | 18.7 | 14.0 | 10.3 | 28.5 | 12.9 | 14.5 | 20.8 | 18.4 | 17.4 | |
| Dépenses courantes en biens et services | » | » | 9.6 | 20.6 | 22.0 | 12.4 | 15.8 | 14.5 | 24.8 | 19.5 | 11.6 | .. | 13.3 | 22.7 | 9.2 | 28.7 ¹⁴ | 30.9 | .. | 24.6 | 15.8 ¹⁴ | 12.7 | 24.4 | 15.3 | 9.2 | 13.9 | 11.6 | .. | |
| Transferts courants | » | » | 25.9 | 43.0 | 41.8 | 36.4 | 45.5 | 43.5 | 42.2 | 43.5 | 29.4 | .. | 35.6 | 37.7 | 24.5 | 52.8 ¹⁴ | 54.0 | .. | 51.2 | 28.3 ¹⁴ | 26.7 | 60.9 | 34.3 | 21.6 | 40.0 | 32.0 | 43.1 | |
| Recettes courantes | » | » | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| APPORTS NETS D'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT | 1977 | % du PNB | 0.5 | 0.2 | 0.5 | 0.5 | 0.6 | 0.2 | 0.6 | 0.3 | .. | .. | .. | 0.1 | 0.2 | .. | 0.9 | 0.4 | 0.8 | .. | .. | 1.0 | 0.2 | .. | 0.4 | 0.2 | .. | |
| INDICATEURS DU NIVEAU DE VIE | 1977 | Dollars des É-U ¹¹ | 4 000 | 3 660 | 5 000 | 4 870 | 5 080 | 3 250 | 4 450 | 4 690 | 1 890 | 5 200 | 1 900 | 2 220 | 3 510 | 4 760 | 4 480 | 2 590 ⁹ | 4 940 | 1 260 | 2 180 | 5 140 | 6 100 | 810 | 2 580 | 5 600 | 849 | |
| Consommation privée par habitant | 1976 | Nombre | 366 | 243 | 279 | 388 ²⁰ | 265 | 218 | 300 | 308 | 55 | 298 | 175 | 283 | 163 | 367 | 273 | 383 | 253 | 107 | 148 | 350 | 281 ²⁰ | 11 | 255 | 505 | 80 | |
| Voitures de tourisme, pour 1 000 habitants | » | » | 395 | 303 | 300 | 596 | 494 | 409 | 293 | 343 | 238 | 411 | 150 | 271 | 426 | 442 | 391 | 515 | 366 | 119 | 237 | 689 | 634 | 28 | 394 | 721 | 66 | |
| Postes de téléphone, pour 1 000 habitants | 1975 | » | 274 | 247 ¹⁶ | 255 | 411 | 308 | 306 | 268 | 306 | 126 | 234 | 192 | 213 ¹⁶ | 235 | 257 ¹⁶ | 259 ¹⁶ | 259 | 255 | 65 | 184 | 352 | 273 | 12 ¹⁶ | 320 | 571 ¹⁶ | 159 | |
| Postes de télévision, pour 1 000 habitants | » | » | 1.4 ¹³ | 2.1 | 1.9 | 1.7 | 1.6 | 1.4 | 1.5 | 2.0 | 2.0 | 1.6 ¹⁰ | 1.2 | 2.1 | 1.2 | 1.1 | 1.6 | 1.3 | 1.7 | 1.3 | 1.8 ¹⁴ | 1.7 | 1.8 | 0.6 | 1.3 | 1.6 | 1.4 | |
| Médecins, pour 1 000 habitants | » | % du groupe d'âge corresp. | 39.7 | 15.9 ¹⁸ | 34.4 ¹⁶ | 49.8 ¹³ | 36.3 ¹⁸ | 24.5 | 31.4 ¹⁶ | 24.2 ¹⁶ | .. | .. | .. | 31.0 | 34.3 ¹⁶ | .. | 21.1 ¹⁶ | .. | 40.3 ¹⁶ | (9.8) ¹⁰ | 29.3 ¹⁰ | (31.1) ¹³ | .. | .. | 21.8 ¹⁶ | 43.2 | .. | |
| Taux d'accès à l'enseignement supérieur ¹⁵ | » | Nombre | 14.3 | 20.5 | 14.6 | 15.0 ¹⁶ | 10.6 | 10.2 ¹⁶ | 12.6 | 15.7 | 24.1 | 11.1 | 18.4 | 20.7 | 10.1 | 14.8 | 10.6 | 16.0 | 10.5 ¹⁶ | 37.9 ¹⁶ | 18.9 | 8.3 | 10.7 | .. | 16.0 | 16.1 | 39.7 | |
| Mortalité infantile ¹⁷ | » | » | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| SALAIRES ET PRIX | Accroissement moyen annuel | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Gains horaires dans l'industrie ¹⁸ | 1972 à 1977 | % | 16.9 | 11.9 | 15.4 | 12.5 | 16.4 | 16.7 | 15.7 | 8.7 | 23.2 | 33.6 | 20.0 | 24.4 | 16.4 | .. | 12.0 | 13.2 | 15.0 | 17.5 | 23.2 | 11.7 | 5.8 | 27.5 | 16.5 | 8.1 | .. | |
| Prix à la consommation | » | % | 13.1 | 7.7 | 9.7 | 8.9 | 10.8 | 14.5 | 10.3 | 5.7 | 16.1 | 34.7 | 16.1 | 16.5 | 12.9 | 8.6 | 8.7 | 13.0 | 9.4 | 21.1 | 16.6 | 9.6 | 5.6 | 30.0 | 16.3 | 7.7 | 18.6 | |
| COMMERCE EXTÉRIEUR | 1977 | Millions de dollars des É-U ¹¹ | 13 260 | 9 792 | 37 488 ⁷ | 41 556 | 10 068 | 7 680 | 63 516 | 117 936 | 2 724 | 516 | 4 392 | 45 036 | 80 496 | — | 43 680 | 3 219 | 8 712 | 2 028 | 10 223 | 19 080 | 17 544 | 1 753 | 57 516 | 120 168 | 5 254 | |
| Exportations de marchandises, fob | » | % | 13.9 | 20.5 | 47.2 | 21.1 | 23.3 | 25.7 | 16.7 | 22.9 | 10.6 | 27.2 | 47.7 | 23.0 | 11.7 | .. | 41.1 | 22.4 | 24.5 | 11.9 | 8.8 | 24.3 | 28.7 | 3.9 | 23.5 | 6.4 | 16.2 | |
| En pourcentage du PIB | » | % | 2.7 | 6.0 | 4.8 | 3.7 | 3.5 | 2.8 | 6.3 | 6.7 | 11.3 | .. | 9.0 | 6.1 | 10.5 | .. | 5.4 | 2.9 | 4.9 | 1.8 | 8.6 | 1.6 | 5.9 | 1.8 | 6.7 | 6.4 | 2.9 | |
| Accroissement annuel moyen en volume | 1972 à 1977 | % | 12.240 | 14 208 | 40 248 ⁷ | 39 540 | 13 260 | 7 620 | 70 488 | 100 704 | 6 780 | 612 | 5 388 | 47 556 | 70 809 | — | 45 600 | 3 379 | 12 876 | 4 956 | 17 835 | 20 112 | 17 904 | 5 796 | 63 696 | 147 852 | 9 634 | |
| Importations de marchandises, caf | » | % | 12.8 | 29.7 | 50.7 | 20.1 | 30.7 | 25.5 | 18.5 | 19.6 | 26.3 | 32.2 | 58.6 | 24.3 | 10.3 | .. | 42.9 | 23.5 | 36.2 | 29.2 | 15.4 | 25.7 | 29.3 | 12.9 | 26.1 | 7.8 | 29.7 | |
| En pourcentage du PIB | » | % | 5.9 | 7.3 | 5.8 | 5.4 | 4.3 | 1.5 | 5.5 | 5.5 | 5.1 | .. | 6.3 | 1.4 | 3.8 | .. | 3.8 | 1.8 | 8.1 | 3.4 | 3.8 | 3.6 | 1.5 | 8.7 | 3.1 | 4.5 | 7.2 | |
| Accroissement annuel moyen en volume | 1972 à 1977 | % | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| RÉSERVES OFFICIELLES TOTALES | Fin 1977 | Millions de dollars des É-U | 2 384 | 4 244 | 5 761 ⁷ | 4 608 | 1 671 | 570 | 10 194 | 39 737 | 1 020 | 100 | 2 372 | 11 629 | 22 848 | — | 8 065 | 445 | 2 200 | 1 377 | 6 590 | 3 668 | 13 830 | 630 | 21 057 | 19 390 | 2 600 | |
| En pourcentage des importations de marchandises | En 1977 | % | 19.5 | 29.9 | 14.3 ⁷ | 11.7 | 12.6 | 7.5 | 14.5 | 39.5 | 15.0 | 16.3 | 44.0 | 24.5 | 32.3 | .. | 17.7 | 13.2 | 17.1 | 27.8 | 36.9 | 18.2 | 77.2 | 10.9 | 33.1 | 13.1 | 26.9 | |

1 En provenance, pour partie, de sources nationales.
2 Population résidente totale.
3 Secteur privé et socialisé.
4 Suivant la définition retenue dans les Statistiques de main-d'œuvre de l'OCDE : industrie extractive, industrie manufacturière, construction et services publics (électricité, gaz et eau).
5 Produit social.
6 A prix constants.
7 Y compris le Luxembourg.
8 Non compris les bateaux opérant outre-mer.
9 Année fiscale commençant le 1^{er} avril.
10 1973.
11 Aux prix et taux de change courants.
12 $\left[\frac{\text{PNB} - (\text{Cons. priv.} + \text{Cons. pub.})}{\text{PNB}} \right] \times 100$.
13 1972.
14 1976.
15 En raison de différences dans les champs de couverture, les chiffres ne sont pas strictement comparables. Pour plus de détails se reporter à l'« Annuaire des statistiques de l'enseignement — volume 1 (1974) et volume 2 (1975) — OCDE, Paris ».
16 1974.
17 Nombre de morts dans la première année pour 1 000 naissances vivantes.
18 En raison de différences dans les champs de couverture, les chiffres ne sont pas strictement comparables.
19 Secteur privé.
20 1975.
21 1971 à 1976.
NOTE Les chiffres entre parenthèses représentent des estimations du Secrétariat de l'OCDE.
Sources: Pour tous les sujets et tous les pays : OCDE : Statistiques de la population active, Principaux indicateurs économiques, Comptes nationaux, l'« Observateur », Statistiques du commerce extérieur (série A); Office statistique des Communautés européennes, Statistiques de base de la Communauté; FMI, Statistiques financières internationales; NU, Annuaire statistique.

OECD SALES AGENTS DÉPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DE L'OCDE

ARGENTINA - ARGENTINE

Carlos Hirsch S.R.L., Florida 165, 4° Piso (Galería Guemes)
1333 BUENOS-AIRES, Tel. 33-1787-2391 Y 30-7122

AUSTRALIA - AUSTRALIE

Australia & New Zealand Book Company Pty Ltd.,
23 Cross Street, (P.O.B. 459)
BROOKVALE NSW 2100 Tel. 938-2244

AUSTRIA - AUTRICHE

Gerold and Co., Graben 31, WIEN I. Tel. 52.22.35

BELGIUM - BELGIQUE

LCLS

44 rue Otlet, B1070 BRUXELLES. Tel. 02-521 28 13

BRAZIL - BRÉSIL

Mestre Jou S.A., Rua Guaiçabá 518,
Caixa Postal 24090, 05089 SAO PAULO 10. Tel. 261-1920
Rua Senador Dantas 19 nº205-6, RIO DE JANEIRO GB.
Tel. 232-07. 32

CANADA

Renouf Publishing Company Limited,
2182 St. Catherine Street West,
MONTREAL, Quebec H3H 1M7 Tel. (514) 937-3519

DENMARK - DANEMARK

Munksgaards Boghaandel,
Nørregade 6, 1165 KØBENHAVN K. Tel. (01) 12 85 70

FINLAND - FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa
Keskuskatu 1, 00100 HÉLSINKI 10. Tel. 625.901

FRANCE

Bureau des Publications de l'OCDE,
2 rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16. Tel. (1)524.81.67

Principal correspondant :
13602 AIX-EN-PROVENCE : Librairie de l'Université.
Tel. 26.18.08

GERMANY - ALLEMAGNE

Alexander Horn,
D - 6200 WIESBADEN, Spiegelgasse 9
Tel. (6121) 37-42-12

GREECE - GRÈCE

Librairie Kauffmann, 28 rue du Stade,
ATHÈNES 132. Tel. 322.21.60

HONG-KONG

Government Information Services,
Sales and Publications Office, Beaconsfield House, 1st floor,
Queen's Road, Central. Tel. 5-233191

ICELAND - ISLANDE

Snaebjörn Jónsson and Co., h.f.,
Hafnarstræti 4 and 9, P.O.B. 1131, REYKJAVIK.
Tel. 13133/14281/11936

INDIA - INDE

Oxford Book and Stationery Co.:
NEW DELHI, Scindia House. Tel. 45896
CALCUTTA, 17 Park Street. Tel. 240832

ITALY - ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni:
Via Lamarmora 45, 50121 FIRENZE. Tel. 579721
Via Bartolini 29, 20155 MILANO. Tel. 365003
Sub-depositari:
Editrice e Libreria Herder,
Piazza Montecitorio 120, 00186 ROMA. Tel. 674628
Libreria Hoepli, Via Hoepli 5, 20121 MILANO. Tel. 865446
Libreria Loesche, Via Garibaldi 3, 10122 TORINO. Tel. 519274
La diffusione delle edizioni OCSE è inoltre assicurata dalle migliori
librerie nelle città più importanti.

JAPAN - JAPON

OECD Publications and Information Center
Akasaka Park Building, 2-3-4 Akasaka, Minato-ku,
TOKYO 107. Tel. 586-2016

KOREA - CORÉE

Pan Korea Book Corporation,
P.O.Box nº 101 Kwangwhamun, SÉOUL. Tel. 72-7369

LEBANON - LIBAN

Documenta Scientifica/Redico,
Edison Building, Bliss Street, P.O.Box 5641, BEIRUT.
Tel. 354429-344425

MALAYSIA - MALAÏE

University of Malaya Co-operative Bookshop Ltd.
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru
Kuala Lumpur, Malaysia. Tel. 51425, 54058, 54361

THE NETHERLANDS - PAYS-BAS

Staatsuitgeverij
Chr. Plantijnstraat
S-GRAVENHAGE. Tel. 070-815111
Voor bestellingen: Tel. 070-624551

NEW ZEALAND - NOUVELLE-ZÉLANDE

The Publications Manager,
Government Printing Office,
WELLINGTON: Mulgrave Street (Private Bag),
World Trade Centre, Cubacade, Cuba Street,
Rutherford House, Lambton Quay, Tel. 737-320
AUCKLAND: Rutland Street (P.O.Box 5344), Tel. 32.919
CHRISTCHURCH: 130 Oxford Terrace (Private Bag), Tel. 50.331
HAMILTON: Barton Street (P.O.Box 857), Tel. 80.103
DUNEDIN: T & G Building, Princes Street (P.O.Box 1104),
Tel. 78.294

NORWAY - NORVÈGE

J.G. Tanum A/S
P.O. Box 1177 Sentrum
Karl Johansgate 43
OSLO 1 Tel. (02) 80 12 60

PAKISTAN

Mirza Book Agency, 65 Shahrah Quaid-E-Azam, LAHORE 3.
Tel. 66839

PORTUGAL

Livraria Portugal, Rua do Carmo 70-74,
1117 LISBOA CODEX.
Tel. 360582/3

SPAIN - ESPAGNE

Mundi-Prensa Libros, S.A.
Castello 37, Apartado 1223, MADRID-1. Tel. 275.46.55
Libreria Bastinos, Pelayo, 52, BARCELONA 1. Tel. 222.06.00

SWEDEN - SUÈDE

AB CE Fritzes Kungl Hovbokhandel,
Box 16 356, S 103 27 STH. Regeringsgatan 12,
DS STOCKHOLM. Tel. 08/23 89 00

SWITZERLAND - SUISSE

Librairie Payot, 6 rue Grenus, 1211 GENÈVE 11. Tel. 022-31.89.50

TAIWAN - FORMOSE

National Book Company,
84-5 Sing Sung Rd., Sec. 3, TAIPEI 107. Tel. 321.0698

THAILAND - THAÏLANDE

Suktai Siam Co., Ltd.
1715 Rama IV Rd.
Samyan, Bangkok 5
Tel. 2511630

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

H.M. Stationery Office, P.O.B. 369,
LONDON SE1 9 NH. Tel. 01-928-6977, Ext. 410 or
49 High Holborn, LONDON WC1V 6 HB (personal callers)
Branches at: EDINBURGH, BIRMINGHAM, BRISTOL,
MANCHESTER, CARDIFF, BELFAST.

UNITED STATES OF AMERICA

OECD Publications and Information Center, Suite 1207,
1750 Pennsylvania Ave., N.W. WASHINGTON, D.C. 20006.
Tel. (202)724-1857

VENEZUELA

Libreria del Este, Avda. F. Miranda 52, Edificio Galpán,
CARACAS 106. Tel. 32 23 01/33 26 04/33 24 73

YUGOSLAVIA - YOUGOSLAVIE

Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27, P.O.B. 36, BEOGRAD.
Tel. 621-992

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de dépositaire peuvent être adressées à :
OCDE, Bureau des Publications, 2 rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16.
Orders and inquiries from countries where sales agents have not yet been appointed may be sent to:
OECD, Publications Office, 2 rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16.

PUBLICATIONS DE L'OCDE

**2, rue André-Pascal
75775 PARIS CEDEX 16**

N° 41 248 1979.

(10 79 04 2) **ISBN 92-64-21948-X**
ISSN 0304-3363

OCDE

Département des Affaires Économiques et Statistiques

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

ÉTUDES ÉCONOMIQUES ANNUELLES

*Études détaillées du développement économique
dans chaque pays de l'OCDE*

Par pays F 12,00 £ 1.50 \$ 3.00

Abonnement pour la série F 200,00 £ 24.00 \$ 50.00

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

*En juillet et décembre les PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES
DE L'OCDE donnent un aperçu général de l'évolution économique
récente dans la zone OCDE et évaluent les perspectives
au moyen d'un ensemble de prévisions quantitatives.*

*En supplément, cette publication contient fréquemment
des études spéciales destinées à faciliter
l'interprétation des tendances économiques.*

(10 79 04 2) ISBN 92-64-21948-X

ISSN 0304-3363